

LE SENTIMENT NATIONAL DANS LA POESIE CANADIENNE-FRANCAISE
(1760-1838)

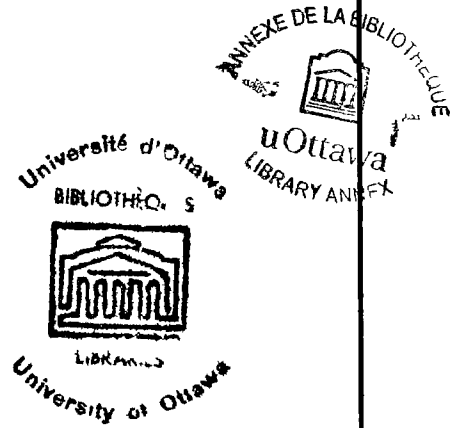
par

Soeur Sainte-Berthe s.g.c.

Lortie, p. 100 101 102

Thèse présentée à la Faculté des Arts
de l'Université d'Ottawa en vue de
l'obtention de la maîtrise ès arts

*Grade octroyé
le 10 octobre 1961
Th. vicij
Secr. des études
supérieures*



Ottawa, Canada, 1961

UMI Number: EC56242

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform EC56242
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Cette étude a été préparée sous la direction de M. Paul Wyczynski, directeur du Centre de Recherche en littérature canadienne-française, et de M. René de Chantal, professeur agrégé au Département de Français de l'Université d'Ottawa. Nous les remercions de l'aide judicieuse qu'ils nous ont prodiguée.

Nos remerciements vont aussi à tous ceux dont la bienveillance ou la collaboration nous ont permis de mener à bien notre travail de recherche.

CURRICULUM STUDIORUM

Soeur Sainte-Berthe, s.g.c., (Jeanne d'Arc Lortie), est née à Alexandria, Ontario, le 11 février 1915. En 1933, l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa lui décerna le Brevet d'enseignement de Première Classe. En 1945, elle devint professeur d'espagnol et d'histoire au Collège Bruyère d'Ottawa. Elle obtint le Certificat de Langue Espagnole de l'Université Laval en 1946, le Baccalauréat ès Arts de l'Université d'Ottawa en juin 1947, le High School Assistant Certificate du Collège d'Education de Toronto en août 1947. Elle enseigne présentement la littérature française et la littérature anglaise au Collège Bruyère affilié à l'Université d'Ottawa.

ABREVIATIONS

col.	:	colonne
livr.	:	livraison
s.a.	:	sans auteur
vol.	:	volume

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION	1
I.- REVE NATIONAL ET BOURGEONNEMENT POETIQUE . . . (1760-1790)	7
II.- FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE (1791-1805)	35
III.- EVEIL DE LA CONSCIENCE NATIONALE (1806-1819)	65
IV.- POESIE ET DROIT DES PEUPLES (1820-1829)	100
V.- AU SEUIL DE LA REBELLION (1830-1838)	127
CONCLUSION	157
SIGLES	162
BIBLIOGRAPHIE	163
SOMMAIRE	198

INTRODUCTION

A certaines époques de l'histoire, la réalité littéraire et la réalité sociale sont indissociables. La poésie canadienne-française de 1760 à 1838, naît à l'heure de la libération des peuples et du déclin des rois. Liée au destin historique, elle est essentiellement un instrument de combat et d'affranchissement. Elle jaillit du coeur du peuple canadien: l'explorer c'est découvrir l'aventure nationale dont elle est le reflet; c'est aussi, en quelque sorte, mesurer l'effort poétique qui la fait surgir.

Les dates extrêmes qui bornent notre étude, ne sont pas des dates arbitrairement choisies, elles fixent réellement les limites du sujet. L'année 1760 marque d'une part, la fin d'une tutelle suivie d'un siècle d'oppression; d'autre part, elle détermine le début d'une vie intellectuelle autonome: pour la première fois, la pensée canadienne-française va jaillir en forme rythmée. L'an 1838 constitue un sommet dans l'éveil de la conscience nationale en même temps qu'un gage de renouvellement poétique. Entre ces deux dates s'inscrit donc la double expérience nationale et littéraire d'un peuple adolescent; voilà tout indiqués les deux pôles de notre étude: sentiment national et poésie.

Issu de l'oppression, l'esprit national s'épanouit, croît, s'oriente, chemine, s'égare. Parallèlement, les porte-parole du peuple traduisent, en langage versifié,

INTRODUCTION

2

l'émotion collective: élans, réveils, espoirs; silences, craintes, angoisses. Tel qu'évoqué dans la présente étude, le sentiment national se caractérise par la préférence déterminée pour ce qui est propre à la nationalité; de l'état latent il peut aller jusqu'au nationalisme le plus passionné. Quant aux poèmes qui font l'objet de notre recherche, ce n'est ni leur qualité littéraire, ni leur provenance qui en a déterminé le choix: il a suffi que ces pièces soient destinées au lecteur canadien-français.

Les premières études critiques portant sur la jeune poésie canadienne-française sont sorties de la plume de l'abbé Casgrain (né en 1831), et de Chauveau (né en 1820), tous deux membres de l'École patriotique de 1860. En 1872, un rapide sondage par Casgrain¹ mentionne les chants populaires de la période des origines "comme une source féconde à exploiter". Dix ans plus tard, en 1882, Chauveau² fournit une vingtaine de pages sur les débuts poétiques dont il apprécie surtout le mérite littéraire. Suivent plusieurs essais dont les rares pages affectées aux origines poétiques, demeurent dans l'optique littéraire. C'est le cas des

¹ Henri-Raymond Casgrain, Critique littéraire. (1ère livraison), Chauveau, Québec, Darveau, 1872, 56 p.

² P.-J.-O. Chauveau, Etude sur les commencements de la poésie française au Canada, et en particulier sur les poésies de M. François-Xavier Garneau, dans Les Mémoires de la Société Royale du Canada, vol. 1, 1882, p. 65-84.

INTRODUCTION

3

articles de Louis Dantin³ et d'E. Chartier⁴. Restent les oeuvres plus spécialisées de M. Roy⁵ et de M. Marion⁶. Le premier de ces ouvrages savants évoque à l'occasion, l'histoire politique; les Lettres canadiennes d'autrefois s'attachent surtout à l'atmosphère intellectuelle de l'époque. Selon R. Légaré, "s'intéressant avant tout à la littérature, [...] l'auteur ne signale qu'en passant l'aspect concernant l'évolution de la mentalité des Canadiens, passés du régime français au régime anglais"⁷. Enfin, portant lui-même un jugement sur la poésie des environs de 1800, M. Marion conclut: "Il y a dans ce fatras quelques indications utiles à ceux qui suivent l'évolution des idées et des sentiments du Canada français [...]"⁸.

Ce conseil a suscité un point d'intérêt: pourquoi ne pas suivre l'éclosion de l'une de ces idées, dynamique

3 Louis Dantin, Un siècle d'histoire poétique, dans La Revue Trimestrielle Canadienne, vol. 6, no 24, livr. de déc. 1920, p. 369-376.

4 Emile Chartier, Les époques de la poésie canadienne-française, dans La Revue Trimestrielle Canadienne, vol. 9, no 34, livr. de juin 1923, p. 113-127.

5 Camille Roy, Nos Origines Littéraires, Québec, Darveau, Imprimerie de l'Action Sociale, 1909, 355 p.

6 Séraphin Marion, Les lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Les Editions de l'Université, surtout 1939, vol. 1, 185 p. et 1942, vol. 3, 204 p.

7 Romain Légaré, [recension de] Les lettres canadiennes d'autrefois, dans Culture, vol. 1, no 2, livr. de juin 1940, p. 260.

8 Séraphin Marion, op. cit., vol. 1, p. 144.

INTRODUCTION

4

entre toutes: l'idée nationale? Une étude assez récente par G. Sylvestre⁹ reconnaît l'interaction du fait national et des débuts poétiques, mais l'auteur ne s'attarde pas à en découvrir le jeu. La recension des principaux travaux sur les origines littéraires canadiennes nous porte donc à conclure qu'aucun des auteurs ne s'est appliqué à saisir le reflet de l'idée nationale dans la poésie canadienne-française depuis la Conquête jusqu'au soulèvement de 1838. L'aridité du sujet, l'absence de vraie poésie, l'habitude de faire de 1845 l'aube poétique qu'a précédée une interminable nuit, ont sans doute rebuté les chercheurs. Pourtant, il nous semble qu'une telle recherche ne manque pas d'intérêt.

Cet intérêt se justifie par l'histoire que nous vivons présentement: en ce moment, chez plusieurs peuples en voie d'émancipation, les résurgences nationales font de nouveau éclater les cadres politiques; plus près de nous, au Canada français, la génération actuelle remet en question le nationalisme traditionnel; l'heure est venue où notre nationalité canadienne-française cherche encore une fois son vrai visage, où il faut "nous penser nous-mêmes en termes nouveaux, développer une autre image de notre collectivité, d'une communauté ethnique qui n'a plus l'homogénéité de

⁹ Guy Sylvestre, Naissance de nos lettres, dans Les Mémoires de la Société Royale du Canada, vol. 45, sect. 1, livr. de 1951, p. 71-78.

la foi¹⁰". Après un siècle, nous pourrions reprendre, en la variant, la phrase de Charles Nodier qui servit d'épigraphe¹¹ aux Soirées Canadiennes en 1861: "Hâtons-nous de graver le visage du peuple canadien avant qu'il l'ait oublié".

Dans la présente étude, plus de trois cent vingt-cinq pièces en vers servent à illuminer certains traits du visage canadien d'autrefois. Comme il n'existe aucun répertoire complet de ces poèmes, nous avons dû les repérer dans les vieux journaux de nos archives publiques et privées, laissant de côté quelques compositions négligeables. Notre exploration à travers l'oeuvre de nos premiers versificateurs se déroule selon les principales étapes de la vie politique et les thèmes poétiques propres à chacune.

Sans doute, les valeurs nationales tangibles sont loin de constituer la physionomie totale d'un peuple. De plus, la littérature versifiée s'avère inadéquate à mesurer un phénomène social; n'y cherchons pas la certitude statistique. Il semble presque impossible de saisir le mouvement si complexe du sentiment national dans de naïves pièces nécessairement clairsemées. Tout au plus, croyons-nous avoir

10 Fernand Dumont et Guy Rocher, Introduction à une sociologie du Canada français, dans Recherches et Débats, no 34, livr. de mars 1961, p. 34.

11 "Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées" (Les Soirées Canadiennes. Recueil de littérature nationale, Québec, Brousseau-frères, 1861, vol. 1, page-titre).

INTRODUCTION

6

éclairé quelques aspects inconnus ou moins connus de cet élément dynamique si profondément enraciné dans le passé canadien-français: le nationalisme.

CHAPITRE I

REVE NATIONAL ET BOURGEONNEMENT POETIQUE

(1760-1790)

Un lever de rideau. Premières impressions des vaincus. Débuts de la littérature versifiée et vouloir-vivre collectif. Face aux gouvernants. Place de Carleton dans la poésie. Le thème de la fidélité au Prince. Un nouvel élément: Les valeurs nationales. Climat d'optimisme. Place du Roi dans la poésie. La présence des souvenirs. Premiers témoignages collectifs du sentiment national. L'invasion de 1775 et les "épopées orales". Littérature voltairienne et credo national. Symptômes d'une force secrète.

La Conquête de la Nouvelle-France marque, pour l'Europe, le dénouement d'un drame; dans la colonie conquise, elle signifie un lever de rideau. Le brusque changement d'allégeance entraîne un conflit racial qui ne tarde pas à se refléter dans les essais poétiques entre 1760 et 1838. En général médiocres, ces pièces sont le miroir du sentiment national des Canadiens français. Pour en saisir l'évolution, il importe de situer cette poésie dans son cadre historique.

Si l'on en croit Guy Frégault--dont la thèse est jugée "pessimiste" par les tenants de l'opinion contraire--le Canada, en perdant un passé prometteur, n'est plus "qu'une ruine politique, une ruine économique et "un résidu social"¹,

¹ Guy Frégault, La colonisation du Canada au XVIIIe siècle, dans Cahiers de l'Académie canadienne-française, Montréal, vol. 2, livr. de 1957, p. 79.

un "vaincu prostré²" devant une puissance en plein essor. Désormais la courbe politique décrit des fluctuations inquiétantes. Une fois les cadres anglais substitués au rouage français, les Canadiens français s'engagent à l'aveuglette dans les aléas d'une politique anglo-saxonne. Après quatre années d'un régime provisoire rassurant, la Proclamation Royale de 1763 impose au Canada un régime anglais, menaçant de mort la nationalité canadienne-française. "Le régime militaire faisait place au gouvernement civil despotique³"; ce dernier semble vouloir retirer les uns après les autres les droits essentiels garantis par la cession: la conservation des lois françaises, l'usage de la langue, le libre exercice de la religion.

Certes, pendant dix ans, les sages compromis des gouverneurs calmeront les protestations du peuple vaincu, mais en même temps, ces accommodements encourageront les tentatives assimilatrices d'un petit nombre de marchands anglo-américains, récemment arrivés au pays⁴. L'Acte

2 Michel Brunet, Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs, dans Revue d'Histoire de l'Amérique Française, vol. 6, no 4, livr. de mars 1953, p. 508.

3 Frère Symphorien, Histoire du Canada, Montréal, Frères des Ecoles Chrétiennes, 1947, p. 360.

4 "On doit remarquer qu'il ne vint pas au Canada de colons des îles Britanniques, immédiatement après la Conquête. Les gens de langue anglaise dont on parle, de 1765 à 1785, étaient des commerçants venus de la Nouvelle-Angleterre et très peu nombreux". (Idem, ibid., p. 360).

de Québec de 1774 accordera aux habitants du pays le droit d'exister en tant que collectivité sociale distincte. Selon Etienne Parent, cet acte "est plus qu'une reconnaissance, il constitue [...] un vrai contrat social entre nous et l'Angleterre [...], étant la consécration de notre droit naturel⁵". Effectivement, l'an 1777 voit les premiers Canadiens français prendre place au Conseil législatif; en 1783, naît chez les conquis le désir d'une Chambre d'Assemblée, que les Anglo-Américains réclament depuis vingt ans dans le but caché de mieux dominer les anciens sujets de la France.

Pour surcroît de malheur, cette lutte politique s'aggrave encore d'un conflit social et économique. Trois groupes ethniques opèrent éventuellement un premier contact en terre canadienne. Les paysans canadiens-français, appuis d'une monarchie absolue, éprouvent une certaine défiance des droits individuels et politiques. Le groupe britannique, jouissant depuis longtemps de larges libertés, se compose de deux classes antipathiques l'une à l'autre: les dirigeants et les commerçants. Enfin, il y a les Anglo-Américains qui professent des idées nettement démocratiques. Cette

⁵ Etienne Parent, Considérations sur le sort des Classes Ouvrières, Discours prononcé le 15 août 1852, dans La Littérature Canadienne de 1850-1860, Québec, Desbarats, 1863, p. 40.

minorité⁶ n'a qu'un dieu national, l'avenir; une seule foi, le commerce; un idéal immédiat, la transformation radicale des institutions gouvernementales et sociales⁷.

Dans un tel milieu, le propriétaire rural se trouve fatalement aux prises avec le trafiquant. Leurs intérêts respectifs ne peuvent qu'engendrer une lutte économique doublée d'un conflit racial qui aura sa répercussion dans la politique. De plus, les notions modernes de la liberté, font surgir dans l'âme canadienne-française une profonde inquiétude. Cette première expérience collective s'enregistre dans la littérature versifiée, à laquelle il nous faut maintenant revenir.

Il est vrai que la catastrophe de 1760 n'avait pas éveillé un sentiment collectif ardent. Une seule pièce, recueillie par E.-Z. Massicotte, laisse soupçonner une première crise de la conscience nationale: il s'agit d'une courte chanson, laissée par un des glorieux vaincus de 1760:

6 "Ces Américains sont peut-être 30 en 1765 et plus de 50 en 1774, sans compter leurs familles, et presque tous appartiennent à la classe commerçante. [...] Plus entichés de liberté que de justice, ils réclament surtout [...] un gouvernement représentatif qui fera des membres de leur minorité les chefs de ce pays conquis" (Gustave Lanctôt, Les Canadiens français et leurs voisins du Sud, Montréal, Bernard Valiquette, 1941, p. 94).

7 "The merchants had two main objects in America: the defense of [commerce] and the capture of the political power at Quebec" (D. G. Creighton, The Commercial Empire of the St. Lawrence, Toronto, Ryerson, 1937, p. 35).

Quand George trois, prit l'Canada
 La sainte Vierge est au combat,
 A la trahison de Valgor [Vergor],
 Elle était entre les deux camps,
 Pour défendre nos régiments.

Courage mes frères Canadiens
 Prenons notre sort en chrétiens
 Et soutenons notre couronne
 Braves soldats et miliciens,
 Soutenons-la jusqu'à la fin.

Invoquons les Anges et les Saints,
 Qu'ils nous tend(ent) aujourd'hui la main.
 Et implorons la Vierge sainte
 Qu'elle daigne par sa bonté,
 Nous conserver la liberté.

Qu'en a composé la chanson,
 C'est un soldat du bataillon
 Qu'est prêt à se livrer lui-même,
 Pour la défense de ses droits,
 Vive le Roi! vive la paix⁸!

Ces quatre strophes d'octosyllabes boiteux révèlent, bien que maladroitement, les éléments essentiels de l'esprit national d'alors: le particularisme ethnique, le vouloir-vivre collectif, la fidélité au Roi, le goût d'une certaine liberté.

Ces traits seront renforcés par l'arrivée du lieutenant-gouverneur Carleton en 1766, prélude d'une époque de croissance pour la jeune nationalité. Dans un climat de franche sympathie, la vie canadienne-française se trouve en état de pousser de profondes racines. Cette période est celle qui fournit le plus grand nombre de poèmes avant 1806.

8 (s.a.), La perte du Canada, chanson reproduite par E.-Z. Massicotte, Nos Chansons historiques, dans Le Bulletin des Recherches Historiques, vol. 27, no 1, livr. de janv. 1921, p. 30-32.

Des trente poésies légères reflétant la pensée nationale entre 1760 et 1790, une dizaine sont dédiées, entièrement ou en partie, à Carleton; on accorde une ou deux pièces à peine à chacun de ses successeurs ou au Roi. Toutes cependant respirent la fidélité au Prince et le sens de la sécurité.

Première en liste, une chanson du jour de l'an⁹ distribuée en 1768 aux abonnés de la Gazette de Québec, ébauche la situation qui existe au pays:

Concilions pour nos projets
Les anciens, nouveaux sujets,
Lon lan la derirette
Réunissons tous les esprits.
Lon lan la deriry.

Le chansonnier d'occasion ne se fait pas d'illusion: la mésintelligence, voire la discorde, menace la société canadienne. Mais la conscience d'être sujets du même Roi est plus forte que le particularisme racial. Aussi le rimeur rallie-t-il les esprits autour du "père commun":

Imitons notre gouverneur,
Il est toujours de bonne humeur
Lon lan etc.
Avec les grands et les petits
Lon lan etc.

Mais lorsqu'il ne fait pas de bien
Il compte ce jour-là pour rien,
Lon lan etc.

⁹ Dès le matin, le porteur de la Gazette de Québec faisait sa ronde, distribuant aux abonnés une pièce de poésie anglaise et une chanson française. La première Chanson du jour de l'an en français paraît en 1768; elle inaugure une habitude consacrée dans la suite par une tradition presque séculaire.

C'est le Titus de ce Païs.
Lon lan etc.¹⁰

L'attachement des vaincus au représentant du Roi, s'explique en partie du fait que Carleton exerce un véritable paternalisme envers les Canadiens français et, par suite, un souverain mépris pour les commerçants oppresseurs. Voilà en abrégé l'histoire nationale à ses débuts.

Cette même année, un porte-parole anonyme, sans doute membre de l'élite canadienne-française¹¹, rend à Carleton, devenu gouverneur à l'automne de 1768, des hommages dithyrambiques:

Je n'ai pas seul cet avantage,
Un chacun tient le même Language (sic);
En ne cessant ses vœux pour Toi,
Il ne voit dedans ta personne,
Qu'un présent que le Ciel lui donne,
Et vit maintenant sans effroi.

Ces octosyllabes laissent deviner le souci de sécurité. Les alexandrins finals font l'éloge du chef et soulignent ses vertus, jugées essentielles à la tranquillité du peuple:

En toi nous admirons la vertu, la sagesse,
La severe (sic) équité, la douceur, la noblesse;
Pour tout dire en un mot, nous admirons en Toi,¹²
Et le bonheur du peuple, et le bon choix du Roi¹².

¹⁰ (s.a.), Chanson du jour de l'an, dans La Gazette de Québec, no 157, livr. du 31 déc. 1767, feuille volante.

¹¹ Tandis que Murray mettait sa confiance dans le paysan, Carleton s'appuie avant tout sur la noblesse et le clergé (voir Léon Gérin, L'intérêt sociologique de notre Histoire au lendemain de la conquête, dans La Revue Trimestrielle Canadienne, vol. 1, no 1, livr. de mai 1916, p. 12).

¹² (s.a.), Sentiment général du peuple. A Son Excellence Guy Carleton, Ecuyer, dans La Gazette de Québec, no 201, livr. du 3 nov., 1768, p. 4, col. 2.

Il est clair que le sentiment de sécurité s'identifie avec la personne de Carleton.

Un an plus tard, les étudiants du petit Séminaire de Québec chantent, au Château St-Louis, une ode devant le même gouverneur, à l'occasion de la "naissance de la Reine". Il sied parfaitement à ces jeunes gens de préciser la pensée nationale: le bonheur du peuple ne va pas sans la jouissance de la paix. Des trois strophes qui exaltent la paix, voici la seconde:

Que chacun assis à son Ombre,
Goûtant les Douceurs de la Paix,
Chasse de son Coeur à jamais
Regrets, et chagrins aux Airs Sombres.

Ces vœux de paix sont bien autre chose que des lieux communs. Un passage de Jean Bruchési pourrait servir de commentaire à ce quatrain: "Le Canada est un casus belli permanent [...]; il a presque toujours eu, même au cours des périodes de paix relative, l'aspect d'un camp armé¹³". Sachant que la guerre favorise peu les activités intellectuelles, les étudiants exhortent le peuple:

Apprends donc en ce Jour de Fête
A ne plus déplorer ton sort,

car la vie de l'esprit pourra désormais s'épanouir:

¹³ Jean Bruchési, Le sort des armes, dans Cahiers de l'Académie canadienne-française, Montréal, vol. 2, livr. de 1957, p. 167.

Déjà les Arts en Liberté
 Paroissants (sic) avec Allégresse
 Dans le Palais de la Sagesse,
 Y sont reçus avec Bonté¹⁴.

Ces écoliers chantent leur estime pour Carleton, lors de son premier départ pour Londres, dans un autre poème lyrique. C'est au Roi qu'ils adressent leur voeu:

Monarque, respecté sur la plaine liquide,
 Qui portez au-de-là vos conquêtes rapides,
 Finissez nos regrets, rendez-nous Carleton;
 Il grave dans nos coeurs vos vertus, votre nom¹⁵.

Le sentiment vise ici l'avenir du peuple. Carleton se rend en Angleterre pour discuter les articles de l'Acte de Québec. L'acte qu'on s'est plu à nommer la "Grande Charte" des libertés canadiennes-françaises est adopté; il marque la défaite de l'américanisme au Canada. Jamais il n'y avait eu tant de joie chez les Canadiens français; grâce à Carleton, toutes les revendications nationales sont accordées. "Notre victoire était sa victoire¹⁶".

Les petites pensionnaires de l'Hôpital-Général de Québec interprètent leur idée dans le même sens:

Les plus brillantes qualités
 En vous seul réunies

¹⁴ Etudiants du petit Séminaire de Québec, Ode, dans La Gazette de Québec, no 265, livr. du 25 janv. 1770, p. 4, col. 2.

¹⁵ [Les élèves du petit Séminaire de Québec], [Ode], dans La Gazette de Québec, no 293, livr. du 9 août 1770, p. 3, col. 2.

¹⁶ Thomas Chapais, Cours d'histoire du Canada, Montréal, Bernard Valiquette, 1919, vol. 1, (1760-1791), p. 171.

Nous font autant de sûreté
Du bonheur de nos vies.

Le peuple est au comble du bonheur; il a maintenant la garantie de ses richesses les plus précieuses:

Peuple du Canada, tu dois
A ses soins salutaires
La Religion, et les Loix
Que suivirent tes Pères.
Dis donc, dans le vif sentiment
De ta reconnoissance:
Vive Son Excellence! 17!

Selon des politiques avertis, la nouvelle constitution ne fut que justice équitable: elle prévint les désirs d'annexion aux colonies américaines. D'autre part, au dire de certains historiens, ce statut impérial fut une politique à courte vue, créant le problème de la minorité canadienne-française. Quoiqu'il en soit, l'Acte de Québec a fortifié l'attachement aux valeurs nationales.

C'est encore grâce à Carleton si l'invasion américaine essuie une défaite devant Québec. Sous l'effet du plus légitime bonheur, un poète anonyme présente des éloges à Son Excellence au premier de l'an 1776¹⁸. Des titres de gloire sont à jamais acquis au gouverneur:

17 Les Petites Pensionnaires de l'Hôpital-Général de Québec, Compliments, A Son Excellence Mr. (sic) Guy Carleton, dans La Gazette de Québec, no 511, livr. du 27 oct. 1774, p. 3, col. 2.

18 Ayant discontinué ses activités à cause de l'invasion de Québec le 30 novembre 1775, la Gazette de Québec ne publie cette pièce que le 15 août suivant, précédée de ces mots: "Vous ferez plaisir à plusieurs de vos pratiques en insérant les vers suivants présentés à Son Excellence le premier de l'an".

Vous êtes l'appui des talents,
Et des Canadiens le vrai Père (sic).

En bon prophète, le poète présage des jours heureux:

O Dieux! que de faits étonnants
Doivent, dans l'avenir, décorer notre histoire¹⁹!

Tout va à souhait. Qui dira la poésie qui a dû germer dans
les coeurs en ce temps de félicité nationale?

Le 8 août 1776, la Gazette de Québec reprend ses
activités. Elle offre à ses lecteurs une ode dans laquelle
éclate l'enthousiasme populaire pour le représentant du Roi:

O vous qu'a tant vanté la Grèce(sic),
Grand Socrate, auguste Platon,
Que deviendra votre sagesse
Devant celle de Carleton!
Titus, qu'à juste titre on nomme
Le père du peuple de Rome,
Les délices du genre humain,
On peut révéler ta mémoire,
Mais je vois obscurcir ta gloire
Devant ce nouvel Antonin.

Ce délire poétique nous fait sourire; l'émotion causée par
la perspective d'un second départ de Carleton--il partira en
1778--exalte l'imagination du poète. Mais à ces éloges
hyperboliques succède une certaine appréhension:

Mais Dieux, quels sinistres nuages,
Jettent le trouble dans nos coeurs,
Carleton...ce fatal voyage (sic)...
Craignons le plus grand des malheurs,
Non...peuples bannissons nos plaintes,

19 (s.a.), (Tout anime aujourd'hui mon coeur), dans
La Gazette de Québec, no 572, livr. du 15 août 1776, p. 4,
col. 2.

Mettons fin à toutes nos plaintes,
Carleton revient parmi nous²⁰.

Revenu au Canada en 1786, Carleton n'est plus le même. Les Canadiens français ont peine à croire que l'attitude de leur protecteur soit changée²¹; ils n'en diminuent pas pour autant leur fidélité. Une pièce en majestueux alexandrins s'avère très révélatrice sur ce point. Le poète s'enflamme d'abord à la pensée du retour de Carleton:

Lors que la Renommé, annonçant ton retour,
Dit, vous allez revoir l'objet de votre amour.
En vain célébra-t-elle un nom plus glorieux,
Ce nom jadis si cher nous est plus précieux.

Quelle réticence significative pourtant dans cet autre vers:

Ah! pour nous rendre heureux il fera son possible²²!

Enfin les étrennes²³ de 1788 accorderont tout juste quelques mots de bienveillance au gouverneur:

En vain le Lord voudroit nous gouverner en pere (sic),
Ses talens, ses vertus, tout ce qui le rend chere (sic),
Ne pouroient (sic) pas nous rendre heureux²⁴.

20 Un Gentilhomme de France, Ode. A Son Excellence Monseigneur Guy Carleton, Capitaine-général et Gouverneur en Chef de la Province de Québec etc., dans La Gazette de Québec, no 571, livr. du 8 août 1776, p. 4, col. 2.

21 Voir Michel Brunet, [Recension de] Burt, A.L., Guy Carleton, Lord Dorchester (1724-1808): Revised Version, dans Revue d'Histoire de l'Amérique Française, vol. 9, no 2, livr. de sept. 1955, p. 294-298.

22 (s.a.), A l'Imprimeur, 8 mars 1787, dans La Gazette de Québec, no 1125, livr. du 8 mars 1787, p. 4, col. 1.

23 Ainsi se nomme désormais la traditionnelle Chanson du jour de l'an publiée par la Gazette de Québec le 1 janvier

24 (s.a.), Etrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1788, feuille volante.

Puis le silence se fait sur sa personne jusqu'à son départ définitif en 1796.

Entre les années 1778 et 1786, ses remplaçants préconisent la même politique de protection; le climat optimiste se maintient. Le séjour bienfaisant de Haldimand (1778-1784) gagne le coeur des Canadiens français. Dans la Gazette Littéraire de Montréal, Valentin Jautard²⁵ et l'Ingénu publient quelques vers lyriques²⁶ à la louange de Haldimand; mais les sentiments n'y sont ni personnels ni sincères.

A son tour, un poète d'occasion publie en 1779, Vers à Son Excellence Le Général Haldimand. Il y interprète plus fidèlement les sentiments du peuple. Sous sa plume, le rêve national se précise en deux thèmes nouveaux: l'amour des sciences et des arts, l'avenir de la patrie:

Mais ton coeur généreux ne peut être content
S'il ne nous enrichit d'un plus noble présent:
Aemule des Sçavans, jaloux des connoissances,
Tu connois la valeur et le prix des Sciences.
Les Lettres et la Lecture occupent ton loisir,
Voilà ton seul penchant ton unique plaisir.
Partageant avec nous cette douce habitude,
Tu parois désirer que nous aimions l'étude.
Haldimand, Haldimand, quelles Divinités
Ont dirigé tes pas sur ces bords éloignés
Pour y faire briller les Lettres et la Science
A travers les brouillards d'une épaisse ignorance?

²⁵ "Ce Jautard est passé maître dans l'art de faire la cour; [...] quelques mois plus tard le flatteur se verra écroulé et inculpé d'outrages par l'idole [Carleton]" (Séraphin Marion, Les lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Les Éditions de l'Université, 1940, vol. 2, p. 15).

²⁶ Ils se trouvent respectivement dans La Gazette Littéraire: vol. 1, no 11, 12 août 1778, p. 41; nos 13-14, 2 sept. 1778, p. 47; vol. 2, no 17, 28 avril 1779, p. 67-68. Voir le SUPPLEMENT à notre thèse.

Les Dieux te réservèrent cet emploi glorieux
Achève ton ouvrage et nous serons heureux²⁷.

L'auteur serait-il le porte-parole d'une jeunesse avide de science? L'histoire prouve que Haldimand joua en quelque sorte le rôle de Mécène pour le Canada de son temps.

A la suite de Haldimand, deux lieutenants-gouverneurs²⁸ favorisent l'épanouissement national. Les vers très classiques adressés à Hamilton, proclament hautement la loyauté des Canadiens français envers la Couronne anglaise; ce sentiment n'est qu'une forme nouvelle de la fidélité au Prince:

Va; traverse les mers, et dis à ce grand Prince
Quels sujets il possède (sic) en cette humble province.
Dis que tout ton bonheur, en ces lieux reculés,
Étoit de rendre heureux ces peuples isolés.
Dis encore que, remplis d'un respectueux zèle (sic),
D'amour, de loyauté, que peut-être on lui cèle (sic),
Ils formeront toujours les vœux les plus ardents
Pour lui, pour son Epouse et pour ses descendants²⁹.

Encore ne faut-il pas confondre le loyalisme avec le sentiment d'affection personnelle pour le Roi ou pour ses représentants.

Hope, dont le rôle fut plutôt obscur au Canada, sera lui aussi, l'objet d'une pièce de circonstance en 1789.

27 (s.a.), Vers à son Excellence Le Général Haldimand, Pour le premier jour de l'an, dans La Gazette de Québec, no 697, livr. du 7 janv. 1779, p. 4, col. 2.

28 Les lieutenants-gouverneurs Henri Hamilton et Henri Hope se sont succédé au Canada entre 1784 et 1786.

29 (s.a.), A Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Henri Hamilton. Sur son départ pour Londres, dans La Gazette de Québec, no 1054, livr. du 3 nov. 1785, p. 4, col. 2.

Le poète y exprime l'admiration des Canadiens français dans une longue série d'alexandrins chargés de comparaisons stéréotypées:

Tels on voit sur les mers après de dongs orages,
 Les flots tumultueux s'éloigner des rivages;
 Un vent frais rend l'espoir aux matelots tremblans,
 Qui lancent dans les airs mille sons éclatans.
 Tels aujourd'hui nos coeurs banissant la contrainte,
 Se livrent au bonheur qui succède à la crainte.
 Henri va reparoitre à nos yeux satisfaits³⁰.

Jusqu'ici les couplets populaires ont chanté le mérite des protecteurs du peuple, faisant peu de place à la personne du Roi: c'est déjà un sentiment royaliste affaibli. L'unique poème consacré au monarque dans toute cette période est un mauvais sonnet publié en 1773 par un improvisateur anonyme, lors de l'érection d'un buste du souverain sur la place d'armes à Montréal³¹:

Tout est grand dans le roi, l'aspect seul de son....
 Buste,
 Rend nos fiers ennemis plus froids que des.....
 glaçons,
 Enrichi par la mer et par l'or des.....
 moissons,
 On voit tout succomber sous son bras si.....
 robuste,
 Qu'on ne nous vante plus les miracles d'.....
 Auguste,
 George de bien régner lui ferait des.....
 leçons,
 Horace en vain l'écale aux dieux de ses.....
 chansons,

30 (s.a.), Hommage sur la Convalescence de l'Honorable Henri Hope, Lieutenant-Gouverneur du Canada, dans La Gazette de Québec, no 1224, livr. du 29 janv. 1789, p. 4, col.2.

31 Ce sonnet est suivi du commentaire que voici:
 "[...] les Montréalistes ne se [sont hasardés] à gravir les sommets du Pinde qu'en 1773, c'est-à-dire neuf ans après les Québécois".

Rien moins que mon héros il était sage et.....
 Modeste sans faiblesse et ferme sans.....
 Tandis qu'aux gens de bien il fait un doux.....
 Contre l'impiété ses lois servent de.....
 Et d'un si vaste état conduisant les.....
 Par le charme secret des grâces qu'il.....
 Du prince et des sujets il forme les.....

juste,
orgueil,
accueil,
digue,
ressorts,
prodigue,
accords³².

Hommage d'occasion, cette curiosité littéraire jaillit de la même source optimiste et fidèle qui a fait naître les vers enthousiastes exaltant les bienfaiteurs depuis 1768.

A l'influence bienfaisante des gouverneurs s'ajoutent, entre 1760 et 1790, trois facteurs moins puissants sur les destinées de la nation, mais qui apportent cependant des nuances à l'esprit national. Elles sont à l'origine d'une dizaine de pièces rimées dont quelques-unes, dans la veine satirique, laissent deviner un duel qui ne peut se dérouler désormais sans qu'on entende des cliquetis.

En tout premier lieu, on constate une présence des souvenirs: ceux de l'ancienne patrie et de son Roi. La Gazette de Québec ne craint pas de ranimer le passé en publiant, en novembre 1775, un poème d'origine française, Chanson Nouvelle sur le Sacre de Louis XVI. C'est l'heure

32 (s.a.), Vers en bouts-rimés à l'occasion du Buste du Roi, érigé sur la place d'armes à Montréal, le 7 Octobre 1773, dans La Gazette de Québec, no 457, livr. du 14 oct. 1773, p. 3, col. 2.

où les armées américaines assiègent Québec. Il importe de ne perdre aucune occasion pour renforcer chez les anciens sujets français le sentiment monarchique contre les séductions des principes républicains:

Chantons par réjouissance,
Le sacre et Couronnement,
De notre Roi de France;
Car, rien n'étoit plus charmant:
Reims, entre les autres villes,
Brilloit comme un Paradis,
Hommes, Garçons, Femmes et Filles
Etoient aux plus réjouis.

.....

Le Roi donna à l'Offrande,
Un Pain d'or, un Pain d'argent,
Treize Pièces (sic) d'or sans attendre,
Pour l'offrir au Dieu vivant;
Et en signe d'Alliance
On lui mit l'Anneau au doigt;
Car il épousa la France,
Les Eglises avec leurs Droits.

Quel bonheur pour notre France,
Notre Monarque est Sacré,
Nous n'aurons plus d'indigence,
Car il va nous protéger;
Il nous traitera en Pere (sic),
Nous sommes tous ses Enfants,
Qu'il est doux et débonnaire,
Il nous aime infiniment³³.

Au centre des souvenirs surgit le sacre du Roi, image qui réchauffe l'âme de ces gens dont l'unique culte est celui du trône et de l'autel!

En second lieu, l'esprit subversif anglo-américain, durcit étonnamment le sentiment de solidarité. Nous

33 (s.a.), Chanson Nouvelle sur le Sacre de Louis XVI, dans La Gazette de Québec, no 568, livr. du 30 nov. 1775, p. 4, col. 2.

assistons ici à l'une des premières manifestations collectives de la nationalité canadienne-française.

Rappelons brièvement les péripéties de l'Invasion américaine propres à éclairer le contenu des chansons composées à cette époque. C'est, en octobre 1774, l'appel à l'indépendance lancé aux Canadiens par le Congrès américain, puis en juin 1775, la résolution de porter la guerre en territoire canadien. La capitulation de Montréal suit celle du fort Saint-Jean en novembre de la même année. A Québec, le matin du 31 décembre marque la défaite américaine où s'est signalée la milice canadienne-française. L'invasion se termine plus tard par un échec complet des armées du Congrès.

Parmi les nombreuses pièces et chansons sans doute en vogue à cette époque, quatre seulement nous sont parvenues, dont trois appartiennent à la littérature orale³⁴. Toutes quatre témoignent d'une vitalité accrue du sentiment national, d'une conscience de l'unité, et d'une fidélité indéfectible en face de l'étranger.

Cinq couplets d'un chant militaire transmis oralement, ont été recueillis par E.-Z. Massicotte. Ce poème ne s'apparente-t-il pas aux courtes chansons populaires--

34 On se souviendra que l'imprimerie de Québec avait forcément interrompu la publication de son journal le 30 novembre 1775; aucune pièce ne fut donc publiée jusqu'à ce que les activités de la Gazette de Québec reprennent le 8 août 1776.

épopées orales³⁵--qui circulent, dit-on, encore de nos jours en Crête, en Yougoslavie, en Russie, inspirées par les guerres récentes? Le premier couplet chante la soudaineté de l'attaque effectuée le 31 décembre, à cinq heures du matin à la faveur d'une tempête:

Au Canada est arrivé
Une chose à remarquer
Les Canadiens vivaient tranquilles
Les Bostonnais ont décidé
De les soumettre à leur contrée.

Tout cède devant l'armée des rebelles: ils prennent le fort de Carillon, "toutes les autres places et toutes les provisions", nous dit le chansonnier; mais ils sont attendus à Saint-Jean:

Le fort Saint-Jean en vérité
A pour sûr le mieux résisté,
Et malgré toute leur vaillance
Les Bostonnais l'ayant bloqué
Il a fallu capituler.

La résistance dure sept semaines à ce fort, après quoi Montréal aussi se rend. Enfin c'est la victoire:

Montgomery après cela
Poursuit Carleton à grands pas
A entré par la Basse-Ville
Pour prendre Québec par assaut
C'est là qu'il trouve son tombeau³⁶.

En effet, Montgomery, le plus jeune général de l'armée

³⁵ Voir à ce sujet Cecil Maurice Bowra, L'épopée orale, dans La Table Ronde, no 132, livr. de déc. 1958, p. 30 et 39.

³⁶ (s.a.), L'Invasion Américaine, chanson reproduite par E.-Z. Massicotte, L'Invasion Américaine Chantée, dans Le Bulletin des Recherches Historiques, vol. 26, no 8, livr. d'août 1920, p. 241-242.

d'invasion, et son aide de camp trouvent la mort devant Québec défendue par une garnison de dix-huit cents hommes dont neuf cent soixante-dix miliciens canadiens-français³⁷.

La fierté des assiégés est légitime. Parlant de l'attaque sur Québec, l'histoire nous dit que Montgomery fut reçu par "une fusillade nourrie qui mit le désordre dans ses troupes³⁸". Un chansonnier d'occasion immortalise cet exploit dans un chant assez grivois recueilli par F. Larue:

Les premiers coups que je tirai
Sur ces pauvres rebelles,
Cinq cents de leurs amis
Ont perdu la cervelle,
Yankéé Doodle, tiens-toi ben (sic)
Entends-ben, c'est la musique,
C'est la gigue du Canadien
Qui surprend l'Amérique³⁹.

C'est charmant de sel gaulois! Ces vaillants coups portés au Puritain valent bien ceux d'Olivier tuant le Sarrazin:

Et la cervelle à ses pieds lui fait choir:
Avec sept cents des siens il l'abat mort⁴⁰.

Partant, les Canadiens français ont en haine ces rebelles. "L'iniquité lève la tête", disait d'eux un poète déjà cité. Il va jusqu'à les appeler:

37 Voir Gustave Lanctôt, op. cit., p. 109.

38 Marcel Trudel, Louis XVI, le Congrès américain et le Canada, 1774-1789, Québec, Les Éditions du Quartier Latin, 1949, p. 69.

39 (s.a.), (Les premiers coups que je tirai), dans Le Foyer Canadien, Québec, Desbarats, 1865, vol. 3, p. 38.

40 Raoul Mortier, La Chanson de Roland, Paris, La Bonne Presse, 1944, p. 71.

Vils protecteurs de l'injustice,
Présomptueux soutiens du vice⁴¹.

Le peuple canadien-français guidé par le clergé et la noblesse terrienne, fait preuve de loyalisme; au contraire, les commerçants américains se déroberont à leur devoir:

J'entends quelquefois des faquins
Qui méprisent les Canadiens
Mais ce sont des vipères;
Quand il a fallu batailler
Ils n'ont cherché qu'à reculer
Demi-tour en arrière;
Et tous ces braves citadins
Sont fanfarons et bons à rien,
Bon, bon, bon,
Le bruit du canon
Leur vaut un bon clystère.

L'esprit gaulois n'est pas prêt de s'affadir chez le Canadien français. Le portrait des rebelles n'a rien de flatteur:

En temps de guerre ils sont cagnards,
En temps de paix ils sont bavards,
Jaloux et peu sincères.
Sans bravoure, sans loyauté
Ils déguisent la vérité
Par différent's histoires
Et qui ne les connaîtrait pas
Les croirait tous propr's aux combats,
Bon, etc.
Le bruit du canon
N'est pas pour eux la gloire.

Le sentiment national canadien-français renferme, et pour cause, une teinte de mépris pour la minorité anglo-américaine:

Je méprise tous ces gens-là
Qui n'aiment point le Canada,
Et qui voudraient fair' croire
Que les habitants du pays
Ne sont loyaux qu'à demi,

⁴¹ Un Gentilhomme de France, op. cit.

Quand on sait le contraire
 Ce sont de méchants serviteurs
 Qui cherch'nt à nous ravir l'honneur
 Bon, etc.
 Le bruit du canon
 Les chasse en Angleterre.

Ce mépris justifié que les vaincus nourrissent pour ces mauvais sujets, n'altère pas leur loyauté à la couronne anglaise:

Amis, prenons le verre en main
 Remplissons-le de ce bon vin
 Et répétons sans cesse
 A la santé de George Trois,
 Buvons tous à lui trois fois trois
 Ne craignons pas l'ivresse;
 Si quelqu'un vient à culbuter
 Les plus vaillants pourront chanter
 Bon, etc.
 Canon et flacon
 Conduis'nt à la victoire⁴².

Il n'y a pas de doute, la solidarité des Canadiens français et leur loyauté à la Couronne ressortent avec force devant l'assiégeant, mais elles contrastent singulièrement avec l'inertie des résidents anglo-américains. Ceux-ci, non contents de refuser la lutte ouverte, se font les agents sournois de la révolution.

A cette opposition anglo-américaine s'ajoute enfin un élément moins bruyant mais tout aussi gênant: les agissements d'une poignée de Britanniques faisant cause commune avec les marchands américains. Voilà la troisième des influences qui agit sur le sentiment des Canadiens français.

⁴² (s.a.), (J'entends quelque fois des faquins), dans Le Foyer Canadien, Québec, Desbarats, 1865, vol. 3, p. 40-41.

Ainsi se maintient, entre les groupes ethniques, un climat de discorde. Selon l'histoire, les assimilateurs anglo-canadiens multiplient les procédés en vue d'angliciser et de "protestantiser" les nouveaux sujets. Le plus habile de ces procédés est sans contredit l'abondante littérature voltairienne servie au lecteur canadien après 1767 par les imprimeurs anglo-saxons⁴³. Il en résulte un sourd mécontentement chez nos compatriotes blessés dans leur profonde attache à la religion catholique.

Une épître anticatholique⁴⁴ au Cardinal Querini en 1767, reste sans réponse; mais l'Hymne⁴⁵ diffamatoire contre les Jésuites en 1785, soulève l'indignation. Dans sa réplique, l'habile versificateur condamne ces propos injurieux de Voltaire:

Ce corbeau croassant est de mauvaise augure.
Esprit noir et chagrin, détracteur éternel,
Ennemi déclaré de l'amour fraternel,
Il n'a que du poison, et comme une harpie,
Il fouille et salit tout. Détestes (sic) cet impie.

⁴³ La Gazette de Québec, dirigée par des Anglo-Saxons, était l'organe semi-officiel du gouvernement. Ses éditeurs manifestaient une "discretion calculée pour tous les événements qui concernaient le pays" (Le Foyer Canadien, Québec, Desbarats, 1865, vol. 3, p. 36). Cependant, à maints égards elle était aussi "l'organe des intellectuels canadiens français" (Séraphin Marion, Les lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Les Editions de l'Université, 1939, vol. 1, p. 103).

⁴⁴ Voltaire, Épître de Monsieur de Voltaire à Monsieur le Cardinal Querini, qui lui demandoit absolument une Ode sur l'Eglise Catholique à laquelle il a fait des Présens, dans La Gazette de Québec, no 116, livr. du 23 mars 1767, p. 4.

⁴⁵ (s.a.), Traduction de la pièce Latine du 8 Décembre 1785, dans La Gazette de Québec, no 1061, livr. du 22 déc. 1785, p. 4, col. 1.

Ses soixante-douze alexandrins mériteraient d'être cités en entier. Nous nous contenterons d'en citer le quatrain final:

Naturel du païs, avoué de mon Roi,
Je tiens à mon Église; il honore ma foi.
Tu dois la respecter; je respecte la tienne.
Vivons tous deux en paix, chacun suivant la sienne⁴⁶.

Voilà tout le credo national: fierté d'être les authentiques habitants du pays, religion avant tout, fidélité conditionnée envers le Roi, respect des droits d'autrui!

Cependant la mésentente, qu'on ne parvient pas à voiler, perce dans les étrennes de 1780:

S'entre-arrêter à chaque pas,
Agir par politique,
S'entre-baiser comme Judas,
C'est ce que l'on pratique⁴⁷.

Même écho dans les étrennes de 1787⁴⁸; et enfin dans celles de 1790 pointe de nouveau cette hostilité mal dissimulée:

Entre ennemis on fait la paix,
Au moins en apparence⁴⁹.

A la faveur des bouleversements historiques du XVIII^e siècle, de profondes transformations s'effectuent

⁴⁶ (s.a.), Réponse au Poets Corner du 8 Décembre 1785, dans La Gazette de Québec, no 1061, livr. du 22 déc. 1785, p. 4, col. 1.

⁴⁷ (s.a.), Étrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1780, feuille volante.

⁴⁸ (s.a.), Étrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1787, feuille volante.

⁴⁹ (s.a.), Étrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1790, feuille volante.

sourdement dans l'âme nationale. Combien savoureuse cette lettre qu'un Canadien français adresse à la Gazette de Québec en septembre 1765, demandant aux imprimeurs de lui dire ce qu'est cette liberté dont tout le monde parle autour de lui:

[...] je n'ai aucune idée véritable de ces libertés, [donc] je ne puis savoir si elle (la liberté) est attaquée.

Il se dégage de cette naïve supplique un air de sincérité qui n'est pas sans charme:

Vous voyez, Messieurs, que je ne suis pas le seul qui ait besoin d'être éclairé sur ce point. Il y a parmi ceux de votre nation tant de plumes sçavantes et disertes, qui seroient en état de nous donner un recueil précis de ces libertés. Engagez-les, je vous prie, à ne pas nous refuser ces instructions; composant le même peuple, jouissons tous ensemble des mêmes avantages⁵⁰.

Ce Canadien est de bonne foi sans doute; il constate qu'une force secrète travaille déjà l'âme collective des siens. Voici quelques indices qui confirment sa pensée. Dès 1768, Monseigneur Briand note: "Il ne faut pas qu'ils [les Canadiens français] pensent que la liberté anglaise permette de tout faire et de désobéir⁵¹. En 1771, il exhorte ses ouailles à fuir certains livres dont les auteurs

⁵⁰ Civis Canadensis, Aux Imprimeurs, dans La Gazette de Québec, no 67, livr. du 26 sept. 1765, p. 2, col. 2.

⁵¹ Monseigneur Briand, [Lettre] au curé de Sainte-Rose (M. François Petit) 27 sept. 1768, dans Le Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1929-1930, p. 75-76.

"sont aussi libertins d'esprit que de coeur⁵²". En 1775, des agents de la révolution américaine envahissent le Canada, "parcourant la campagne et catéchisant les habitants en commentant la lettre [démocratique] du Congrès⁵³". De fait, la Révolution américaine" a exercé une profonde influence dans le Québec. Elle fut l'éducatrice politique⁵⁴" des Canadiens français. "Par les Américains ils ont lié connaissance avec la liberté; ils ont pris conscience de leurs droits, ils ont même appris l'alphabet politique⁵⁵". Déjà ils sont mis en éveil par la littérature révolutionnaire importée d'outre-mer, malheureusement virulente:

Avec ardeur tu défendras
 La Liberté, dès à présent.
 Du Clergé tu supprimeras
 La Moitié nécessairement.
 Aux Gens de Loi, tu couperas
 Les Ongles radicalement.
 Aux Financiers tu donneras
 Congé définitivement.
 De tes Subsidés tu sauras
 La cause et l'emploi clairement,
 Et jamais tu n'en donneras
 Pour engraisser un fainéant.
 [...]
 Ainsi faisant tu détruiras
 Tous les Abus absolument.

52 H. Têtu et C. Gagnon, Mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques de Québec, 1740-1806, Québec, Côté et Cie, 1888, vol. 2, p. 220.

53 Gustave Lanctôt, op. cit., p. 100.

54 Idem, ibid., p. 124.

55 Idem, ibid., p. 126.

Et d'Esclave tu deviendras
Heureux et Libre assurément⁵⁶.

On est déjà loin du loyalisme spontané et des strophes naïves du milieu du siècle. A ce point de notre recherche, un regard rétrospectif s'impose. Dans l'ensemble, ces poésies bien imparfaites et qui méritent à peine ce nom, respirent essentiellement une volonté d'existence qui va s'épanouissant. Elles n'expriment qu'une simple conscience collective s'accrochant à l'essentiel: l'idéologie de la fidélité au Prince, le particularisme racial, la foi, les lois. Aux environs de 1775, cette littérature rythmée indique un point-sommet où la conscience de la nationalité devient aiguë; c'est qu'alors s'entre-croisent chez le peuple des tendances qui consacrent son droit à l'existence et d'autres qui le menacent. Elle dévoile deux courants de pensée: le premier, fait d'optimisme et de fidélité aux protecteurs; le second, moins prononcé, indique une réaction défensive traduite par le mépris envers l'opresseur.

La valeur poétique de ces pièces est tout simplement médiocre; elles sont dépourvues d'inspiration créatrice individuelle. Le poète qui est plutôt "rimailleur", fait souvent un sermon en vers sur les thèmes favoris de la communauté ethnique. Vers 1775, le thème de la solidarité s'exprime par la substitution fréquente du mot "Canadien" au mot

56 (s.a.), Pièce patriotique, dans La Gazette de Québec, no 1277, livr. du 28 janv. 1790, p. 4, col. 1.

"peuple". A peine quelques poèmes s'apparentent au lyrisme: ce sont des odes ou des chansons dont les meilleures célèbrent Carleton. Les alexandrins sont à l'honneur; les moins imparfaits jaillissent sous le coup d'une forte réaction de défense. Le souci des ressources verbales: rythme, musicalité, images, n'apparaît nulle part.

Vers la fin de cette période 1760 à 1790, la facture du vers s'améliore; le sentiment s'avère plus personnel et plus hardi. En somme, on sent un effort, une secrète poussée vers une plus grande liberté d'expression. C'est que l'expérience poétique colle d'assez près à l'expérience sociale et politique. Ainsi, la répercussion de la Révolution française et l'ère des libertés parlementaires au Canada, ont modestement contribué à un renouveau littéraire certain, mais qui n'appartiendra qu'au XIXe siècle.

CHAPITRE II

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

(1791-1805)

Rêve du peuple. Les principes révolutionnaires réagissent sur le Canada. Poésie révolutionnaire. Le républicanisme dans la poésie. Licence et liberté. Les traditionnels courants de fond. Poésie anti-révolutionnaire. Poésie antidémocratique. Poésie antibonapartiste. L'âme nationale opte pour la liberté et l'ordre.

Chaque époque propose ou impose à un groupe ethnique de nouvelles voies dans la poursuite de ses destinées. Au Canada, l'année 1791 ouvre une ère d'expérimentation, le demi-siècle le plus prenant de l'histoire nationale. Par l'Acte constitutionnel de 1791, le Parlement britannique signifie sa ferme décision de conserver la nationalité canadienne-française. La récente constitution autorise la séparation du Haut et du Bas Canada; elle crée dans chaque province une Chambre d'Assemblée afin de permettre aux Canadiens français d'élire des représentants qui "aient le droit de faire leurs lois dans leur langue suivant leurs usages¹". Elle leur apporte un premier germe de liberté: le droit de cité. Elle confère à la collectivité canadienne-française une force qu'à aucune époque elle n'a possédée,

¹ Cette intention de favoriser les Canadiens français était explicite dans les débats de la Chambre des Communes lors de la passation du Bill (voir Thomas Chapais, Cours d'Histoire du Canada, Montréal, Bernard Valiquette, 1919, vol. 2, p. 69).

un instrument puissant de préservation et de victoire. C'est alors que le rêve du peuple atteint à sa plénitude. L'Acte de 1791, comme l'Acte de Québec, vient consacrer un état de fait: "le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage [national]²".

La vie canadienne-française s'inscrit donc dans le droit constitutionnel au moment où la Révolution de 1789 sonne le réveil des nationalités en Europe. La nation française s'apprête à substituer sa souveraineté à celle du roi. Une tradition tenace, mais non fondée, veut que les Canadiens français n'aient pas été atteints par les idées qui ont amené l'ère des républiques démocratiques. La vérité historique est tout autre. "Les Canadiens ont vécu présents au monde de leur époque; il est évident que la Révolution française a profondément remué les Canadiens³": voilà un témoignage contemporain. Selon A. Maheux, "le groupe canadien-français ne pouvait pas échapper à l'influence du mouvement nationaliste qui balayait l'Europe⁴". Au temps de la Révolution, la correspondance des Ursulines de Québec, témoigne dans le même

2 C'est ce fait qui constitue une "nation" (voir Paul Robert, Nation, citation 1, dans Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française, Paris, Société du Nouveau Littre, 1959, vol. 4, p. 736, col. 1).

3 Michel Brunet, La Révolution française sur les rives du Saint-Laurent, dans Revue d'Histoire de l'Amérique Française, vol. 11, no. 2, livr. de sept. 1957, p. 155.

4 Arthur Maheux, Le nationalisme canadien-français à l'aurore du XXe siècle, dans The Canadian Historical Association Report, University of Toronto Press, 1944, p. 58.

sens:

Nous mettrons en regard la correspondance de France avec la nôtre, en ce qui concerne le sujet qui nous occupe, et nous verrons que l'impiété philosophique, qui préparait la Révolution française, dès le temps de l'invasion américaine et même auparavant, eut sa réaction en Canada, malgré la distance des lieux et l'opposition des gouvernements. Il est vrai qu'elle n'éclata pas dans notre pays, en cet abîme de maux et d'horreurs qui épouvantèrent les peuples de l'ancien continent; mais elle a laissé un venin qui n'a que trop longtemps gangrené la société, surtout la haute société⁵.

L'organisation politique de la colonie venait d'être remaniée dans le sens démocratique; ce changement devait entraîner éventuellement une prise de conscience nationale. Pour le moment la poésie du Canada français, entre les années 1791 et 1805, traduit tout simplement les sentiments d'un groupe ethnique qui prend position devant les bouleversements européens; elle dévoile une pensée qui se précise graduellement.

La toute première attitude commandée par l'attraction d'une séduisante liberté est un engouement inexplicable pour la révolution. Dès 1789, des écrits révolutionnaires foisonnent dans la presse canadienne; en 1790 la prose ne tarit pas de louanges sur la Révolution; l'année 1791 offre une ample moisson de nouvelles et d'écrits du même genre. Six pièces rimées plaident pour les nouveaux droits de l'homme. Le Canada est en retard de quelques semaines seulement sur les

⁵ [L'annaliste], Les principes révolutionnaires réagissent sur le pays, dans Les Ursulines de Québec, Québec, Darveau, 1866, vol. 3, ch. 3, sect. 6, p. 161.

nouvelles de Paris. Au premier jour de l'an 1791, l'auteur des étrennes⁶ trouve le sujet de sa chanson dans les événements d'outre-mer:

Chaque semaine assiduellement
 Je vous apporte en diligence
 Un fidelle (sic) récit de chaque événement
 D'importance et de conséquence,
 Qui arrive en Europe et surtout dans la France,
 Païs fort peuplé et très grand,
 Dont Paris est la Capitale,
 Où l'Assemblée Nationale
 Siège depuis quelque tems,
 Et fait enrager bien des gens
 Qui faisait (sic) enrager les autres,
 (Ceci soit dit entre nous-autres)
 Ainsi que des loups dévorans.
 De plus j'apporte les nouvelles
 De ce qui se passe à Bruxelles,
 A Londres, à Lisbonne, à Madrid,
 Et à Constantinople aussi,
 Où Monseigneur le Grand Musti
 Est puissant comme un Pape à Rome
 Ce qui veut dire, un très grand homme.

Prenant le parti des sujets contre les Princes, le poète ajoute qu'il épilogue aussi sur les moeurs, coutumes et lois, et sur les puissances

Qui avancent leurs intérêts
 En ravageant tant de provinces,
 Fruit de l'ambition des Princes!
 Qui ne regardent leurs sujets
 Que comme autant de Marmousets⁷.

Le 30 juin 1791 la Gazette de Québec, sous la rubrique Nouvelles de Londres, reproduit un article renfermant un

6 Ainsi se nomme la traditionnelle chanson du jour de l'an publiée par la Gazette de Québec. Voir chapitre Ier, p. 6, note 9.

7 (s.a.), Étrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, dans La Gazette de Québec, livr. du 1^{er} janv. 1791, feuille volante.

rapide coup d'oeil sur les pays en révolution. L'auteur en dégage la conclusion suivante: "Romish bigotry, which has shed such rivers of blood, seems fast on the decline"; le journal bilingue québécois traduit ainsi, "La superstition et le fanatisme qui ont tant répandu de sang semblent sur leur déclin". L'auteur londonien appuie sa déclaration sur une vingtaine de vers, curieux arrangement d'alexandrins et d'octosyllabes, dont voici les plus significatifs:

Sitôt que la raison régnera (sic) dans le monde,
Et chassera les maux dont l'univers abonde.
Lors on ne verra plus ces vains titres pompeux,
Donnés à ces tyrans dont les affreux carnages
Portent le désespoir et la mort en tous lieux⁸.

Tyrans, carnage, loups dévorants, sanglant: tels sont les vocables de cette littérature.

Le 14 juillet 1789 a un retentissement énorme en Europe. C'est la chute de l'Ancien Régime que les Français célèbrent dans la prise de la Bastille, prison d'Etat devenue le symbole de l'absolutisme capricieux des rois.

Puisque les Canadiens français ont, en apparence du moins, et sans mot dire, digéré le poème de Londres paru le 30 juin 1791, pourquoi ne pas leur servir celui d'un patriote français, encore exalté par le souvenir des jours troubles de 1789?

⁸ (s.a.), (Quand cette consolante et céleste maxime), dans La Gazette de Québec, no 1353, livr. du 30 juin 1791, p. 1, col. 2.

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

40

Que les François à l'unisson,
 Chantent leur liberté conquise,
 Qu'ils s'écrient: aujourd'hui la Bastille fut prise,
 Aujourd'hui, de l'opprobre et de l'oppression,
 Nous avons arraché la nation flétrie,
 Et nous faisons serment de perdre tous la vie
 Plutôt que de la voir retomber dans les fers
 Que nous avons brisés aux yeux de l'univers.
 O mes concitoyens, ô mes amis, mes frères,
 Que la joie en ce jour remplisse donc nos coeurs!
 Nous ne les verrons plus ces monstres sanguinaires
 Assez et trop long-tems, heureux de nos malheurs,
 S'engorger de notre substance,
 Et de leurs dépradations
 Etalant les amples moissons,
 Effrayer nos regards des flambeaux de la France!
 Ces vautours de l'état sont enfin expirants!

Le poète se réjouit que la Liberté ait brisé les "sceptres de fer" et renversé "le trône éphémère" puis il poursuit:

Nous pouvons aujourd'hui penser, parler, écrire,
 Soit politique, soit sacrés (sic),
 Les tyrans de tout genre ont perdu leur empire,
 Et de nos esprits éclairés,
 La superstition enfin évanouie,
 A fait place au flambeau de la Philosophie⁹.

Ils sont dans l'erreur ceux qui prétendent que les Canadiens français d'alors furent imperméables à de tels accents. A preuve, ce banquet donné à Montréal par les membres du Club Constitutionnel pour fêter la nouvelle constitution canadienne; des toasts assez éloquents sont portés après celui du Roi d'Angleterre: "L'abolition de la tenure féodale, la liberté civile et la liberté religieuse; la liberté de la presse; la révolution de France; la révolution

9 Un Patriote Français, Vers Ecrits par un Patriote Français à l'occasion de la Fête Nationale en Commémoration de la Révolution du 14 juillet 1789, dans La Gazette de Québec, no 1356, livr. du 14 juillet 1791, p. 4, col. 2.

de Pologne; [...] la révocation de toutes les ordonnances qui peuvent être contraires à la liberté individuelle¹⁰."

Vers la fin de l'année 1791, la Gazette de Québec parle, non sans inquiétude, de certains "décrets qui suspendent l'autorité royale¹¹" en France. Si le rimeur du jour de l'an se fait encore l'écho de l'Europe, il n'en trahit pas moins une profonde perplexité:

Par fois (sic), dans un moment d'humeur,
Je suis aristocrate;
Plus souvent je me fais honneur
D'être un vrai démocrate;
Des François la Philosophie;
A brouillé ma Cervelle,
Car chez eux l'Aristocratie
Ne bat plus que d'une aile¹².

Désormais, des voix discordantes se mêlent aux louanges révolutionnaires. Les étrennes de 1792 glorifient cependant la nouvelle science de la liberté:

J'examine comment cette science,
Qu'à présent on connoit si bien en France,
A opéré de si grands changemens,
En dépit d'une infinité de Grands,
Qui sont enfin déchus de leur puissance,
Depuis que les François sont éclairés
Sur leurs intérêts et leurs droits sacrés.

10 Garneau fournit le détail suivant: "Ainsi la Gazette de Montréal de Fleury Mesplet, rapporte, sans oser mentionner le lieu du banquet ni les noms des assistants que la nouvelle constitution avait été fêtée dans cette ville par de jeunes citoyens" (F.-X. Garneau, Histoire du Canada, 5^e édition, Paris, Félix Alcan, 1920, vol. 2, p. 426).

11 Voir la Gazette de Québec, no 1368, livr. du 6 oct. 1791, p. 1.

12 (s.a.), Etrennes du Garçon qui porte la Gazette aux Pratiques, dans La Gazette de Québec, no 1383, livr. du 1 janv. 1792, feuille volante.

Le poète rend ensuite hommage au "fair play" britannique; ce qui est bon pour l'Angleterre est bon pour les colonies:

Pourtant la Liberté, d'un vol sur (sic) et rapide,
 Etend ses doux rayons jusque dans nos climats,
 Son feu divin vient fondre nos frimats (sic).
 De l'Angleterre à l'Amérique
 L'humanité étend ses loix.
 Un Souverain doux, juste, et politique
 Veut nous faire jouir de nos droits,
 En vertu d'un décret (sic) du sénat Britannique;
 Droits qu'à présent chacun de nous discute,
 Mais où plusieurs n'entendent rien;
 N'importe, pourvu qu'on dispute,
 Argumentons soit mal ou bien,
 Surtout, ô Canadiens! par notre Loyauté
 Prouvons que nous les avons mérité (sic)¹³.

Au Canada français de 1792 le sentiment de la liberté est inséparable de celui de la fidélité au Roi.

Cependant, l'auteur des érennes de 1793 ne ralentit pas sa verve révolutionnaire. Loin de là:

Un païs autrefois soumis au despotisme,
 D'un spectacle imposant étonne l'Univers,
 Et de la tyrannie ayant brisé les fers,
 S'achemine hardiment au républicanisme.
 Les despotes voisins, unissant leurs efforts,
 D'un monarque déchu embrassant la défense,
 Déploie en sa faveur les funestes ressorts,
 De leur dangereuse puissance.
 Quels seront les effets de ces hauts attentats,
 Sous un sceptre de fer remettront-ils la France?

C'est sans doute la première fois qu'un versificateur bas-canadien vante le républicanisme. Sa haine s'étend à tout l'Ancien Régime:

¹³ (s.a.), Impromptu patriotique-politique du dit Garçon, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1792, Feuille volante.

Le Diadème en tête et le glaive à la main,
 Nous avons vu longtemps la noire tyrannie
 Outrageant, poursuivant la liberté bannie.
 Fouler aux pieds le genre humain.
 Des brigands féodaux les rejetsons gothiques,
 Aux utiles vertus opposer leurs ayeux.
 La superstition guidant les fanatiques,
 Verser le sang au nom des Cieux.
 Princes, Nobles, Prélats nageoient dans l'Opulence,
 Les peuples gémissaient de leur prospérité;
 Du sang des opprimés(sic), des pleurs de l'indigence,
 Leurs palais étaient cimentés.
 L'injustice des grands, toujours trop bien servie,
 Peuploit d'infortunés une terre asservie,
 Oui de la tyrannie le règne doit finir,
 La liberté partout étendre son empire;
 On voit briller l'aurore d'un heureux avenir¹⁴.

Hélas! l'avenir voile plutôt la plus effroyable réalité. Le 18 avril 1793, le journal québécois annonce la sentence portée contre Louis XVI; le 25, la triste nouvelle de son exécution. C'est pourquoi après la publication de ces étrennes, on constate un revirement total des thèmes poétiques. Les éditeurs se rendent compte du danger d'une telle exubérance de sentiments révolutionnaires. Ils font marche arrière afin de donner le coup de barre capable de prévenir des écarts désastreux.

Une nouvelle prise de position s'impose. Elle se manifeste dans cinq poésies qui tentent d'éclairer les lecteurs sur le sens de la vraie liberté. La fable se prête à merveille à l'instruction du peuple; vers la fin de 1792, l'auteur d'un apologue met en scène deux étrangers abordant

¹⁴ (s.a.), Étrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, dans La Gazette de Québec, livr. du 1^{er} janv. 1793, feuille volante.

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

44

les habitants d'un canton:

Mais la foule, avant peu, se presse d'un côté;
Car l'un des deux crioit la liberté!
Et l'autre prêchoit la morale.

Le premier fait valoir ses "poumons de Stentor":

"Citoyens, amis, frères,
Disoit-il, "approchez; je vous offre un trésor
"Que n'ont jamais connu vos pères,
"La Liberté". Ce mot mille fois répété
D'une voix forte et d'un ton emphatique,
Retentit à l'instant dans la place publique,
Et l'on entend par-tout (sic): liberté! liberté!

L'autre se morfond devant quelques vieillards et de pauvres
mères de famille:

"La Liberté, de l'homme est le premier besoin,
"Mais de l'homme sortant des mains de la nature,
"Qui recueille ce germe au sein d'une âme pure.
"A cette liberté trop robuste pour vous,
"Alliez mon régime: il est un peu sévère (sic);
"Mais vous reconnoîtrez que l'effort en est doux.
"Ah! si vous négligez cet avis salutaire,
"La liberté, venue hors de saison,
"Ne seroit plus qu'une belle chimère...(sic)
"Que dis-je? elle seroit une drogue, un poison;
"Et n'en faites jamais l'expérience amère".

Ses auditeurs lui donnent raison mais ils accourent irrésis-
tiblement au premier. Le sage moraliste murmure:

"Un jour, [...], ils se repentiront,
"Et le tems saura les instruire".
Il ne se trompait pas. Un violent accès,
"Qui même alla jusqu'au délire...

On devine le dénouement: il fallut recourir au sage qui seul
put calmer les esprits. Et le fabuliste de conclure:

Vantez la liberté; proscrivez la licence;
Prêchez l'ordre, la paix, vertus de l'âge d'or,
L'humanité plus belle et plus touchante encore;
Prêchez sur-tout (sic) aux lois la sainte obéissance,

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

45

Le respect pour soi-même, enfin les moeurs! les moeurs!
Soyons libres, amis: mais devenons meilleurs¹⁵.

A la faveur du jour de l'an un poète d'occasion nous confie ses résolutions. Aurait-il quelques années auparavant encensé mal à propos les auteurs de la Révolution? L'aveu candide qu'il fait dans la troisième strophe de sa chanson porte à le croire:

Je ne veux plus
Désormais parler politique
Je ne veux plus
Car j'en ai reconnu l'abus,
C'est une funeste pratique
Surtout dans ce siècle critique;
N'en parlons plus.

Décision prudente qui ne dure que l'espace de deux couplets:

Non je ne puis
Renoncer à la politique
Non je ne puis
N'en pas parler dans mes écrits;
Je vais donc montrer ma logique,
D'un ton tant soit peu poétique
Si je le puis.

Rien ne peut empêcher le poète de proclamer la vérité:

La Liberté
Cause en nos jours bien du tapage
La Liberté
Avec sa Soeur l'Egalité
Font un effroyable ravage
Et font gémir par leur carnage
L'humanité.

15 (s.a.), La Liberté et les Moeurs. Apologue, dans La Gazette de Québec, no 1429, livr. du 22 nov. 1792, p. 4, col. 2.

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

46

Distinguons bien
 Entre liberté et licence
 Distinguons bien
 L'une a des Loix pour son soutien,
 L'autre met tout en décadence
 Sachons faire la différence
 Du mal au bien¹⁶.

Les huitième et neuvième strophes précisent le sens des libertés anglaises: la notion de fidélité au Roi prime toujours; pourtant les "justes loix du Gouvernement britannique" y assument un rôle grandissant.

Par contraste, les libertés françaises n'engendrent que des ravages. Un abonné à la Gazette de Québec, trace le tableau de ces désastres dans une adresse versifiée de huit quatrains, Au Peuple François:

Ouvre les yeux, peuple, détrompe-toi:
 Tes Représentants sont des traîtres;
 Tu n'es plus libre, eux seuls te font la loi;
 Ils se sont érigés en maîtres.

En usurpant ton pouvoir souverain,
 De l'Etat ils ont pris les rênes,
 En te flattant, ils te l'ôtent des mains
 Pour river de plus près tes chaînes.

Cet abus de la liberté fait peser le malheur sur toute la France depuis qu'elle n'a plus de roi:

Voilà le fruit depuis long-tems promis;
 Voilà ta liberté chérie.
 Chargé de fers, à ces monstres soumis,
 Ne sens-tu pas qu'ils l'ont ravie?

16 (s.a.), Chanson du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1795, feuille volante.

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

47

Pour prévenir tant de maux évidens,
 Pour mettre fin à ta misere (sic),
 Des sections seconde les élans,
 Et réclame ton premier pere (sic)¹⁷.

Le conseil n'est pas à négliger. La même idée ressort des étrennes de 1798:

Que dans Paris on s'applique
 A la réforme des Lois,
 Que le peuple au lieu des Rois,
 Admette une République;
 Qu'est-ce qu'ça m'fait à moi
 Si je vis dans l'Amérique,
 Qu'est-ce qu'ça m'fait à moi
 Si je vis sous un bon Roi¹⁸.

Sur le ton badin l'auteur s'amuse des embarras d'une France en désordre. C'est dans le même esprit que l'auteur des étrennes de 1802 insiste sur la nécessité de bien distinguer entre liberté et licence:

Quand d'une guerre sanglante
 On termine les horreurs,
 Qu'on reconnoit les erreurs
 D'une liberté mourante;
 Qu'est-ça me fait à moi
 Si l'Europe est mécontente,
 Qu'est-ça me fait à moi?
 Quand je chante et quand je bois¹⁹.

17 Un Abonné, Au Peuple François, dans La Gazette de Québec, no 1590, livr. du 3 mars 1796, p. 4, col. 4.

18 (s.a.), Etrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1798, feuille volante.

19 (s.a.), Etrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1802, feuille volante.

Voilà la prudente prédication qui refrène l'engouement révolutionnaire, manifesté entre 1791 et 1793. Dans l'âme canadienne-française surgissent alors ce que nous pourrions appeler les traditionnels courants de fond. Ce sont ces mouvements qui révèlent les profondes poussées de l'âme nationale.

Le premier, d'inspiration antidémocratique, apparaît dans la poésie du Canada français à partir de 1796. On en saisit l'orientation dans un triptyque qui raille la démocratie. A cette époque, personne n'aurait confondu liberté britannique et liberté démocratique. Qui disait démocratie disait erreur, anarchie, révolution. Que tout le monde soit chef: quelle aberration! En 1796, la feuille volante des étrennes met en circulation deux pièces antidémocratiques. Dans la première, Description des Démocrates, longue de douze vers où s'entremêlent octosyllabes, décasyllabes et alexandrins, l'auteur s'avise de contredire Aristote. L'homme est un animal raisonnable, avait dit le philosophe grec; et notre poète de soutenir que

C'est un animal sot, superbe et misérable.
 Chacun de nous sourit à son néant
 S'exagère sa propre idée,
 Tel s' imagine être un Géant.
 Qui n'a pas plus d'une coudée:
 Aristote n'a pas trouvé notre vrai nom
 Orgueil et petitesse ce me semble
 Est-ce donc là ce qu'on nomme Raison²⁰?

20 (s.a.), Description des Démocrates, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1796, feuille volante.

Hier encore la Révolution ne se présentait-elle pas comme le triomphe de la raison sur les ténèbres moyenâgeuses? Raison, oui, mais raison faussée.

La deuxième pièce, une douzaine de vers inégaux, jaillis de la même plume semble-t-il, s'intitule Le Démocrate Réformé. Fêru d'illusions, notre démocrate se réclame de droits souverains. Ces droits, comme toute chose créée, font-ils sentir leurs limites, la liberté n'apparaît plus que comme une véritable dépendance:

Quelqu'ordre survient-il (sic)? Je ne suis plus
 Le sceptre me tombe des mains. le même
 Je songe alors à secouer ma chaîne
 Impatient de rentrer dans mes droits,
 L'objet de mon plaisir le devient de ma peine
 Ma dépendance est tout ce que je vois²¹.

Enfin, c'est une fable qui fait saisir tout l'odieux de la démocratie; elle peint sans déguisement le prétendu démocrate. Un court récit, Le démocrate moderne, nous présente un bailli de village qui, en vrai démocrate, se croit fort sage. Un jour cet officier discourt avec un ami sur ce qui se passe en France:

Ah! disoit-il quelle sagesse
 Ont eu les grands Législateurs!
 Comme leur nouveau code abaisse
 Les importunes grandeurs!
 Des rangs l'absurde hiérarchie
 Par le fol orgueil établi,
 Etant détruite par la Loi;
 Je n'y verrois personne être au-dessus de moi.

²¹ (s.a.), Le Démocrate Réformé, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1796, feuille volante.

Un paysan vient à passer sans songer à saluer notre parleur:

Monsieur le Bailli fait tapage;
L'appelle insolent, et fripon,
Rustre, faquin, et lourde Bête,
Et le menace de prison,
S'il l'accoste jamais le Bonnet sur la tête.

Comme on le devine, la finale porte le coup:

Mais son ami l'interrompant;
Dit, c'est assez, je connois le mystère:
Vous voulez abaisser gens au-dessus de vous,
Sans vouloir lever ceux qui sont au-dessous;
Chut! repart le Bailli, jurez sur votre vie,
De garder le secret de la Démocratie²².

Au courant antidémocratique s'en joint un second: un loyalisme robuste, lourd de sentiments antirévolutionnaires et antirépublicains dont on peut suivre l'expression poétique à partir de 1797 dans une douzaine de pièces. Vers cette époque, ce sont les vétérans de 1775, groupés en Club Loyal ou Club Constitutionnel, qui se croient les titulaires de la conscience nationale. La glorieuse journée du 31 décembre 1775 devient le symbole d'un loyalisme qui éclate chaque année, à la fête anniversaire du Blocus de Québec, dans une chanson de circonstance composée par l'un ou l'autre de ses membres. Leurs poèmes chantés restent authentiquement du genre épique en ce qu'ils se rattachent à des souvenirs de gloire. Bien que tournés vers le passé, les poètes empruntent au présent des thèmes susceptibles de mettre en relief leur loyalisme. C'est ainsi qu'un poète-vétérain

22 (s.a.), Le démocrate moderne, dans La Gazette de Québec, livr. du 4 juillet 1799, p. 4, col. 2.

rehausse la réunion de 1796 en évoquant le mémorable exploit de la Milice canadienne:

Rappelons-nous (sic) le jour vainqueur,
 Où, par un zèle plein d'ardeur,
 Notre brave Milice,
 Préférant (sic) à tout autre emploi
 Celui d'être utile à son Roi,
 Signala son service.
 Même coeur, même sentiment
 Doivent nous unir en chantant,
 Et bon, bon, bon,
 Que le vin est bon!
 A ma soif j'en veux boire.

L'attachement des Canadiens français aux institutions monarchiques provoque une apostrophe aux "Philosophes" révolutionnaires, partisans de "l'Egalité":

Si l'hypothese (sic) vous déplaît,
 Deux mots peuvent vous mettre au fait,
 Votre philosophie,
 N'est bonne que pour des Coquins,
 Des Cartouches et des Mandrins,
 Qui dans cette manie,
 Trouvant qu'ils ont tout à gagner,
 A nos dépends (sic) voudroient chanter,
 Et bon, etc...

Nous dont l'Auguste Souverain,
 N'a rien à coeur que notre bien,
 Méprisant leur doctrine;
 Sous l'oeil de son Représentant,
 Jurons tous unanimement,
 Malgré la Guillotine,
 D'être fideles (sic) à George trois
 Et chantons tous à pleine voix,
 Et bon, etc.

Dans sa soif de vraie liberté, l'auteur prend nettement position pour la Royauté. Il va plus loin: il exhorte le peuple à se détourner à jamais de la France révolutionnaire, celle de la Terreur et de la guillotine. Bien plus, il remercie Dieu d'avoir soustrait le Canada à la France:

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

52

Enfants de la vraie liberté,
 Vous soutenez la Royauté:
 Et dans le noble exemple,
 Que votre Générosité
 Prépare à la postérité,
 L'univers vous contemple:
 L'ennemi doit le respecter,
 Et pour l'imiter et chanter
 Et bon, etc...

Canadien, chéris dans ton coeur
 L'union qui fait ton bonheur,
 Bénis la providence,
 Qui, voulant par le doux lien,
 Fixer à jamais ton destin,
 T'a soustrait à la France:
 Sans le fortuné changement,
 Ce jour te verroit-il chantant?
 Et bon, etc...²³

En décembre 1797, par le truchement de son chansonnier, le Club Loyal se détourne franchement des ennemis de la malheureuse France, à savoir les républicains et leur Directoire:

Braves Miliciens,
 L'honneur nous convie,
 Des François républicains,
 Sauvons notre patrie: (bis)
 Du directoire impudent
 Repoussons l'influence,
 Qui cause dans ce moment
 Les malheurs de la France:
 Braves etc...

Notons que le vocable "patrie" entre à ce moment dans la poésie canadienne-française. Quant à la mère patrie, l'auteur l'identifie aux Bourbons:

²³ Un Canadien, Chanson d'un Canadien Membre du Club Loyal pour célébrer l'Anniversaire du Blocus de Québec en 1775-76, dans La Gazette de Québec, no 1649, livr. du 5 janv. 1797, p. 3-4.

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

53

De tes cinq rois histrions,
 Tu sens la tyrannie:
 Les préférer (sic) aux Bourbons,
 Qu'elle (sic) est donc ta manie?
 Braves etc...

La Révolution américaine avait détaché les Britanniques de leurs frères du Sud: la Révolution française séparait les Canadiens de la France. Dès lors, dans l'imagination du poète-vétéran de 1775, les deux éléments du peuple canadien sont plus proches l'un de l'autre que des nations dont ils sont issus:

Dans le jour que nous fêtons
 Le Canadien fidèle,
 Avec ses frères bretons,
 Triomphe du rebelle.
 Braves Miliciens,
 Qu'une ardeur nouvelle,
 Contre les républicains
 Enflamme (sic) notre zèle²⁴.

A la réunion de décembre 1798, le Club Loyal prend occasion des exploits navals de l'Angleterre pour chansonner les Jacobins:

Amis chantons des Anglois,
 L'invincible Marine,
 Elle est le soutien des Rois,
 Et des Jacobins français
 La ruine, la ruine, la ruine.

Quelques strophes applaudissent aux nombreuses victoires des marins anglais. La dernière "immortalise" leur gloire:

²⁴ Un Membre, Chanson pour le Club du 31 décembre 1797, dans La Gazette de Québec, no 1702, livr. du 4 janv. 1798, p. 4, col. 2.

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

54

Bien d'autres exploits fameux,
Eternisent leur gloire.
Si les chanter je ne peux
Noblement au moins je veux
Y boire, y boire, y boire²⁵.

Le Directoire avait assumé la tâche de réduire l'Angleterre et l'Autriche ainsi que leurs alliés: la Turquie et la Russie. En 1799, la victoire autrichienne de l'archiduc Charles sur le Rhin et celle du général russe Souvarof en Italie raniment la loyauté des vétérans de 1775, et leur souci pour la patrie:

C'est l'orgueilleuse tyrannie
De ce Directoire impudent,
Qui arme contre sa patrie
Le coeur le plus compatissant.
Pour nous à qui ce jour de fête
Rappelle notre loiauté (sic),
Rien ne peut la rendre parfaite
Qu'une heureuse tranquillité (bis)²⁶.

Devenu consul le 10 novembre 1799, Napoléon inspire au poète du Club Loyal de 1800, de nouveaux accents contre la république; les guerres de Bonaparte font d'autant mieux apprécier la situation paisible du Canada:

Nouvelle France;
Que ton bonheur est grand,
Par l'assistance,
D'un Monarque puissant!

²⁵ Un Canadien, Chanson d'un Canadien Membre du Club au Dîner du 31 décembre 1798, dans La Gazette de Québec, no 1756, livr. du 3 janv. 1799, p. 3, col. 2.

²⁶ Un Membre, Chanson pour le club du 31 décembre 1799, dans Le Supplément à La Gazette de Québec, no 1810, livr. du 2 janv. 1800, p. 1, col. 2.

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

55

A ta tranquillité,
 Sans cesse il a veillé,
 Les Marins d'Angleterre
 Par ses soins t'ont sauvé
 Dans cette guerre.

Pour reconnoitre
 Un bienfait si marqué,
 Faisons paroître
 Notre fidélité:
 Dieu veuille protéger!
 A jamais couronner!
 Les Marins d'Angleterre (sic)
 Qui nous font triompher
 Dans cette guerre²⁷.

En décembre 1801, l'Angleterre, malgré son isolement, reste toujours indomptable; elle songe à une paix prochaine avec Bonaparte et le Consulat. Le poète d'occasion chargé d'égayer le Club Loyal lors de sa réunion annuelle fait de ce rare triomphe le thème de sa chanson:

En dépit de l'égalité,
 je vois en cette guerre,
 maintenant sa vraie liberté,
 triompher l'Angleterre
 de cette révolution
 la faridondaine &c. &c.
 Biribi-
 à la façon de Barabi
 mon ami.

Aux libertés anglaises il oppose la liberté française, synonyme d'asservissement. Il n'a que du mépris pour les républicains:

²⁷ Un Membre, Chanson, Par un Membre du Club Anniversaire pour le 31 décembre 1800, dans La Gazette de Québec, no 1862, livr. du 1 janv. 1801, p. 3, col. 2.

FACE A LA REVOLUTION FRANCAISE

56

A tous nos braves défenseurs
 buvons mille razades (sic):
 des Républicaines fureurs,
 méprisant les bravades,
 notre invincible pavillon,
 la faridondaine &c.
 les a tout à coup adouci
 Biribi- etc...²⁸.

Au mois d'août 1802, Bonaparte est proclamé consul à vie. Le porte-parole du Club Loyal ne manque pas de railler cette ridicule monarchie républicaine:

Souverain pour la vie,
 Quoique républicain:
 A cet être amphybie
 Je ne connois plus rien;
 Eh mais oui da
 Pauvres François, on vous joue comme ça
 Eh nenny da,
 On ne peut trouver de mal à ça.

Seul le Roi d'Angleterre tient tête au Consul; le poète-vétéran en prend occasion pour célébrer la loyauté des miliciens:

Que sa brave milice,
 Montrant sa loyauté,
 Gaiement s'en réjouisse,
 Et boive à sa santé;
 Eh mais oui-da!
 C'est fort bien de penser comme ça
 Eh nenny da!
 On ne peut pas trouver de mal à ça²⁹.

En 1803, la guerre reprend entre la France et l'Angleterre. La même année le Club Loyal, par la voix d'un

²⁸ Un Membre, Chanson pour le Club du 31 Dec. 1801, dans La Gazette de Québec, no 1916, livr. du 1 janv. 1802, p. 3, col. 2.

²⁹ Un Membre, Chanson pour le Club Anniversaire du 31 Décembre 1802, dans Le Supplément à La Gazette de Québec, no 1970, livr. du 13 janv. 1803, p. 2, col. 2.

rimeur de circonstance, va jusqu'à exprimer son regret de ne pouvoir combattre pour la Grande Bretagne:

Quoi! notre Roi chéri,
Quoi! son peuple en guerre!
Et nous tranquilles ici,
Ayant pour armes un verre! (bis)

Par un retour sur le passé glorieux des vétérans de 1775, le poète rappelle le souvenir de Carleton et celui des braves qui tinrent tête aux envahisseurs américains:

La noble émulation,
Qu'un homme de coeur prise;
Chacun dans son Bataillon
L'avoit pour sa devise.

Ce fut en ce jour heureux,
Milice volontaire;
Qu'à ce héros généreux,
Tu t'empessois de plaire.

Des onzième et douzième couplets se dégage le plus pur loyalisme et des sentiments anti-révolutionnaires authentiques:

Nous te consacrons grand Roi!
Cette ardeur, ce courage
Dont nous conservons pour toi
Dans notre coeur le gage.

Américains ou François,
Les Canadiens te jurent;
Que pour aucun d'eux jamais,
Ils ne seront parjures³⁰.

A cette gerbe des huit poèmes du Club Loyal s'ajoutent, entre 1797 et 1801, cinq autres morceaux loyalistes dont deux offrent un certain intérêt. Le 30 mai 1797 paraît

30 Un Membre, Chanson pour le Club Anniversaire du 31 Décembre 1803, dans Le Supplément à La Gazette de Québec, no 2021, livr. du 5 janv. 1804, p. 1, col. 1.

Pour la Naissance du Roi George, chant composé par Louis Labadie, maître d'école de Verchères. C'est la première pièce versifiée qui affiche la signature de son auteur dans un journal. Dans l'une de ses dix strophes, on reconnaît la version française du God Save the King:

Grand Dieu pour George Trois,
Le plus chéri des Rois
Entends nos voix:
Qu'ils soient victorieux,
Et que longtemps heureux
Il nous donne la Loi
Vive le Roi³¹.

La deuxième pièce dont nous voulons parler est une ode, Sur la mort du duc d'Enghien, composée et imprimée à Saint-Petersbourg. Ce poème ne manque pas d'attiser les sentiments antirévolutionnaires des lecteurs canadiens-français. Ils n'ignorent pas que Bonaparte, en versant le sang d'un Bourbon dans les fossés du château de Vincennes, complète l'oeuvre des Jacobins régicides. La cinquième strophe de cette ode lance un véhément appel à la France de l'Ancien Régime:

Nation jadis valeureuse!
Qui savoit chanter tes combats!
Dans une servitude honteuse
Tu souffres de tels attentats!

³¹ Louis Labadie, Pour la Naissance du Roi George, dans La Gazette de Québec, no 1672, livr. du 8 juin 1797, p.2, col. 2.

Ton sceptre dans l'ignominie!
 Tes preux chevaliers dans les fers!
 Qu'attends-tu? Reprends ton génie,
 Venge-toi, venge l'Univers³².

L'idéologie monarchiste provoque aussi un courant d'inspiration antibonapartiste qui se manifeste dans la poésie canadienne-française à partir de 1798. Huit poèmes d'inégale valeur, dont cinq retiendront notre attention, s'élèvent contre celui qui porte, dans toute l'Europe, les guerres déclenchées par les Dantonistes et les Jacobins.

Le projet d'une descente en Angleterre est à l'origine de deux satires contre le Directoire et le général Bonaparte. Le 3 mai 1798, la Gazette de Québec publie la parodie d'une chanson en vogue à Paris, chanson dont les sept couplets raillent leurs expéditions et leurs desseins:

Et pour des desseins si grands
 On offre à regrêt six francs! (sic)
 Mais dites dans un mémoire
 Que Messieurs du directoire
 Seront de l'embarquement:
 l'argent
 comptant
 Ira dans vos mains pleuvant,
 Qui ne souhaite au directoire
 La mer à boire³³.

Le même mois, une pièce de quatorze sixains, roule sur ce même thème:

32 (s.a.), Ode. Sur la mort de S.A. Re Mgr le Duc d'Enghien, dans La Gazette de Québec, no 2068, livr. du 29 nov. 1804, p. 4, col. 1.

33 (s.a.), Parodie des couplets chantés à la Citoyenne Buonaparte sur la descente future de son mari en Angleterre, à la fête de Buonaparte, dans La Gazette de Québec, no 1720, livr. du 3 mai 1798, p. 4, col. 2.

Quelle est donc ta folie,
 Républicain François:
 D'aller perdre la vie:
 Sur la Rive d'un Roi?
 Vas, vas la mort te convie,
 Vas, vas réformer sa loi³⁴.

Le 10 janvier 1799, le Canada est en liesse:

l'Amiral Nelson vient de détruire la flotte française à Aboukir, isolant ainsi Bonaparte en Egypte. On a vu quel loyalisme cette victoire avait suscité chez les miliciens canadiens. Une chanson anonyme, des Trois-Rivières, publiée deux semaines après cet exploit, jette le ridicule sur les agissements du Directoire:

De la Grande Nation
 Le général d'Albion
 Osa détruire la flotte;
 Et les héros sans-culotte
 Maudiront leurs Directeurs
 Ces imposteurs,
 Souillés d'opprobre et d'horreurs,
 Et pourront bien les faire boire
 Dans l'onde noire³⁵.

Après l'expédition dirigée contre Saint-Domingue en 1802, Bonaparte aurait songé à reprendre le Canada. Ce projet donne lieu à une chanson de dix strophes dans le but d'attiser la haine du peuple canadien contre le Consul:

34 (s.a.), Avis salutaires aux François. Pour prévenir leur Folle Entreprise de Vouloir débarquer en Angleterre, dans La Gazette de Québec, no 1724, livr. du 31 mai 1798, p. 4, col. 1.

35 (s.a.), Chanson, dans La Gazette de Québec, no 1759, livr. du 24 janv. 1799, p. 4, col. 2.

Comme ceux du Mississippi,
 J'ai dessein de les vendre;
 Le congrès m'en paiera le prix,
 Que j'ai droit d'en attendre;
 Cependant la discrétion,
 La faridonden, la faridondon,
 Le pillage vous est permis, biribi,
 A la façon de barabi, mes amis.

Si c'est là du Consul gaulois
 Le projet tyrannique!
 Le sang le plus pur des François
 Coule dans l'Amérique,
 Les Canadiens sont des lurrans (sic),
 La faridonden, la faridondon,
 Qu'on ne mène pas, Dieu merci, biribi,
 A la façon de barabi, mon ami³⁶.

Enfin, grâce à une épigramme recueillie d'un journal américain et reproduite le 6 septembre 1804, les lecteurs canadiens s'amusez franchement de Bonaparte, devenu Empereur. Un sous-titre sert d'introduction aux vers qui suivent:
 "Billet d'enterrement de très haute et très puissante Citoyenne République Française, une, indivisible et impérisable":

REQUIESCAT IN PACE

Citoyens, Frères et Amis,
 Partisans de la République,
 Dont je partage la douleur,
 Venez assister en famille,
 Au grand convoi de votre fille
 Morte en couche d'un Empereur.

La première partie de cette épigramme, signée De Profundis, est suivie d'une autre pièce de la même veine:

36 (s.a.), Chanson pour le Club Anniversaire du 6e mai 1804, dans La Gazette de Québec, no 2039, livr. du 10 mai 1804, p. 4, col. 2.

L'Indivisible Citoyenne
 Qui ne devait jamais périr,
 N'a pu supporter sans mourir,
 L'opération Césarienne.
 Mais vous ne perdrez presque rien,
 O! vous que cet accident touche
 Car si la mère est morte en couche
 L'enfant du moins se porte bien³⁷.

L'auteur est sûrement un disciple d'Esculape expatrié aux Etats-Unis pour sauver sa tête de la guillotine.

Ainsi se termine notre exploration à travers les chansons publiées entre les années 1791 et 1805.

Pendant que s'opèrent les transformations européennes, la collectivité canadienne-française prend position. Les poèmes de cette période attestent que l'âme nationale opte pour deux valeurs fondamentales: l'amour de la discipline et le respect du pouvoir établi. D'une part, les Canadiens français se détournent de la France révolutionnaire; d'autre part ils s'attachent à la Couronne britannique. Cette fidélité semble devoir leur assurer la jouissance des libertés anglaises. Voilà pourquoi le loyalisme, qui n'est désormais qu'un moyen, constitue encore le leitmotiv de la plupart des compositions versifiées de cette époque.

Les pièces abordent presque exclusivement des sujets militaires ou politiques. Bien que plusieurs soient de provenance étrangère, elles égalent en nombre celles de la période précédente. Elles sont pourtant de meilleure facture;

37 (s.a.), Epigrammes apportées de France et publiées dans une Gazette de New York, dans La Gazette de Québec, no 2056, livr. du 6 sept. 1804, p. 2, col. 2.

à preuve les étrennes, notamment celles de 1793. Sauf Louis Labadie, les versificateurs gardent l'anonymat. Ce sont des rimeurs d'occasion, des abonnés ou des vétérans. Les étrennes, les chansons du Club Loyal, les poèmes antibonapartistes, se partagent également une trentaine de morceaux. Quelques rares compositions--ode, fable, épigramme, chant--commentent la portée les événements politiques, marquent la naissance du Roi, ou amusent le lecteur en l'instruisant. Dans toutes, on sent l'influence des poètes secondaires du XVIIIe siècle en déclin. L'alexandrin et l'octosyllabe y sont à l'honneur.

L'heure est grave en Europe; elle l'est aussi au Canada. Sous le régime mi-démocratique de 1791, l'absence de responsabilité ouvre la porte au favoritisme. Une minorité anglaise, maîtresse dans les branches exécutive et législative, refuse à la majorité canadienne-française des libertés dont la constitution a proclamé le principe. Sous un gouvernement représentatif et non-responsable, la vie nationale réclame en vain son plein essor.

Si l'ère nouvelle rapproche les gouvernants et l'élément mercantile, elle intensifie l'antipathie de ces derniers pour la masse des Canadiens français. Le groupe anglais s'acharnera désormais à miner les institutions canadiennes-françaises, principal obstacle à ses intérêts. De fait, un conflit d'ordre fiscal³⁸ surgit en 1805;

³⁸ Par le Bill des Prisons, la Chambre fit adopter-- en vue de fonds pour la construction de prisons--l'impôt douanier plutôt que l'impôt foncier.

les Canadiens français triomphent. Tandis que la controverse met aux prises des intérêts rivaux, l'issue a une portée d'ordre national; elle détermine le groupement des deux races en partis politiques adverses.

Les trafiquants anglais n'essuient pas en silence une telle défaite. Le Québec Mercury, organe de leur parti, en fait le prétexte d'attaques systématiques contre les institutions canadiennes-françaises. Pour défendre leurs intérêts, les députés de langue française fondent le Canadien arborant l'éloquente devise: "Fiat justitia, ruat coelum". L'organe du "nationalisme" canadien-français est né; du coup, ce journal devient le berceau des lettres au Canada français.

CHAPITRE III

EVEIL DE LA CONSCIENCE NATIONALE

(1806-1819)

Origine de l'éveil. La fierté de la milice et les effusions patriotiques. La crise de la conscience nationale et la mise en jeu des énergies. Les premières poésies dans le Canadien. La collectivité canadienne-française se définit. Les thèmes poétiques et les caractéristiques nationales. L'esprit national et la guerre de 1812. La poésie et le thème du "glorieux passé". Recrudescences démocratiques. Chansons probonapartistes: 1818.

"S'il n'y avait eu que des bonheurs sur cette terre, il ne se serait jamais éveillé de conscience¹". Ce qui est vrai de l'individu l'est également de la nation. Aux principaux tournants de son évolution, toute société humaine expérimente des états de tension où les chefs de file s'inquiètent sur la destinée de la collectivité. La crise fiscale de 1805² est bien la plus vive qu'ait ressentie le Canada français depuis 1760. De toute évidence, il n'y avait pas dans la victoire des propriétaires terriens de quoi mettre en question la langue, la race, la religion. La querelle des prisons déclencha pourtant ce qu'on a appelé "one of the central tragedies of Canadian history³". Le parti

1 André Thérive, La seule Histoire, dans La Table Ronde, no 133, livr. de janv. 1959, p. 187.

2 Voir chapitre II, p. 63, note 38.

3 Donald Creighton, The Commercial Empire of the St. Lawrence 1760-1850, Toronto, Ryerson, 1937, p. 154.

anglais⁴ s'attaque avec insolence à la culture canadienne-française dans le journal francophobe Quebec Mercury. Ses visées sont décidément oppressives: Après quarante ans de possession britannique, il est temps que la province de Québec devienne anglaise⁵.

La clique mercantile se montre plus britannique que le Parlement de Londres. Dans l'interminable duel qui s'ensuit, les Canadiens français, se débattent pour empêcher leurs ennemis de les engloutir; comme d'instinct, ils suivent le conseil de Rousseau aux Polonais dans une situation analogue: "Faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer⁶". La fidélité au Roi n'est plus une garantie contre l'engloutissement; le peuple opprimé se forge donc une arme: le Canadien, journal dans lequel on trouvera la première manifestation authentique d'une puissante prise de conscience. Sous l'impact de l'oppression, la conscience nationale se réveille. Cette vitalité accrue se traduit en des vers hardis qui reflètent le sentiment national dans son premier

4 "The Mercury had made it a problem of races and had set the controversy in terms of English and French" (Albert Faucher, "Le Canadien" Upon the Defensive, dans The Canadian Historical Review, vol. 28, no 3, livr. de sept. 1947, p. 253).

5 "This province is already too much a french(sic) province for an english (sic) colony. To unfrenchify it as much as possible [...] should be a primary object" (Anglicanus, For the Quebec Mercury, dans The Quebec Mercury, vol. 2, no 43, livr. du 27 oct. 1806, p. 337, col. 1).

6 René Pomeau, De la Paix perpétuelle à la Nation armée, dans La Table Ronde, no 147, livr. de mars 1960, p. 80

épanouissement. Quelques interprètes du nationalisme naissant, à l'imitation des faiseurs de couplets du XVIIIe siècle français, introduisent dans notre jeune littérature, toute une floraison de couplets.

Les pièces publiées en 1806 et 1807, si pauvres soient-elles, manifestent d'une part la fierté de la milice, et d'autre part la réaction du peuple aux invectives anglaises. La loyauté indiscutable témoignée au Roi par nos miliciens à l'occasion de la victoire de Nelson à Trafalgar, fait mentir les soupçons conçus par le Quebec Mercury.

Cette fierté loyale perce tout particulièrement dans deux des six chansons rimées sur le glorieux exploit des Anglais. La première célèbre le courage de la marine anglaise. L'émulation de l'auteur lui fait outrepasser les traditionnelles règles de la versification, si jamais il s'y astreint:

La Garnison de cette Ville [Quebec]
 Manifeste son intention;
 C'est de vivre d'accord avec elle [la marine]
 En militaire de renom.
 Amis, joignons nous avec elle
 D'une cordiale affection,
 Pour servir le Roi d'un grand zèle,
 Et pour l'honneur de la nation⁷.

A l'occasion de l'éclatant triomphe d'outre-Atlantique, on multiplie banquets et réunions pour "se féliciter ensemble". Ce zèle inspire à un rimeur d'occasion la

7 (s.a.), Chanson, dans La Gazette de Québec, no 2126, livr. du 16 janv. 1806, p. 2, col. 1.

seconde chanson dont les vers sont aussi défectueux que les précédents:

Du bas (sic) Canada les Milices
Voudroient signaler leurs services,
Et avec tous les Militaires présents
Se sacrifier en combattant;
Que le courage qui les anime
Dure jusqu'à leur trépas!
Et qu'en devienne la victime
Qui pourroit ne l'approuver pas!

Du Souverain qui nous gouverne
Proclamons la Force des armes,
Et que nos voix s'élèvent (sic) à cet instant
Pour s'écrier incontinent;
Que ce Grand Monarque prospère (sic)
Dans tous ses glorieux projets
Et qu'il soit dans toute la terre
Chéri comme de ses Sujets⁸!

Quatre autres chants royalistes⁹ attestent en vers de cinq, de six, de huit ou de dix syllabes une fierté qu'on accuserait à tort de déloyauté.

Il est à noter qu'après ces effusions patriotiques, en janvier 1806, pas un vers à résonance nationale n'apparaît au Canada français pour plus de six mois. Entre-temps, les deux éléments ethniques se ruent l'un contre l'autre en une controverse passionnée. Dans une attaque de front, le Quebec Mercury refuse obstinément au parti canadien le droit de se défendre dans ses pages. Ce refus force les députés, fondateurs du Canadien, de donner à leur journal une allure

8 (s.a.), Chanson, dans La Gazette de Québec, no 2126, livr. du 16 janv. 1806, p. 2, col. 1.

9 La Gazette de Québec, les 16 et 23 oct. 1806. Le Canadien, 25 août 1807 offre deux autres chants inspirés par la fierté de la milice (Voir le SUPPLEMENT à notre thèse).

défensive. Vraisemblablement, c'est à ce moment -- et pas avant -- que naît le véritable nationalisme¹⁰; du moins, il n'apparaît pas dans la poésie canadienne-française avant la fin de 1806. On le reconnaît à certains signes: la fidélité au Roi n'y est pas absente; pourtant, l'idée de la nationalité occupe davantage les esprits et tend à se subordonner les autres valeurs. A preuve, les premiers vers authentiquement canadiens-français alignés sous la devise du parti lésé--*Fiat justitia Ruat coelum*-- sonnent la mise en jeu des énergies nationales, dans une atmosphère essentiellement combative. Au fond ce sont deux conceptions de la vie qui s'affrontent: l'une agraire, l'autre mercantile.

Une réaction est inévitable. La prose de l'époque en trace hardiment les modalités; les petits genres poétiques--chanson, épigramme, allégorie, satire--indiquent un rebondissement de la conscience canadienne-française.

¹⁰ Parmi les nombreuses définitions du nationalisme, celles-ci semblent correspondre à la réalité évoquée ici: "Conscience des destinées nationales affirmées parfois en opposition à d'autres nations" (Emile Littré, Dictionnaire de la Langue Française abrégé par A. Beaujean, Nouvelle édition, Editions Universitaires, Paris, 1958, p. 773, col. 2). "Pris au sens strict [...] le 'nationalisme' nous paraît impliquer une prédominance des valeurs nationales sur les autres valeurs ou tout au moins un 'enveloppement' de celles-ci par celles-là" (Fernand Dumont et Guy Rocher, Introduction à une Sociologie du Canada français, dans Recherches et Débats, no 34, sur Le Canada français aujourd'hui et demain, livr. de mars 1961, p. 15).

Pour le nationalisme passionné ou doctrinaire, voir Paul Robert, Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française, Paris, Société du Nouveau Littré, 1959, vol. 4, p. 737, col. 1.

Le premier poète¹¹ à réagir dans le Canadien, peint malicieusement, dans un court apologue, la classe mercantile:

L'Érable dit un jour à la ronce rampante:
 Aux passans pourquoi t'accrocher?
 Quel profit, pauvre sottie, en comptes-tu tirer?
 Aucun, lui répartit la plante:
 Je ne veux que les déchirer¹².

L'érable, symbole de la vie, de la fécondité du sol; la ronce, image de l'envie, de la stérilité: voilà croquée sur le vif, à la façon de Lafontaine, la figure des classes rivales.

Dans sa tactique de défense, le Canadien se fait fort de pratiquer les vertus politiques pour mieux refréner la tyrannie de la minorité anglo-canadienne¹³. Quatre courtes satires¹⁴ condamnent la malice du groupe mercantile, malice qui lui fait toujours s'approprier la part du lion. La plus significative de ces pièces est bien cette fable:

Faucille en main, au champ de la Fortune,
 On voit courir l'Anglois, le Canadien;
 Tous deux actifs et d'une ardeur commune,
 Pour acquérir ce qu'on nomme du bien;

11 Les principaux collaborateurs-poètes sont Joseph Quesnel et Ambroise Delisle; ils gardent l'anonymat (Voir Camille Roy, Nos Origines Littéraires, Québec, Action Sociale, 1909, p. 95, note au bas de la page).

12 Fable dédiée au Mercure, dans Le Canadien, vol. 1, no 2, livr. du 29 nov. 1806, p. 8, col. 2.

13 Albert Faucher, op. cit., p. 249.

14 Les trois premières satires se trouvent dans Le Canadien aux dates suivantes: 6 déc. 1806 et 13 déc. 1806.

Mais en avant l'Anglois ayant sa place,
 Heureux Faucheur il peut seul moissonner,
 L'autre humblement le suivant à la trace,
 Travaille autant et ne fait que glaner¹⁵!

Dans ses premiers articles, le Quebec Mercury identifie ostensiblement les propriétaires terriens avec la race canadienne-française. Du même coup il met en doute la loyauté de cette race et son droit à la langue maternelle. Un rimeur sous le pseudonyme "Demophon", conscient que la question en litige est en train de glisser du plan purement politique au plan racial, exprime dans une chanson des plus ironiques un nationalisme assez modeste:

Plus de François,
 Parlez Anglois
 Puisqu'on l'exige,
 C'est un abus,
 Qu'Anglicanus,
 Veut qu'on corrige;
 Car qui ne le parlera,
 Tant pis pour lui ce sera,
 Et pour qui ne le pourra,
 Tant pis encore vous dis-je.

Au Canadien,
 Ne sert de rien,
 De s'en défendre;
 Que ces conquis,
 Chez les Yankies
 Aillent l'apprendre;
 Celui qui ne l'apprendra,
 Mauvais citoyen sera,
 Et pour tel on le pendra,
 Si l'on a droit de pendre.

Ces dizains aux rimes redoublées se partagent également entre les tetrasyllabes et les heptasyllabes dont le mouvement

¹⁵ (s.a.), Les Moissonneurs, dans Le Canadien, vol. 1, no 5, livr. du 20 déc. 1806, p. 20, col. 2.

rapide sied bien aux sentiments enflammés de l'auteur.

Jugeons-en par la dernière strophe:

Obéissons
Amis marchons,
En Amérique;
Chez ces Lurons,
Nous apprendrons
La politique;
Hé puis quand on la saura,
Yankée Doodle on chantera,
Après quoi l'on s'écriera:
Vive la République¹⁶.

Une logique assez justifiable pousse le parti Canadien à tirer du régime démocratique toutes les possibilités qu'il comporte. Dans un commun effort, les membres du parti n'en restent pas moins divisés quant à la façon de briser l'opposition de la clique marchande. Quelques jeunes¹⁷, affichant un sentiment national moins violent mais tout aussi combatif et profond, fondent le Courier¹⁸ de Québec. Moins préoccupés du passé, ils préconisent une franche collaboration dans les cadres des institutions britanniques. Le Canadien, journal des aînés, les taxe d'impertinence:

Du petit Courier de Québec,
Jeune imprudent qui mord ou flatte,
J'expliquerois sans être Grec,
Pourquoi le style est disparate;

¹⁶ Mr Demophon, Chanson, dans Le Canadien, vol. 1, no 8, livr. du 10 janv. 1807, p. 32, col. 2.

¹⁷ Les principaux promoteurs étaient Jacques Labrie, étudiant en médecine; Louis Plamondon, étudiant en droit. (Voir Camille Roy, op. cit., p. 99).

¹⁸ L'ancienne orthographe est Courier (Dictionnaire Littré, 1893, vol. 1, p. 861, col. 1).

Voici donc mon avis Messieurs,
Sauf à vous à donner les vôtres,
Le modéré, c'est le style des autres,
L'impertinent, celui des Editeurs¹⁹.

Selon les jeunes versificateurs, le mieux est l'ennemi du bien, et le Canadien, par sa virulence, nuit à la bonne renommée et à la gloire nationales:

Est-ce là le moyen d'établir notre gloire?
De nous donner un nom célèbre dans l'histoire?
Il paraît jusqu'ici que tout leur porte ombrage,
Ils nous font regarder comme un peuple sauvage,
Qui n'a de notions, de plaisir, d'agrément,
Qu'à mordre l'étranger, déchirer le passant,
Qui retournant sur soi sa rage, sa fureur,
Flatte ses passions par des scènes d'horreur²⁰.

Avouons que le Canadien était mal vu du clergé. Mgr Plessis écrit à ce sujet: "Vous n'imaginez pas les ravages que fait ce misérable papier dans le peuple et dans le clergé. Il tend à anéantir tous les principes de subordination, et à mettre le feu dans la province²¹".

Au contraire, c'est par des moyens pacifiques que les jeunes combattent le despotisme. Un chantre anonyme les en félicite; voici la dernière de ces huit strophes où les octosyllabes et les hexasyllabes alternent:

19 (s.a.), Epigramme, dans Le Canadien, vol. 1, no 16, livr. du 7 mars, 1807, p. 64, col. 1.

20 (s.a.), Cur? Quid? Quomodo? Quare?, dans Le Courier de Québec, vol. 1, no 21, livr. du 14 mars 1807, p. 83-84.

21 Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1927-28, p. 270.

De deux partis trop en fureur
 Ah! plutôt tempère l'aigreur,
 En blamant (sic) leur délire,
 Au nom de l'ordre et dans son sein
 Ramène le bon Canadien
 Au petit mot pour rire²².

Ainsi donc, l'âme nationale traverse une véritable crise. Sous le coup d'accusations quotidiennes contre la langue et la religion, la nationalité sent le besoin de se défendre; le parti canadien, véritable titulaire de la conscience collective, affirme que "les Canadiens" ont une histoire qui dit ce qu'ils sont²³. Pour la première fois peut-être la communauté ethnique s'emploie à se penser elle-même; c'est à ce moment que s'élabore une définition explicite de la collectivité canadienne-française adolescente.

Une douzaine de poèmes publiés de 1807 à 1808, esquissent les traits nationaux essentiels; ces essais constituent une sorte d'inventaire du nationalisme naissant.

Le peuple ne retranche pas de sa physionomie particulière sa volonté de rester fidèle à la Couronne. Par le truchement d'un hymne sur la paix, un poète redit son estime pour les institutions britanniques:

22 (s.a.), Au Courier de Québec, dans Le Courier de Québec, vol. 3, no 6, livr. du 20 juillet 1808, p. 17, col. 1-2.

23 Voir Albert Faucher, op. cit., p. 255.

Sous l'aile d'Albion, sous les loix qu'il nous donne,
 Nous jouissons de cent bienfaits divers;
 Fortunés habitans chantons dans nos concerts,
 La Deïté qui les couronne,
 Fille des cieux aimable paix,
 Qui sur ces bords as fixé ton empire,
 A nos désirs daigne sourire,
 Et ne t'en éloigne jamais²⁴.

Interprète populaire, un versificateur du jeune Courier fait du loyalisme le thème de ses Etrennes. Cinq choses, dit-il, ne changent pas avec le temps:

La gloire et les vertus de notre Souverain
 L'amour du peuple Canadien,
 Son affection sincère et sa reconnaissance²⁵.

Cependant, l'attention se porte plus spontanément sur l'entité canadienne-française. Selon un abonné du même Courier, la justice envers le "faible", voilà le credo de la jeune nationalité; le législateur doit en garantir l'exercice:

Sans la loi, sans ce joug, honteux mais nécessaire
 Le foible est opprimé, le fort est oppresseur.

En pleine lutte contre l'oligarchie, le même auteur poursuit sa pensée dans une série d'alexandrins sur l'art de régner:

²⁴ (s.a.), Hymne des Bons Canadiens. A la Paix, dans Le Canadien, vol. 1, no 9, livr. du 17 janv. 1807, p. 36, col. 2.

²⁵ (s.a.), Sur le Jour de l'An, dans Le Courier de Québec, vol. 1, no 1, livr. du 3 janv. 1807, p. 2, col. 1.

Selon qu'un potentat est plus ou moins habile
 A former, combiner cet art difficile,
 D'unir et d'attacher par un lien commun,
 A l'intérêt de tous l'intérêt de chacun;
 Selon que bien ou mal il fonde la justice
 L'on chérit les vertus, et l'on se livre au vice²⁶.

Un poète du Canadien relève un autre élément jugé
 essentiel à la vie d'un peuple: la liberté de la presse.
 Que de mauvais vers, où l'on compte souvent treize syllabes,
 pour servir une cause si impérieuse!

La Presse en Canada est libre j'en suis sûre (sic)
 Depuis que le Canadien y fait bonne figure,
 N'en déplaise falala, n'en déplaise falala
 N'en déplaise falala, n'en déplaise au Mercure²⁷.

L'auteur réclame pour les siens le respect des principes constitutionnels anglais. A vrai dire, c'est à la liberté que les Canadiens français s'attachent par-dessus tout; ils accordent résolument leur préférence non à la liberté américaine, encore moins à la française, mais à la liberté d'importation anglaise--à celle qui leur a valu la constitution de 1791.

Un traducteur des Saisons de Thomson, préromantique anglais, célèbre la générosité de la nation anglaise:

26 Un Abonné, Vers sur le but de la société et l'introduction des vertus ou des vices dans un état, dans Le Courier de Québec, vol. 1, no 6, livr. du 21 janv. 1807, p. 21-22.

27 (s.a.), Chanson, dans Le Canadien, Québec, vol. 1, no 10, livr. du 24 janv. 1807, p. 40, col. 2.

Vertueux par nature, et fiers de leur génie,
Des autres nations, ils excitent l'envie;
Ils sont sincères, bons hospitaliers (sic), aimans,
Mais plus prompts que la foudre ils frappent les tyrans;
Et le foible opprimé trouve en leur bienfaisance
Un vengeur de ses maux et de son innocence²⁸.

Le rédacteur précise que cet éloge ne s'applique guère aux Anglo-Canadiens; dès le début, les Canadiens français savent faire la distinction entre les autorités britanniques et les oppresseurs résidant au Canada. L'amour de la liberté chez le Canadien français devient proverbial²⁹. C'est pourquoi un chansonnier anonyme acclame l'Angleterre dans une imitation de Rule Britannia:

Sous les tyrans asservis sans retour,
Tous les peuples divers tomberont tour à tour;
 Toi seule inaccessible,
 Libre au milieu des mers,
 Toujours invincible,
 Braveras l'univers.
Fière Albion commande sur les flots,
Et qu'à jamais libres soient tes matelots³⁰.

Bien sûr ce n'est pas la "Libre Albion" qui supprimera le Canadien trois ans plus tard.

En 1807 le particularisme racial des Canadiens français comporte une espèce d'hostilité pour tout ce qui lui est

28 (s.a.), Caractère de la Nation Anglaise, dans Le Canadien, vol. 1, no 11, livr. du 31 janv. 1807, p. 44, col. 2.

29 Pour justifier ses négligences poétiques Mermet prétendait "qu'un poète est aussi jaloux de sa liberté qu'un Bas-Canadien" (Voir Camille Roy, op. cit., p. 201).

30 (s.a.), Imitation de quelques couplets de la chanson Rule Britannia, dans Le Canadien, vol. 1, no 13, livr. du 14 févr. 1807, p. 52; suite au no 15, livr. du 28 févr. 1807, p. 60.

étranger. A l'occasion d'une élection municipale, les habitants des Trois-Rivières se récrient contre le choix d'un Juif, Ezéchiel Hart, comme représentant³¹. Quelques vers d'un porte-parole anonyme en font foi:

Si Caligula l'Empereur
Fit son cheval Consul à Rome,
Ici notre peuple Electeur
Surpasse beaucoup ce grand homme;
Il prend par un choix surprenant,
Un Juif pour son représentant³².

Quant aux Anglo-Canadiens, ils sont, aux yeux des Canadiens français, des intrus à qui il faut refuser toute collaboration, sauf devant un ennemi commun; un milicien nous le dit dans la Chanson du Canadien Patriote:

A la Parade ou au Combat
Aucun ne nous surpassera,
On y verra qui mieux fera
De la Britannique, de la Catholique,
Pour décider ce point d'honneur,
Qu'on éprouve notre valeur.

Nos Parents, & nos Aziles (sic)
Nos Rivières, & nos mers,
Nos Champs, nos Troupeaux, nos Villes,
Auront pour vengeurs ces FERS;
Yankés, Autrogoths, (sic) Vandalles (sic),
Ils braveront tous vos traits,
Vous sentirez, Cannibales,
Si la MORT a des attraits.

31 Par contre, en 1959, la Cité des Trois-Rivières dévoilait une plaque commémorative dédiée à Ezékiel Hart à l'occasion des fêtes du bicentenaire de l'établissement de son père Aaron Hart, premier Juif établi au Canada (Voir Le Nouvelliste, Trois-Rivières, livr. des 22 et 23 oct. 1959).

32 (s.a.), Impromptus, dans Le Canadien, vol. 1, no 22, livr. du 18 avril 1807, p. 87, col. 1.

A noter que le rimeur définit spontanément le Canadien comme catholique³³:

Canadien, & Chrétien, sont synonymes (sic),
 Canadien, c'est fidele (sic) & citoyen:
 Par la Foi qui nous anime
 Nous nous offrons en victime,
 Pour venger qui nous opprime,
 Pour le mal faire le bien³⁴.

Les Canadiens français se définissent également par l'attachement à la langue; bien que détachés de la France politique, ils restent liés aux Français par un sentiment irréprouvable. Cette sympathie de race trouve son compte dans le poème l'Anti-Français. La plume satirique des auteurs conjoints, Joseph Quesnel et Ambroise Delisle³⁵, sert la cause des Canadiens français contre la clique anglophone:

Pourquoi diable êtes-vous François,
 Vous savez bien comme on les aime?
 Me dit un jour un Écossais,
 Avec une franchise extrême.

Les deux versificateurs se permettent nombre de rimes défectueuses (grâce, place), et maintes banalités:

³³ Cette image du Canadien catholique semble s'être brouillée au cours du XIXe siècle. "L'idéologie unitaire d'un Canada français catholique se vérifie au début du XXe siècle; nous en vivons partiellement en 1961" (Voir Fernand Dumont et Guy Rocher, op. cit., p. 28).

³⁴ Un Milicien Volontaire, Chanson du Canadien Patriote, Milicien Volontaire, dans Le Canadien, Québec, vol. 1, no 37, livr. du 1 août 1807, p. 147-148; suite au vol. 1, no 38, livr. du 8 août 1807, p. 152, col. 1-2.

³⁵ Nous prenons ces noms dans La Bibliothèque Canadienne, Michel Bibaud, vol. 2, no 5, livr. d'avril 1826, p. 153-54; le nom des auteurs figure ainsi en sous-titre: Mr. Q.....l et Mr. D.....e.

On veut bien vous rendre justice,
 Assez paisible citoyen,
 On ne peut vous reprocher rien,
 Qui soit à votre préjudice;
 Et si vous étiez seulement
 Suisse, Juif, ou même Allemand,
 On pourrait vous rendre service;
 Mais à François de nation
 Témoigner la moindre tendresse!
 Jamais un enfant d'Albion
 Ne doit avoir cette foiblesse:
 C'est un peu dûr (sic)...j'en conviens...Mais
 Pourquoi diable êtes-vous François^{36?}

Un trait surtout se profile graduellement dans la physionomie ethnique: l'attachement plus vif à la patrie; il s'accroît chaque fois que la menace des voisins du sud devient imminente. Dans une chanson enthousiaste d'une certaine régularité rythmique s'enlacent les vers de six et de sept syllabes. L'auteur veut y concilier les trois allégeances du peuple: la patrie, le Roi, la liberté:

On dit que l'Américain,
 Menace la Province:
 Et qu'il croit d'un coup de main,
 Déposséder son Prince:
 Mais je suis soldat moi
 Fidèle à ma patrie;
 Et pour elle et pour mon Roi,
 Je donnerai ma vie.

36 Joseph Quesnel et Ambroise Delisle, L'Anti-François dans Le Canadien, vol. 2, no 3, livr. du 12 déc. 1807, p. 11, col. 1-2.

Jaloux de notre bonheur,
 Qu'il voit en évidence;
 Il ressent tout le malheur,
 De son indépendance;
 Mais je suis libre moi
 Comme ma patrie, etc.³⁷.

A ces traits nationaux s'ajoutera désormais un élément neuf: sur les chemins de la démocratie, la loyauté ne suffit plus; il faut au peuple la vigilance. Deux strophes d'une chanson en heptasyllabes soigneusement rimés, A quoi sert-il de se plaindre, opposent singulièrement le peuple et le Roi.

Le Trône a son privilège,
 La Noblesse a son Conseil,
 Et le peuple se protège
 S'il évite le sommeil;
 Quand par un maudit manège
 Le représentant trahit,
 Tant pis pour qui le choisit.

Peuple, deviens donc plus sage,
 Mets une fin à tes maux,
 Ils ne sont que ton ouvrage
 Ne t'en fais pas de nouveaux;
 Réfléchis sur ton suffrage
 Et quand tu le donneras
 Vois qui le méritera³⁸.

Les douze poèmes précités reflètent avec assez de fidélité les traits essentiels de l'entité canadienne-française.

37 Un Volontaire de la Compagnie de Berthier, Chanson, dans Le Canadien, vol. 2, no 4, livr. du 19 déc. 1807, p. 15-16.

38 (s.a.), A quoi sert-il de se plaindre, dans Le Canadien, vol. 2, no 28, livr. du 28 mai 1808, p. 112, col. 2.

Arrive la seconde invasion américaine; le sentiment national assume une nouvelle vigueur. Cette fois le loyalisme n'est pas de commande comme en 1775; il découle d'une solidarité qui s'élève au-dessus des dissidences raciales. Au fond, les Canadiens français n'ont qu'une préoccupation: la survivance ethnique assurée par la protection d'Albion. On voit alors les plus libéraux du parti canadien s'unir aux chouayens³⁹ dans un effort de défense. Dès 1807 le Courier de Québec espère détruire le mythe inventé par Craig: à savoir que les Canadiens rêvent de se livrer à l'Empereur de la Révolution. Les rédacteurs attaquent carrément ce mensonge dans leurs articles en prose. Le Canadien, lui, tente adroitement d'en laver le peuple en publiant, sur le thème de la guerre, une ode de cinq dizains bien farcis des épithètes traditionnelles du XVIIIe siècle:

Suppôt de l'affreuse Bellone,
 Dont la fureur arme le bras,
 Napoléon! dans les combats,
 Tout marche quand ta voix l'ordonne;
 Tyran des malheureux Mortels,
 Pour toi l'on dresse des autels,
 Et rien n'arrête ta carrière;
 Mais de l'Europe le fléau,
 Veux-tu donc de la terre entière,
 Ne faire qu'un vaste tombeau⁴⁰?

³⁹ Ce sont les Canadiens liés par intérêt au parti anglais. Lors de la prise d'Oswégo ou Chouaguen par Montcalm, en 1756, certains soldats se croyant vaincus avaient déserté les rangs. On les appela chouayens, corruption du nom du fort Chouaguen.

⁴⁰ D.C., A l'injuste Domination de l'Europe. Ode, dans Le Canadien, vol. 2, no 45, livr. du 24 sept. 1808, p. 187, col. 1-2.

En décembre de la même année, un rimeur chouayen qui signe "Un Canadien", épouse la même cause dans une seconde ode sur la guerre. Cette fois cinq huitains d'alexandrins, aux rimes variées, dénoncent celui qui est le "monstre au front d'airain, le démon de la guerre"; ces vers se terminent sur un appel à l'humanité:

Vous, Juges des humains, vous nés Dieux de la terre,
Oppresseurs orgueilleux de ce triste univers;
Si vos bras menaçans sont armés du tonnère (sic),
Si vous tenez captifs ces peuples dans vos fers,
Modérez la rigueur d'un pouvoir arbitraire
Ces humains sont vos fils, ayez un coeur de père:
Ces glaives enfoncés dans leur malheureux flanc,
Sont teints de votre propre sang⁴¹.

Mais à partir de 1809, le rôle des versificateurs se précise: il faut prêcher l'union et le zèle contre la menace de l'invasion. Deux réalités servent leur mission: les aïeux et la patrie. Six poèmes d'inégale longueur permettent de sonder la pensée nationale à ce moment particulier de sa croissance.

En 1809, soit trois ans avant que la guerre n'éclate au Canada, un chansonnier anonyme lance à ses concitoyens un vibrant appel en décasyllabes, les exhortant à imiter les aïeux:

Canadien, ta valeur et ton zèle
En toi font voir un peuple courageux;
Marches (sic) toujours où la gloire t'appelle,
Et tes succès te seront glorieux.

⁴¹ Un Canadien, La guerre, dans Le Courier de Québec, vol. 3, no 42, livr. du 7 décembre 1808, p. 161.

EVEIL DE LA CONSCIENCE NATIONALE

84

Tes ayeux ont, au chemin de la gloire
Vu s'approcher le terme de leurs ans.
Sous l'étendart (sic) de Mars, de la Victoire,
Ils ont perdu leurs cheveux blanchissans.
[...]

A leur exemple, Enfants de la Patrie,
Que ce beau feu revive en votre coeur:
Vous, jeunes gens, au printemps de la vie,
Témoignez tous une semblable ardeur.

Mais quoi! voudrais-je animer votre zèle?
Non; votre ardeur brille assez en ces jours;
L'été dernier vous vit brave et fidèle (sic),
A la patrie offrant votre secours⁴².

Voilà les seuls balbutiements poétiques nationaux publiés par le Canadien avant 1810. Malgré le frémissement de loyauté qui termine cette chanson, le journal est supprimé par un acte arbitraire du gouverneur Craig. Le 17 mars 1810 la liberté de la presse au Canada français est affaire du passé.

Vient l'année 1812. La guerre éclate. La Gazette de Québec dirigée par John Neilson, ami des Canadiens français, publie, voire met en vente, Cantique sur la Guerre Présente. Les ancêtres, leur Dieu, la petite patrie, voilà les stimulants par lesquels un ecclésiastique du nom de Daulé, excite le zèle du peuple:

Suivez, Guerriers, ces grands modèles:
Partez, sans craindre les hazards (sic).
Mais au Dieu des combats soyez toujours fidelles (sic),
Que son auguste nom vous serve de remparts.
Suivez, Guerriers, ces grands modèles.

⁴² (s.a.), Chanson, dans Le Canadien, vol. 3, no 10, livr. du 28 janv., 1809, p. 42. L'été précédent, le bruit courait que les Canadiens complotaient de livrer le pays à la Confédération américaine. Pour tuer cette rumeur, Dunn ordonna une levée de milice; les Canadiens français répondirent par une émulation et une promptitude sans égales. L'auteur y fait allusion dans l'avant-dernier vers cité ci-dessus.

EVEIL DE LA CONSCIENCE NATIONALE

85

Déjà nos vaillantes Cohortes
 S'avancent aux Champs de l'Honneur.
 Montréal n'a besoin ni de murs ni de portes,
 Défendu par des bras qu'anime la valeur.
 Déjà nos vaillantes Cohortes⁴³.

Il faut attendre le mois d'octobre 1813 pour voir naître, à Montréal cette fois, un journal qui continuera la tradition du Canadien: c'est le Spectateur⁴⁴. Le lieutenant Joseph Mermet du régiment de Watteville, bien que Français de naissance, s'y révèle le fidèle porte-parole des Canadiens français par les poèmes qu'il sert au public. Son appel se fait impératif:

Guerriers, éveillez-vous aux cris de la Victoire,
 Aux armes, Citoyens, il faut tenter le sort.
 Il n'est que deux sentiers dans les champs de la gloire,
 Le triomphe ou la Mort.

Cette fois, les noms de patrie, d'aïeux, ceux des êtres chers résonnent puissamment:

Entendez-vous gémir votre auguste Patrie?
 Elle vous tend les bras et ses yeux sont en pleurs;
 Ses lauriers sont épars, de guirlande flétrie,
 Imolore des Vengeurs.

Allons et repoussons des Nations jalouses;
 De nos ayeux du moins défendons le tombeau,
 Le sceptre de nos Rois, le lit de nos Epouses,
 Nos enfans au Berceau⁴⁵.

⁴³ [Messire Daulé], Cantique sur la Guerre Présente, dans La Gazette de Québec, no 2472, livr. du 23 juillet 1812, p. 3, col. 4.

⁴⁴ Voir la note 58 du présent chapitre.

⁴⁵ [Joseph Mermet], Enthousiasme d'un Guerrier aux Approches du Combat, dans Le Spectateur, vol. 1, no 23, livr. du 28 oct. 1813, p. 1, col. 1.

En Daulé et Mermet, la littérature canadienne-française trouve ses premiers versificateurs de mérite. Fêré d'enthousiasme, Mermet, dans une courte pièce Trait d'humeur, déplore qu'on puisse se livrer aux disputes littéraires:

Eh! qu'importe au public la Guerre des Rimeurs,
Quand il a sur le dos celle des Empereurs?
Qu'on ne parle donc plus de ces gens du Parnasse
S'ils n'ont point au canon attelé leur Pégase:
Sur la Paix, sur la Guerre, un vers qui ne dit rien,
Ne peut être aujourd'hui qu'un bien fol entretien⁴⁶.

Après la victoire de Châteauguay, le 1er octobre 1813, les coeurs tressaillent. La bataille des Fourches donne à la patrie un sens nouveau; une terre arrosée du sang de ses enfants, voilà bien celle qu'exalte "Un Canadien":

Nobles enfants de la terre
Qui s'arrose de votre sang!
Comme dans la paix, dans la guerre
Que votre nom soit triomphant.
De Mars le génie
Vous inspire ses sentiments:
Toujours vainqueurs, enfants de ma patrie!
Au champ d'honneur, vivez contents (bis)⁴⁷.

Ici le traditionnel vers libre multiplie les rimes trop faciles (sentiments, contents; victoire, gloire).

De son côté, Mermet nous offre La Victoire de Châteauguay, l'hymne patriotique le plus cité dans nos anthologies malgré ses lourds alexandrins et ses expressions usées. La foi des aïeux, formulée dans l'adage "Aide-toi et le ciel t'aidera", se traduit naïvement dans ces vers:

⁴⁶ Joseph Mermet, Trait d'humeur, dans Le Spectateur, vol. 1, no 23, livr. du 28 oct. 1813, p. 1, col. 1.

⁴⁷ Un Canadien, Chanson, dans Le Spectateur, vol. 1, no 25, livr. du 11 nov. 1813, p. 1, col. 2.

EVEIL DE LA CONSCIENCE NATIONALE

87

Le grand nombre l'arrête...il ne recule pas;
 Il offre sa prière à l'ange des combats,
 Implore du Très-Haut le secours invisible,
 Remplit tous ses devoirs et se croit invincible.

Avec la foi, l'union des coeurs fait toute la force des habitants, nouveaux Spartiates, défendant leurs rivages:

Ici les Canadiens se couvrirent de gloire;
 "Oui! trois cents sur huit mille obtinrent la victoire.
 "Leur constante union fut un rempart d'airain
 "Qui repousse les traits du fier Américain.
 "Passant, admire-les...Ces rivages tranquilles
 "Ont été défendus comme les Thermopyles;
 "Ici Léonidas et ses trois cents guerriers
 "Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers⁴⁸".

Enfin, du même Mermet, un Hymne moins solennel mais aussi fort par ses accents patriotiques, intercale comme un refrain dans ses douze huitains consacrés à la patrie, la devise "Vaincre ou Mourir".

D'où partent ces accès? D'où provient cette joie?
 Aux transports les plus doux la Patrie est en proie.
 Partout le Canadien s'écrit avec plaisir,
 Qu'il faut s'armer, vaincre ou mourir (bis);
 Pour lui le cri d'alarme est un cri d'allégresse,
 Et cet ancien serment vient combler son ivresse;
 Oui nous le jurons tous! Oui, tous les Canadiens
 De leur Dieu, de leur Roi sont les fermes soutiens.

La foi robuste perce dans ces vers:

Ah! Dès qu'à la valeur la piété s'allie,
 Que peut notre ennemi? Qu'il tremble et s'humilie!

La patrie s'identifie aux êtres aimés, aux bords paisibles du Saint-Laurent et à ses fidèles habitants:

⁴⁸ Joseph Mermet, La Victoire de Châteauguay, dans Le Spectateur, vol. 1, no 27, livr. du 25 nov. 1813, p. 1, col. 1.

Oui nous le jurons tous, oui, les Bas-Canadiens
De leur Dieu, de leur Roi, sont les meilleurs soutiens⁴⁹.

Cette orchestration versifiée sur le loyalisme, sur la patrie, sur les aïeux et l'union des coeurs, ne supprime pas le thème du mépris pour Napoléon. Les versificateurs de toutes les nuances politiques reprennent à qui mieux mieux, dans une quinzaine de pièces, les sujets chansonnés vers 1795. Nous nous bornons à signaler celles qui nous paraissent les plus intéressantes.

La Gazette de Québec offre Le Testament de Napoléon⁵⁰ et Prophétie de Nostradamus⁵¹, poèmes satiriques par excellence. Quelques couplets anonymes⁵² recueillis par E.-Z. Massicotte, constituent un monologue humoristique représentant l'Empereur dans le rôle simulé de pénitent. C'est encore pour ridiculiser Bonaparte que le Courier de Québec publie Napoléon et l'Echo⁵³: l'auteur y emploie avec avantage le monomètre ou rejet-vers. Le Canadien s'attaque à

⁴⁹ Joseph Mermet, Hymne des Canadiens, dans Ma Saberdache, vol. 4, Corr. (1814), p. 10-15.

⁵⁰ Testament de Napoléon, dans La Gazette de Québec, no 2187, livr. du 26 mars 1807, p. 4, col. 2.

⁵¹ Ambigu, Prophétie de Nostradamus, dans La Gazette de Québec, no 2187, livr. du 26 mars 1807, p. 4, col. 2.

⁵² Voir E.-Z. Massicotte, Napoléon Ier et la chanson au Canada, dans Bulletin des Recherches Historiques, vol. 24, no 12, livr. de déc. 1918, p. 369-371.

⁵³ (s.a.), Napoléon et l'Echo, dans Le Courier de Québec, vol. 1, no 46, livr. du 10 juin 1807, p. 182, col. 1.

Napoléon dans une Chanson⁵⁴ plus sérieuse qui demande au Dieu tout-puissant de punir son crime. Mermet compose quelques alexandrins ⁵⁵ aux coupes monotones: la haine excessive envers Bonaparte constitue tout le relief de ces vers consignés dans Ma Saberdache. Le Spectateur publie une curiosité littéraire⁵⁶, plus de cent vingt monorimes d'inégale longueur applaudissant à la défaite de Napoléon. Un second poème de Mermet, dirigé contre Napoléon, Le Parisien en Sibérie⁵⁷, termine cette guerre en vers contre Bonaparte et contre la république américaine.

On le voit, ces pièces antibonapartistes visent indirectement à conserver l'amour des Canadiens français envers la patrie canadienne. En fait, depuis qu'en 1810 Craig a souhaité l'union des Canadas, les Canadiens français n'écoutent plus que les nobles impulsions du sentiment national. Cet élan, affermi par les quatre années de guerre qu'on vient de traverser victorieusement, s'enhardit pour atteindre une force jusqu'alors inconnue.

⁵⁴ D.P., Chanson, dans Le Canadien, vol. 3, no 29, livr. du 3 juin 1809, p. 121, col. 1-2.

⁵⁵ Joseph Mermet, (Bonaparte n'est plus: Peuples soyez heureux), dans Ma Saberdache, vol. 4, Correspondance (1814), p. 102.

⁵⁶ (s.a.), Les On, dans Le Spectateur, vol. 1, no 53, livr. du 24 mai 1814, p. 209-210.

⁵⁷ Joseph Mermet, Le Parisien en Sibérie, dans Ma Saberdache, vol. 4, Correspondance (1814), p. 173-175.

Cette force, il la puise dans un passé chèrement acquis; voilà ce que dévoilent les rares pièces publiées surtout dans le Spectateur Canadien⁵⁸ entre 1815 et 1819. Si les Canadiens français d'alors accordent tant de valeur au présent, c'est précisément parce que le passé leur a tant coûté⁵⁹.

Un versificateur anonyme évoque ce passé glorieux dans quelques alexandrins récités par le Capitaine Panet lors d'une représentation théâtrale destinée à fêter l'heureuse issue de la guerre. L'auteur, chantant la paix dont jouit le Canada, souligne qu'elle fut le prix d'une fidélité longuement éprouvée sous la menace persistante des assaillants d'outre-frontière:

Le Bonheur dont jouit ce coin de l'Hémisphère,
Lorsque tout présageoit les horreurs de la guerre,
Retrace à nos esprits l'Auguste Souverain,
Qui sans cesse sur nous prodigue tant de bien,
Et qui jaloux de voir qu'un ennemi rebelle,
Veut ranger sous ses lois le Canada fidèle,
Choisit sans balancer, et parmi ses héros
Donne sa confiance au Chevalier Prévost⁶⁰.

"Le Canada fidèle" n'est pas une simple expression appelée par la rime. Tout un passé s'incarne dans ce nom depuis que Carleton l'a consacré comme le plus beau titre de gloire des

58 Le 29 mai 1815, le Spectateur devient le Spectateur Canadien.

59 Voir Albert Faucher, op. cit., p. 259.

60 Capitaine Panet, (Le Bonheur dont jouit ce coin de l'Hémisphère), dans La Gazette de Québec, no 2603, livr. du 5 janv. 1815, p. 3, col. 3.

nouveaux sujets.

A son tour, un soldat du régiment de Meurin, dans l'une des huit strophes consacrées à la paix, rappelle ce qu'il en a coûté pour défendre la patrie:

Digne soutien de la patrie,
 Vous qu'on voyait dans les combats
 Hazarder (sic) mille fois la vie,
 Et braver même le trépas:
 Canadiens, à vos amantes
 (Vous leur devez ce juste prix)
 Donnez vos mains encore fumantes
 Des flots de sang des ennemis⁶¹

Ceux qui ont lutté pour la patrie peuvent seuls dire ce qu'il faut entendre par elle.

C'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de la foi, affirme Mermet au cours d'un cantique paru dans le Spectateur:

Soyons, soyons Chrétiens: respectons en silence
 Les décrets que dicta le seul Dieu de clémence;
 Et pour mieux mériter ses bienfaits immortels,⁶²
 Adorons et prions: nés chrétiens, mourons tels⁶².

Et parce que c'est Prévost qui a le plus lutté pour conserver, avec la patrie et la foi, tout l'héritage national, les Bas-Canadiens se reconnaissent en lui. C'est cette sympathie qu'un versificateur de Montréal fait ressortir dans un long hommage en alexandrins à ce gouverneur injustement rappelé à Londres:

61 Un Soldat, Couplets sur la Paix, dans Le Spectateur vol. 2, no 41, livr. du 7 mars 1815, p. 161.

62 Joseph Mermet, L'Homme-Dieu, dans Le Spectateur, vol. 2, no 45, livr. du 4 avril 1815, p. 177.

Prévost! tu dois braver ces vaines calomnies;
 Tes vertus, par leurs traits, ne seront point ternies.
 Tu fus de ce Pays le père et le héros;
 C'est à tes soins qu'il doit sa gloire et son repos.
 Toujours à la clémence alliant la justice,
 Tu soutins le mérite et tu frappas le vice;
 Et tu sus respecter nos usages, nos lois,
 Notre culte et nos moeurs, notre langue et nos droits.

Le sol devient, après deux siècles d'intimité avec lui, un élément essentiel du glorieux passé:

N'as-tu pas préservé du fer des ennemis
 Ce sol que leur orgueil croyait déjà soumis⁶³?

Si l'on s'accroche si fortement au sol, c'est qu'on ne conçoit pas la survie de la collectivité canadienne-française hors d'une structure rurale. A ce sujet, rien de significatif comme la longue pièce destinée à réhabiliter le gouverneur Prévost dans l'opinion publique. Ce poème, série d'alexandrins aux rimes plates, intitulé Soliloque d'un enfant de Cérès sur les affaires du Canada, s'ouvre sur un élan lyrique plein d'un enthousiasme naïf pour la campagne et pour la vie simple et douce qu'on y mène:

Habitant fortuné de l'aimable campagne!

L'auteur poursuit sa pensée dans une sorte d'exaltation romantique qui fait songer à Wordsworth décrivant les villes:

Je laisse sans regret aux habitans des villes,
 D'insipides plaisirs et des jours peu tranquilles;
 Et bénis tous les jours l'auteur de l'univers
 De m'avoir éloigné d'un séjour si pervers.

63 (s.a.), Hommage Des Canadiens au Gouverneur Prévost, dans La Gazette de Québec, no 2619, livr. du 13 avril 1815, p. 3. Bien que publiée à Québec, cette pièce porte en tête: Montréal 1 avril 1815.

Quelque trente alexandrins sur les bontés du gouverneur, et puis la haine exacerbée du poète s'attaque, en une virulente apostrophe, à l'aristocratie mercantile qu'il désigne par ces noms: "vils délateurs, monstres détestés, vils aventuriers, coeurs méchants". Enfin, le conflit social perce dans les derniers vers:

Mais s'il eût, pour flatter le goût qui vous entraîne,
Fait voir aux Canadiens du mépris, de la haine,
S'il eût déprécié leurs coutumes, leurs droits,
Qu'il eût fait des efforts pour renverser leurs lois:
S'il eût persécuté des gens irréprochables,
S'il eût mis au cachot des hommes respectables;
Oui! Prévost eût alors été votre héros⁶⁴!

Par conviction, par politique aussi, la mentalité canadienne-française se nourrit si totalement de cet esprit rural séculaire, que sa philosophie sera encore obstinément rurale au second tiers du XIXe siècle⁶⁵.

Cinq autres poèmes, d'inégale facture, tantôt s'attachent aux thèmes du passé national et tantôt les effleurent. Les deux pièces descriptives de Mermet--Chambly⁶⁶ et la Cataracte de Niagara⁶⁷--parviennent-elles, malgré l'indigence

64 (s.a.), Soliloque d'un enfant de Cérès sur les affaires du Canada, dans Le Spectateur, vol. 2, no 51, livr. du 16 mai 1815, p. 201.

65 Voir Germain Lesage, Notre économie familiale de 1840 à 1940, dans Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 23, no 4, livr. d'oct.-déc. 1953, p. 432-33.

66 Joseph Mermet, Chambly, dans Ma Saberdache, vol. 5, Correspondance (1816), p. 92-94.

67 Idem, Tableau de la Cataracte de Niagara, dans Le Spectateur, vol. 2, no 50, livr. du 9 mai 1815, p. 197.

des images et des rimes, à émouvoir les Canadiens grâce au sentiment de la nature qui s'en dégage? Nous l'ignorons. De son côté, le jeune Ludger Duvernay, futur patriote, tâche d'entretenir le feu sacré du patriotisme en publiant, dans la Gazette des Trois-Rivières, des Couplets anonymes qui rappellent aux Canadiens les sacrifices que peut réclamer la patrie:

Le trépas seroit-il à craindre?
 À qui combat pour ses foyers?
 Un héros seroit-il à plaindre
 Quand il tombe sous des lauriers?
 Mourir, c'est rendre à la nature
 Un bien qu'elle nous a prêté:
 Mais quand on meurt sous son armure,
 C'est naître à l'immortalité⁶⁸.

Quant à Mermet, engagé dans la lutte raciale qui ne s'éteint pas, il se tourne vers M. Pasteur, imprimeur du Spectateur Canadien; tout en lui rappelant sa mission, il formule une devise appropriée aux Canadiens de 1817:

Ne crains pas d'énoncer une belle pensée;
 L'âme jalouse seule en serait offensée.
 De tes concitoyens plaide toujours les droits;
 Et sujet d'Albion, n'obéis qu'à ses lois.
 Fronde le Novateur qui, perfide, ou parjure
 Veut rallumer les feux de la discorde impure.
 Qu'en lisant ta Gazette, on dise que Pasteur
 Pour le bonheur public est un ardent censeur;
 Et que les Canadiens prennent pour leur devise,
 "D'aimer qui les unit, de fuir qui les divise"⁶⁹.

68 (s.a.), Couplets adressés aux Canadiens à l'époque de la dernière guerre, dans La Gazette des Trois-Rivières, vol. 1, no 18, livr. du 9 déc. 1817, p. 4, col. 1.

69 Joseph Mermet, Avis en Vers à Mr. Pasteur (sic), dans Le Spectateur, vol. 5, no 45, livr. du 16 sept. 1813, p. 2.

Au cours des années 1818 et 1819, on ne sert au lecteur canadien-français que des compositions étrangères; elles rendent deux sons bien différents. Des unes, qu'il suffise de dire que, par leurs accents royalistes, elles restent dans la tradition de l'Ancien Régime⁷⁰. Des autres, il faut admettre qu'elles témoignent d'une recrudescence des sentiments démocratiques au Canada français; l'ensemble des titres ou des incipits en fait foi. Voici pour les pièces de cette seconde veine publiées par l'Aurore, hebdomadaire montréalais dirigé par Michel Bibaud: Oui, sur d'autres leçons on forme ma jeunesse⁷¹, épître par un jeune réfugié français épris de la liberté américaine dont il jouit à Philadelphie; Le Tombeau de Washington⁷², où il est affirmé que sur ce monument expira la royauté; Le char embourbé⁷³, image de la royauté qui a trop négligé de tenir l'oeil sur le peuple; Je vois

70 Ce sont: Voeux pour la France [des Bourbons] (1815); Le dernier cri de la Vieille Garde (1817); Épitaphe de Robespierre (1818); Souvenirs et Regrets des Ultras (1819); Hymne à la Paix (1819); Le Réveil des Armées (1819); Ode. Sur l'Alliance des Rois contre l'Anarchie Française (1819).

71 François de la B.....c, Oui sur d'autres leçons on forme ma jeunesse, dans L'Aurore, vol. 2, no 6, livr. du 15 nov. 1817, p. 12-13.

72 S.C., Le Tombeau de Washington, dans L'Aurore, vol. 2, no 14, livr. du 10 janv. 1818, p. 10-11.

73 (s.a.), Le Char Embourbé, dans L'Aurore, vol. 2, no 18, livr. du 7 fév. 1818, p. 13.

régner sur ce rivage [...] la liberté⁷⁴, lettre élogieuse d'un Français, heureux de vivre à l'étranger sous un gouvernement républicain:

Le Spectateur Canadien fait mieux: il reproduit pour la première fois depuis 1764, à Montréal, des couplets en faveur de Napoléon. La naissance du petit Napoléon sept ans plus tôt forme le sujet de six strophes dont nous citons les plus intéressantes:

Ah! quel bonheur! Ah! quelle ivresse!
 Français, chantons, dansons, buvons;
 Que dans ce beau jour d'allégresse
 Sautent les coeurs et les bouchons.
 Le ciel comble notre espérance;
 L'air retentit du plus doux son...
 Pon, pon, pon, pon, pon, pon.
 Ratapon;
 Les coeurs ont dans toute la France
 Compté cent coups de canon (sic);
 C'est un garçon!

Je sens redoubler mon ivresse
 Quand je pense à notre empereur:
 Il aura pleuré de tendresse;
 Soyons heureux de son bonheur!
 C'est le plus beau jour de sa vie
 Que nous annonce le canon.
 Pon, etc.
 Ratapon;
 Je crois l'entendre qui s'écrie,
 En baisant son joli poupon:
 C'est un garçon!

L'auteur ne manque pas de s'amuser en riant des Anglais:

⁷⁴ M. de St-Aulaire, Lettre, D'un Français établi en Hollande, à un de ses amis qui l'avait exhorté à revenir à la Cour de France, dans L'Aurore, vol. 4, no 15, livr. du 19 déc. 1818, p. 4, col. 2.

Je sais bien qui bas enrage:
 Anglais, à l'esprit si subtil.
 Cet enfant de Mars est, je gage,
 Pour vous un fier poisson d'avril.
 De notre fortuné rivage,
 Quand vous entendrez le canon,
 Pon, etc.

Ratapon;
 Vous direz: Goddem! quel tapage,
 Ce bruit n'annonce rien de bon:
 C'est un garçon!

Quand dans les sentiers de la gloire
 Il viendra guider nos soldats,
 Sur le chemin de la victoire
 De son père il suivra le pas.
 Quel brillant (sic) courage il déploie;
 Il sourit au coup du canon,
 Pon, etc.

Ratapon;
 Nos vieux soldats pleurant de joie,
 Diront: Du grand Napoléon
 C'est le garçon⁷⁵!

La semaine suivante, l'imprimeur du Spectateur Canadien tire d'un chansonnier français Chantons Napoléon ce nom seul nous inspire⁷⁶.

Un regard d'ensemble sur l'efflorescence poétique du Canada français entre 1806 et 1819, révèle sa pauvreté esthétique; ses pièces naïves voilent cependant, comme les fleurs champêtres, un charme qui ne pourrait être perçu que des seuls spécialistes, dans le cas présent, des sympathisants de peuples. Elles témoignent d'une modification très nette du sentiment national.

75 (s.a.), Couplets à l'occasion de la naissance du petit Napoléon, dans Le Spectateur Canadien, vol. 6, no 32, livr. du 19 sept. 1818, p. 2, col. 1.

76 (s.a.), Variété, dans Le Spectateur Canadien, vol. 6, no 33, livr. du 26 sept. 1818, p. 1, col. 5.

Si on fait l'inventaire des thèmes qui apparaissent sous la plume des versificateurs, on arrive à une liste de ce genre: fidélité à la Couronne, justice envers le faible, liberté de la presse, hostilité envers l'étranger, religion, fidélité aux origines, langue, patrie, vigilance du peuple, solidarité devant l'ennemi, aïeux, patrie, sol. Il semble bien que dès 1806, l'idée de fidélité au Roi s'affaiblit; elle cède lentement à un courant idéologique qui se définit par rapport aux valeurs nationales.

Le souffle national, plus ardent, dicte un comportement plus personnel: en 1806 le nationalisme canadien-français fait surgir un parti politique; il se donne un organe le Canadien; en 1810 le peuple possède son chef, L.-J. Papineau devenu président de l'Assemblée populaire en 1815. Cependant, le Canada français reste cramponné au passé comme gage de l'avenir. "Ne dépasse pas la borne antique que posèrent tes pères⁷⁷", semble en effet être leur devise.

Bientôt, à l'intérieur d'une commune aspiration, germe une semence de vie nouvelle: les jeunes élans épris de progrès et désireux d'action. Mais tous, engagés dans une lutte gigantesque, jouent d'abord un rôle politique; pas un vers né du simple plaisir créateur.

Leurs premières expressions poétiques n'ont rien de la poésie délicate ou d'un lyrisme ému chantant l'héroïque

77 Albert Faucher, op. cit., p. 259.

passé ou l'attachante nature canadienne. Elles scandent le rythme fiévreux de la rude actualité historique: tout leur relief tient à cela.

En nombre, les poèmes publiés dans les journaux entre 1806 et 1819 sont six fois plus abondants que pendant les quarante-cinq années qui ont suivi la Conquête. La chanson comprend environ trente-cinq pièces, soit la moitié; on compte encore une dizaine d'odes, autant de satires, et quelques pièces légères. L'octosyllabe est en faveur dans une bonne moitié des poèmes; l'alexandrin s'avère deux fois plus populaire que le décasyllabe.

Mais il reste que ces poèmes sont inertes, sans essor, portant toutes les faiblesses des poésies du XVIIIe siècle français dont ils sont le décalque: images défraîchies, culte de la périphrase et des épithètes traditionnelles, goût des termes généraux. Dans tous ces essais, rimés sans élégance, on sent l'effort en même temps qu'un certain goût pour la versification.

Deux figures en imposent suffisamment pour susciter des disciples: Joseph Quesnel et Joseph Mermet, fervents du pseudo-classicisme, simples plumitifs en réalité. Aux yeux de Bibaud, Joseph Quesnel est un génie, alors que Mermet lui est décidément supérieur. Mais contrairement à l'un et à l'autre, Bibaud, dont les premiers poèmes paraissent en 1817, s'inspire peu de l'histoire nationale; il annonce plutôt une nouvelle infusion au Canada français du classicisme de 1660.

CHAPITRE IV

POESIE ET DROIT DES PEUPLES

(1820-1829)

Les revendications politiques et la marche de l'idée nationale. La littérature versifiée, source complémentaire de l'histoire. Un dilemme: la loyauté et le droit des peuples. Une pierre d'achoppement: la question des subsides. Devant le projet de l'Union. Sens nouveau de la patrie. La montée du sentiment national; les poésies montréalaises et trifluviennes. La poésie et la crise de 1827. Les signes de scission dans le parti patriote. Nouvelle vague de poésies républicaines. Un renouvellement s'annonce.

Après 1815, si l'Europe est délivrée de la guerre, l'inquiétude et l'agitation demeurent: les forces du libéralisme et du nationalisme sont partout à l'oeuvre. Rien ne résiste plus au progrès de l'idée nationale et à la propagande libérale. A partir de 1825, la Sainte-Alliance des Rois issue du Congrès de Vienne, se disloque; le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, enregistre ses premières victoires. A la suite de Washington et de Napoléon surgissent des libérateurs dynamiques, tels Simon-Bolívar en Amérique espagnole, O'Connell en Irlande.

Dans le même temps le Bas-Canada est agité par la lutte des subsides; parvenu à sa phase aiguë un peu avant 1820, ce conflit constitue la pierre d'achoppement du régime constitutionnel. On se rend compte que la constitution de 1791 a donné trop et trop retenu. Les revendications politiques dissimulent l'idée nationale en marche; toutes les

forces populaires se rallient autour de Papineau en qui s'incarne désormais le nationalisme canadien-français. Comme tous les libérateurs, Papineau se réclame des principes libéraux bien que son attitude politique s'inspire de motifs avant tout nationalistes. La constitution, située dans une perspective nationale devient, pour lui et pour le peuple, le palladium de la survivance.

Les ouvrages versifiés, parus entre 1820 et 1829, constituent une source complémentaire de l'histoire; le lecteur attentif y perçoit le lent acheminement du peuple canadien-français vers l'illégalité. Instrument de propagande, ces pièces ajoutent un peu de pittoresque au tableau historique. Elles mettent en relief deux moments cruciaux de la vie nationale: 1822, une tentative d'union inspirée par le mépris le plus complet des vœux du peuple; 1827, une crise politique où les réclamations libérales des Canadiens français se heurtent à l'oppression du conseil législatif. Bien que le conflit se cristallise autour de la lutte des subsides, plusieurs thèmes sous-jacents trouvent leur place dans les poèmes qui nous occupent.

En 1820 s'ouvre une phase de désillusion nationale. Au grand mépris de la constitution, l'oligarchie despotique anglo-canadienne s'interpose entre Londres et l'Assemblée populaire, mettant en échec les vœux de tout un peuple doté du régime parlementaire. Pourtant, la loyauté à la Couronne suscite encore de faibles échos dans quelques poèmes.

Le Canadien, injustement supprimé en 1810, renaît en janvier 1820. L'un des premiers poèmes qu'il publie à la demande d'un "souscripteur" est une ancienne chanson¹ en hommage au bon Roi George III qui octroyait la constitution de 1791. Les mêmes accents se font entendre quelques mois plus tard dans la Chanson du Roi George Quatre, hommage anonyme au nouveau souverain. Comme dans le chant précédent, l'insistance des "fidel's sujets" sur "leurs droits" et "leurs loix", caractérise la communauté canadienne-française en évolution:

Fils du grand George Trois,
Le plus chéri des Rois,
Entends nos voix;
Protecteur de nos lois,
Maintiens-nous dans nos droits,
Et nous dirons cent fois,
Vive le Roi.

Sois protégé des Dieux,
Et sois victorieux,
Toujours heureux:
Ce sont là les souhaits
De tes fidel's sujets,
Qui répét'ront cent fois,
Vive le Roi².

Au cours de l'année 1821, quatre chansons³ qui circulent dans les périodiques québécois, affichent un certain

1 (s.a.), Chanson, dans La Gazette de Québec, no 2981, livr. du 3 févr. 1820, p. 3, col. 3.

2 (s.a.), Chanson du Roi George Quatre, dans La Gazette de Québec, no 3031, livr. du 27 juillet 1820, p. 3, col. 1.

3 Les trois premières se trouvent respectivement dans le Canadien, vol. 2, no 2, 31 janv. 1821, p. 9; la Gazette de Québec, no 3171, 26 nov. 1821, p. 2; la Gazette de Québec, no 3171, 26 nov. 1821, p. 2 (voir le SUPPLEMENT à notre thèse).

loyalisme. La dernière, Célébrons les Bienfaits, parue en décembre 1821, les surpasse toutes par son ardeur:

Dans la paix, dans la guerre,
Chérissons-le toujours; [le Roi]
Surpassons l'Angleterre
En respect, en amour:
Témoignons-lui sans cesse
La plus vive tendresse.
En chorus chantez avec moi,
Vive le Roi - vive le Roi.

Le poète, porte-parole du peuple, professe sans doute un sain libéralisme; pour l'instant il répudie avec force les principes démocratiques:

L'insolente Amérique
Croyoit vous conquérir;
Et sous sa politique,
Vouloit vous asservir:
Vous fûtes avec courage,
Pour affronter l'orage,
En chorus chantez avec moi,
Vive le Roi - vive le Roi⁴.

Mais à partir de janvier 1822, si les poètes partagent le loyalisme de Papineau, grand admirateur de la monarchie parlementaire anglaise jusqu'en 1827⁵, ils en font rarement le thème de leurs pièces. La lutte des subsides va s'envenimant. Retraçons les grandes lignes de ce problème enchevêtré. Depuis 1818, l'Assemblée législative jouissait du privilège de voter les subsides. Jalouse de ses droits constitutionnels, elle décide de les voter par un acte législatif.

⁴ (s.a.), Chanson, Célébrons les Bienfaits, dans Le Canadien, vol. 2, no 47, livr. du 12 déc. 1821, p. 370, col.1

⁵ Voir Fernand Ouellet, Papineau, dans Cahiers de l'Institut d'Histoire, Université Laval, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1958, no 1, p. 21.

Deux procédures s'offraient à elle: voter une liste permanente et en bloc, ou la voter annuellement et par item. Ici surgit le conflit: le Conseil législatif n'admet que la première méthode; l'Assemblée adopte la seconde. Au fond, les Bas-Canadiens veulent s'assurer la plus complète liberté.

L'antagonisme entre les deux corps législatifs fait naître l'esprit de parti. Le Canadien consigne cette situation dans un huitain bien canadien;

Nous avons dans ce pays-ci
Plus d'un esprit qui nous chagrine;
D'abord c'est l'esprit de parti,
En tous lieux celui-là domine.
Nous avons l'esprit turbulent,
Nous avons l'esprit de mal faire,
Nous avons un esprit méchant,
Rarement l'esprit de nous taire⁶.

Ce culte envers le parti se retrouvera dans le nationalisme du XXe siècle⁷. L'agitation monte. Il en résulte une situation particulièrement anormale en avril 1820, lorsque la majorité canadienne-française s'entête à ne rien céder de ses droits. Un rimeur montréalais fait de l'affaire des subsides l'objet d'un court poème satirique signé "Le Peuple". Il met en cause un beau parleur glosant de politique, de peuple et de constitution, citant à l'appui de sa thèse Jean Sans Terre

6 (s.a.), L'esprit Dominant, dans Le Canadien, vol. 1, no 14, livr. du 12 avril 1820, p. 101, col. 2.

7 "[...] pour les gens du peuple, le nationalisme, c'est surtout de la politique--et c'est presque un parti" (Fernand Dumont et Guy Rocher, Introduction à une Sociologie du Canada français, dans Recherches et Débats, no 34 sur Le Canada français aujourd'hui et demain, livr. de mars 1961, p. 17).

guerroyant contre ses Barons Normans;

Puis en conclut que nos Représentants
Doivent donner deniers à tous venants;
Blâme aigrement chez eux l'économie;
Pis ce serait que crime d'hérésie.
Qui récalcitre est un franc scélérat,
Il le prononce ennemi de l'Etat:
Catéchisant d'un ton d'énergumène;
En possédé notre homme se démène.
Pourquoi fait-il tant de bruit, dira-t-on?
Je crois au sûr deviner la raison:
De l'abondance il trouverait la source,
A mettre aussi la main dans notre bourse⁸.

En 1821, le conflit relatif au vote par item atteint une acuité jusqu'alors inconnue; au dire des historiens, l'imbroglie parlementaire est complet. Chez notre peuple moqueur, cet événement s'enregistre par quelques vers humoristiques. Sous le pseudonyme "Darnac", un rimeur publie Impromptu. Sur le vote d'un item de la liste de 1821. L'épisode est vraisemblable:

Trop souvent notre argent se donne
Par égard; qu'on ne s'en étonne.
Un scrupuleux Législateur
Jure qu'il ne votera rien,
Rien du tout, pour un Médecin,
Qui ne devrait que par honneur,
Soigner les gens mis en prison.

Mais nomme-t-on le médecin en question qu'aussitôt le "scrupuleux législateur" se ravise:

⁸ Le Peuple, Pour le Spectateur Canadien, dans Le Spectateur Canadien, vol. 8, no 14, livr. du 13 mai 1820, p.2 col. 4.

"Il soigna ma femme pour rien
 "Elle en mourut; d'où je maintiens
 "Qu'il lui faut voter bonne somme
 "Assurément c'est un brave homme⁹".

La satire la plus cinglante n'eût pas réussi à corriger les abus criants mis à jour par les représentants du peuple; il ne reste à ces derniers que leur opiniâtreté à vouloir contrôler les finances, opiniâtreté soutenue par la volonté nationale.

Au nom de la Couronne, le gouverneur Dalhousie, en décembre 1821, somme l'Assemblée de voter les subsides "en bloc", seule forme acceptable au Conseil législatif. Les esprits sont tendus; les versificateurs font silence.

N'empêche que depuis peu, les périodiques servent parfois des pièces assez suspectes. Le 7 juin 1820, le poème Je n'y renonce pas encore¹⁰, est propre à éveiller, outre la foi au tricolore, l'espoir napoléonien; le 22 novembre, La Mort d'un Preux, apostrophe à Landri--guerrier de Charlemagne en lutte contre les Saxons--peut facilement s'appliquer aux descendants des Français en terre canadienne:

Prends du repos et soigne ta blessure,
 Pour la patrie il faut te conserver;
 Ton bras, demain, saura venger l'injure
 Qu'un sort jaloux vous a fait éprouver.

⁹ Darnac, Impromptu, Sur le vote d'un item de la liste civile de 1821, dans Le Canadien, vol. 2, no 7, livr. du 7 mars 1821, p. 54, col. 2.

¹⁰ (s.a.), Je n'y renonce pas encore, dans Le Canadien vol. 1, no 22, livr. du 7 juin 1820, p. 166, col. 1-2.

Pour un laurier qu'ici le Saxon gagne,
 Ami, tu crois nos faits d'armes perdus;
 Les preux guerriers du grand roi Charlemagne
 Sauront mourir avant d'être vaincus¹¹.

Mais voici que le 18 août 1821, apparaissent des vers qui servent indirectement la cause du droit souverain des peuples. Ce nouveau droit est sur le point de triompher en Amérique espagnole puis en Europe; il s'élaborait déjà il est vrai au XVIIe siècle: la révolte des Bataves contre Philippe II en est une manifestation lointaine. Le Discours de Barneveldt de M.-J. Chénier, sur le thème de cette révolte nationale, en est tout imprégné; le Canadien s'empresse de le reproduire:

Lorsqu'un peuple, dit-il, s'éveille et rompt ses fers,
 Il doit savoir combattre, endurer les revers;
 Quand le danger s'accroît, doubler la résistance,
 Subjuguer la fortune à force de constance,
 Vers le but souhaité concentrer ses regards,
 Y marcher d'un pas ferme, éviter les écarts;
 Et, sans daigner jeter (sic) un coup d'oeil en arrière,
 Se reposer vainqueur au bout de la carrière.
 Méritons le triomphe, et conquérons la paix:
 Quels traités ferions-nous en demeurant sujets?

Ne croirait-on pas qu'il s'agit d'un des multiples soulèvements nationaux du XIXe siècle:

Trouvez dans vos périls des ressources nouvelles;
 Qu'entre Philippe et vous s'élève un mur d'airain;
 Déclarez-le déchu du pouvoir souverain
 Plus de roi désormais; un roi veut des esclaves:
 Désormais aujourd'hui vous serez les Bataves.

¹¹ (s.a.), Landri, ou La Mort d'un Preux, dans Le Canadien, vol. 1, no 45, livr. du 22 nov. 1820, p. 358, col. 1.

Vous l'êtes; dès longtems vous exercez vos droits;
 Cette terre est sans maître, elle n'est pas sans lois;
 Libre, elle reconnaît la puissance publique.
 Ici d'un peuple entier la volonté s'explique¹².

Enfin, la dernière pièce de cette période est entièrement consacrée à la nouvelle idéologie. Il s'agit d'une chanson très libérale de Béranger, l'un de ses rares chants qui ait survécu: La Sainte Alliance des Peuples. Le Canadien la publie le 5 juin 1822, à un moment où les esprits bas-canadiens sont exaspérés:

J'ai vu la Paix descendre sur la terre,
 Semant de l'or, des fleurs et des épis.
 L'air était calme, et du dieu de la guerre
 Elle étouffoit les foudres assoupis.
 Ah! disoit-elle, égaux par la vaillance,
 Français, Anglais, Belge, Russe ou Germain,
 Peuples, formez une sainte alliance,
 Et donnez-vous la main.

.....

Des potentats, dans vos cités en flammes,
 Osent, du bout de leur sceptre insolent,
 Marquer, compter et recompter les âmes
 Que leur adjudge un triomphe sanglant.
 Foibles troupeaux vous passez sans défense,
 D'un joug pesant sous un joug inhumain,
 Peuples, formez une sainte alliance,
 Et donnez-vous la main¹³.

Ces strophes, qui sentent la Marseillaise, ne peuvent qu'exciter les impatiences nationales des Canadiens français.

12 M.-J. Chénier, Discours de Barneveldt, dans Le Spectateur Canadien, vol. 9, no 28, livr. du 18 août 1821, p. 2, col. 1.

13 Béranger, La Sainte Alliance des Peuples, dans Le Canadien, vol. 3, no 20, livr. du 5 juin 1822, p. 153, col. 2.
 (Il s'agit du poète français Pierre-Jean Béranger (1780-1857))

Pendant que tous les voeux appellent la libération prochaine des peuples, à Londres, un complot se prépare contre les vaincus de 1760. Le 20 juin 1822 la question de l'Union des deux Canadas est officiellement présentée aux Communes; adopté le 22 juin en seconde lecture, le projet de loi est soumis à un comité; vivement débattu en Chambre le 18 juillet, il eût été adopté si deux ministres de l'opposition, MacIntosh et Bright, invoquant le droit du peuple, n'avaient réussi à le faire ajourner pour trois mois. Au fond, ce sont les commerçants anglo-canadiens qui intriguent pour forcer l'action du ministère londonien.

La nouvelle de cette mesure inique ne parvient au Canada français qu'en septembre 1822. Les journaux donnent l'éveil au peuple; une vaste protestation surgit de toutes parts. On n'écoute plus qu'un droit: les voeux du peuple. Par auto-détermination, les sept-dixièmes du peuple bas-canadien dressent, contre l'Union, une pétition que Neilson et Papineau présentent au Bureau Colonial. Selon Fernand Ouellet, "après la crise de 1822, le nationalisme allait devenir un système de pensée capable de déterminer, en grande partie, les attitudes de l'ensemble de la population canadienne-française¹⁴". De fait, les versificateurs, sous

¹⁴ Fernand Ouellet, *op. cit.*, p. 23.

Les marchands de Québec disaient même en 1822: "le sentiment que [la population] a de sa force croissante, a fait naître dans les cerveaux l'idée d'une nation séparée: la nation canadienne" (Lionel Groulx, *Histoire du Canada français*, Montréal, Action Nationale, 1952, vol. 3, p. 187).

l'influence de Bibaud, se mettent sans retard au service des droits populaires; leurs pièces rimées revêtent un caractère militant, et trouvent leur place dans la littérature combative de l'époque.

Moins d'une semaine après la première assemblée publique contre l'Union, tenue sous la présidence de Denis-Benjamin Viger, le Spectateur Canadien publie un impromptu, Chanson patriotique par le Dr. K. (sic). C'est une chanson bachique, "dans la tradition des classiques¹⁵":

Accourons, Canadiens amis,
Entourons cette table,
Et joignons ainsi réunis,
L'utile à l'agréable;
D'abord à Bacchus
Le dieu de ce jus,
Buvons à perdre haleine,
Que chaque refrain,
Commence et c'est bien,
Par le bon vieux S'ylène.

La préoccupation politique dicte la dernière strophe, hommage aux champions de la cause nationale:

Buvons à ce jour glorieux
Qu'attestera l'histoire.
Au rejet de ce bill fameux,
Pour nous quelle victoire!
Quand Bright parle fort,
Et qu'à notre sort
MacIntosh s'intéresse,
Ils restent vainqueurs
Des réformateurs:
A leur santé sans cesse¹⁶.

¹⁵ Au sujet de la chanson bachique en France, voir Edouard Boulard, La chanson, dans George Grente, Dictionnaire des Lettres Françaises, Paris, Fayard, 1940, Le XVIII^e siècle vol. 1, p. 294, col. 2.

¹⁶ Dr. K., Chanson patriotique (Impromptu), dans Le Spectateur Canadien, vol. 10, no 36, livr. du 12 oct. 1822, p. 2-3.

Montréal avait devancé Québec dans ses manifestations publiques antiunionistes. Aussi est-ce dans cette ville turbulente que paraissent les premiers poèmes de résistance.

Même Bibaud, ce partisan des faciles compromis, lui qui devait plus tard appuyer les bureaucrates contre les excès des Patriotes, crie à l'injustice dans une chanson de dix strophes, La Scotomanie. Il y fait le procès du Bill d'Union qu'il présente comme un complot d'inspiration anti-canadienne:

Un certain bill dont la façon
 Était assez grossière
 Aux représentants d'Albion
 Fut présenté naguère:
 Le fil en était noir, dit-on,
 La faridondaine, lafaridondon,
 Le tissu brusquement ourdi,
 Biribi
 A la façon de Barbari,
 Carabi.

Dans le projet d'Union lancé par les francophobes, Bright voyait un procédé d'asservissement des catholiques par les protestants¹⁷. Bibaud enregistre l'hypocrisie des auteurs du Bill:

Ce gros et monstrueux projet
 De la gent scotifique
 Avait finement en secret,
 Traversé l'Atlantique;
 Il était assuré, dit-on,
 La faridondaine, etc.
 Par certains gros marchands d'ici,
 Biribi
 A la façon etc.
 Carabi.

¹⁷ Voir Thomas Chapais, Cours d'Histoire du Canada, Montréal, Bernard Valiquette, 1919, vol. 3, p. 117.

Bibaud met aussi en relief les valeurs essentielles auxquelles s'attache la nationalité canadienne-française:

Suivant eux, il était grand tems
De changer nos usages;
Les Pitt, les Burke étaient des gens
A leurs yeux très-peu sages,
De n'avoir pas fait l'union
La faridondaine etc.
Comme on la veut faire aujourd'hui,
Biribi
A la façon de etc.
Carabi.

D'après ce bill dorénavant,
La chose était bien claire,
Les Canadiens au parlement
N'avaient plus rien à faire:
Puis leur fallait parler breton,
La faridondaine etc.
S'agit-il d'un Non ou d'un Oui
Biribi
A la façon de etc.
Carabi.

Candidement l'auteur dévoile toute la puissance de ce nouveau levier qu'est le consentement du peuple: c'est pour en avoir tenu compte que certains libéraux anglais ont fait échouer le projet de l'Union:

Là-bas, malgré l'air satisfait
De la clique assurée,
De MacIntosh, homme discret,
La voix est écoutée:
Il n'était pas d'opinion,
La faridondaine etc.
Qu'on jugeât avant d'avoir "oui",
Biribi
A la façon de etc.
Carabi¹⁸.

18 [Michel Bibaud], La Scotomanie, dans Le Spectateur Canadien, vol. 10, no 41, livr. du 16 nov. 1822, p. 1. Dans Epîtres, Satires, Chansons, Epigrammes, et Autres Pièces de Vers, ce poème porte le titre Le Bill d'Union. (Le recueil de Bibaud contient aussi Les Délices de l'Union, Par un Unionnaire du Haut-Canada, p. 79-82.)

A l'exemple des Confréries de Buveurs, si nombreuses en France au XVIIIe siècle¹⁹, les hommes politiques bas-canadiens ont leur Confrérie Patriotique et Gastronomique: La Vigerie. Au cours d'un dîner chez un ami O'Sullivan, où se trouvent plusieurs invités anglais qui feignent de désapprouver l'Union, Jacques Viger improvise de savoureux couplets sur ce club antiunioniste:

Quoique la Vigerie,
Sort d'une opinion
Contraire à la Frérie
Du projet d'Union,
On voit ré-union
S'il s'agit de férie;
Et tous ces bons fils de Français
Boivent comme de bons Anglais
Vive la Confrérie²⁰!

Après Montréal, Québec sent le besoin de rimer sur le Bill injuste. En ces années d'oppression, certains se sont plu à établir un rapprochement entre l'Irlande catholique et le Canada français²¹; ce sera un thème cher à F.-X. Garneau. Prenant occasion d'un article paru dans ses colonnes, Ah! l'union a été funeste à l'Irlande, le Canadien reproduit une fable d'où il ressort que seule la liberté de parole assurera le salut de la nationalité. La scène est vraisemblablement bas-canadienne:

19 Voir Edouard Boulard, op. cit., p. 294, col. 2.

20 Jacques Viger, La Vigerie, dans Ma Saber-dache, vol. 6, Correspondance (1822), p. 32-34.

21 Voir Ode. Aux Députés du Canada, dans La Minerve, vol. 1, no 101, livr. du 31 janv. 1828, p. 2, col. 1.

Proche des bords d'un agréable fleuve
 Jadis païssoit un troupeau fortuné:
 Mais près aussi, troupeau de loups se trouve,
 Et contre lui de tous tems acharné.

Sous la garde de nombreux chiens qui savent aboyer à propos,
 le troupeau vit en sécurité. Jaloux, Fédérichard, le chef
 des loups, leur propose une paix fraternelle et définitive;
 les conditions sont faciles:

Les chiens, dit-on, devoient entr'autre chose
 Leurs murs abattre, et d'aboyer cesser.

Mais les chiens sont prudents:

"Quoi, dirent-ils, s'il faut nos murs détruire,
 "Qui défendra nos aimables brebis?
 "Qui leur dira que vous voudrez leur nuire,
 "Ne pouvant plus faire entendre nos cris?
 "Et bien, amis, réplique l'émissaire
 "Conservez tous vos abois et vos murs;
 "Mais avec nous ce n'est pas nécessaire:
 "Soyons amis; et des loups soyez sûrs.
 "Tout doux, tout doux, ces unions parfaites,
 "Disent les chiens, ne furent onc pour nous,
 "Et dussent-ils nous présenter leurs têtes
 "Encor, encor, nous craindrions les loups²².

L'importance attachée à la parole se dégage encore
 d'une chanson de vingt quatrains qui circule à Québec au
 premier de l'an 1823:

Calmez votre noble furie
 Trop juste envers vos oppresseurs
 J'entends la voix de la patrie
 Appelant d'autres défenseurs.

22 (s.a.), (Proche des bords d'un agréable fleuve),
 dans Le Canadien, vol. 3, no 46, livr. du 4 déc. 1822, p. 367,
 col. 1-2-.

De Mars la fureur destructive
N'animera point ces guerriers,
L'éloquence persuasive
Voilà leurs dards, leurs boucliers.

Oui. Paraissez, hommes illustres,
Vous dont la générosité
Sacrifia les premiers lustres
Sur l'autel de la Liberté.

Paraissez pour notre défense:
Venez au secours de nos loix:
Le sol qui nourrit notre enfance,
Aujourd'hui réclame vos voix.

Ces nouveaux défenseurs se doivent de garantir l'intégrité de
la constitution:

Rougissent les fauteurs rébelles (sic)
De la destructive UNION
VIVENT les citoyens fidèles
A notre CONSTITUTION²³.

Mû par le même sentiment, l'auteur anonyme d'une
chanson bachique adressée aux disciples du "bon Epicure",
sait allier l'humour au sérieux dans une strophe qu'il sert
au public au début du nouvel an. Partageant ses craintes que
l'Union ne vienne "troubler les buveurs", il écrit:

Quoi? voudriez-vous à cette heure,
Cruels ennemis de la paix,
Défendre à notre chantepleur,
De ne plus couler désormais?
Si vous voulez contre nature
Réunir les deux Canadas;
Pour cette gothique structure
Faut-il faire tant de tracas²⁴!

²³ (s.a.), (O quelle sublime démente), dans Le Cana-
dien, vol. 3, no 50, livr. du 1 janv. 1823, feuille volante.

²⁴ (s.a.), Chanson, dans Le Canadien, vol. 3, no 51,
livr. du 8 janv. 1823, p. 401, col. 2-3.

Notre chansonnier n'ignore pas que vouloir fonder une nationalité vigoureuse dans une autre qui lui est en tout point différente, c'est outrepasser un droit naturel.

En ce même début d'année, l'auteur d'un poème en solennels alexandrins, Souhais au Public, s'insurge contre l'Union. Sa pensée trahit une pointe d'inquiétude lorsqu'il songe aux défenseurs du peuple. C'est que la désunion s'infiltré dans le parti canadien, car voici que plusieurs se laissent acheter:

Souhaitons que toujours, ils soient amis des loix
Et qu'un souffle argenté n'éteigne point leurs voix.
Plusieurs se sont trouvés, qui d'un ton de tonnerre,
Ont fait pendant un tems trembler et ciel et terre;
Mais que l'or a rendus doux comme des agneaux²⁵.

Pendant deux ans--1822 et 1823--le projet oppressif est à l'ordre du jour. Les versificateurs montréalais font entendre leur voix plus souvent que leurs émules de Québec au cours de l'année 1823. La menace n'étant pas conjurée, ils maintiennent en effervescence le sentiment "nationaliste" du peuple. Dans les étrennes que les petits porteurs de journaux présentent de porte en porte, le Spectateur Canadien aligne une soixantaine de mauvais heptasyllabes sur l'union des coeurs; ce sujet d'ordre général en appelle un second d'intérêt national:

25 (s.a.), Souhais au Public, dans Le Canadien, vol. 3, no 51, livr. du 8 janv. 1823, p. 402, col. 1-2.

Si je parle d'Union,
Le mot paraît équivoque;
L'on peut croire que j'invoque
Par là la dissension.

L'auteur vise, ni plus ni moins, à maintenir l'attachement des Bas-Canadiens à la constitution et à la langue. Il sert très heureusement la cause nationale contre la clique francophobe,

Qui, sans honte et sans scrupule,
Rend la majorité nulle,
Met la population
En bute (sic) à l'oppression;
[...]
Foule aux pieds l'opinion,
Et la constitution,
Et d'une main téméraire,
Pour refaire à sa façon,
Projeté (sic) de tout défaire;
Menace de tout changer,
Jusqu'à la langue et l'oreille,
Et le boire et le manger,
Et le dormir et la veille²⁶.

Le nationalisme manque de cohérence: la dissension dans les rangs des Canadiens français les menace aussi gravement que l'oppression. Les comités constitutionnels ou anti-unionistes formés à Montréal puis à Québec dès 1822 en vue d'organiser le pétitionnement, tâchent d'unir les esprits. A cet effet, un auteur montréalais publie Le Voeu des Comités, chanson au rythme des plus entraînants, dont chaque couplet reprend par trois fois le slogan Soyons unis:

26 [Michel Bibaud], Étrennes du Spectateur Canadien, dans Le Spectateur Canadien, vol. 10, no 48, livr. du 4 janv. 1823, p. 1, col. 4.

Soyons unis,
 Canadiens c'est notre avantage,
 Soyons unis;
 Plus que jamais soyons amis;
 Bravons ce fier aréopage
 Qui nous menace d'esclavage,
 Soyons unis.

Soyons unis,
 C'est notre union qu'on redoute:
 Soyons unis,
 Plus que jamais soyons amis;
 C'est l'unique moyen sans doute,
 De mettre la clique en déroute;
 Soyons unis²⁷.

Voilà l'attitude à prendre au sein de la famille nationale. Cette chanson est immédiatement suivie d'un poème, Messieurs les Anti-Canadiens, servant la même cause par une voie différente; l'auteur excite le ressentiment de ses compatriotes envers ceux qu'il nomme les Anti-Canadiens. Les strophes suivantes témoignent combien ancrée est la croyance que le nom de Canadien s'applique exclusivement aux Canadiens français:

Statuez ce qu'il vous plaira
 Dans votre aréopage.
 Pour nous, enfin laissez-nous là,
 Régler notre partage:
 Jusqu'à présent tout va fort bien
 Sans votre nouveau code;
 Suivez-le, vous, le Canadien
 S'en tient à sa méthode

[...]

27 (s.a.), (Communiqué) Le Voeu des Comités, dans Le Spectateur Canadien, vol. 11, no 3, livr. du 22 févr. 1823, p. 1, col. 4.

Nous sommes les premiers venus,
C'est un fait de créance;
Vous voulez avoir le dessus,
L'affaire est en balance²⁸.

La pétition antiunioniste confiée à Neilson et à Papineau est déjà, sans doute, aux pieds du Roi. Confiant dans la justice du Monarque, un chansonnier montréalais écrit, le 1 mars 1823:

Vive le roi!
Que ce soit là notre devise;
Vive le roi!
Il gouverne d'après la loi:
Voguent nos vœux sur la Tamise,
Malgré les frimas et la bise,
Vive le roi!

Espérons tous,
De notre très humble supplique,
Espérons tous,
Que notre roi sera pour nous:
Il va connaître cette clique,
Son but et son vœu despotique;
Espérons tous²⁹.

Puis la muse patriotique se tait jusqu'en 1825. Lorsqu'elle se ranime, ses accents s'attardent une dernière fois sur le thème de l'Union dans une feuille volante québécoise:

Es-que j'somm' pas assez unis,
Demandoit Jean Baptiste,
Pusq'les discours n'sont pas finis,
Sur es't'union si triste?
J'men apperçois (sic) pourtant fort ben
Quoiq'la cabale en cause;
Les beaux Sir' qui l'ont mis en ch'min
N'ont pas encor gain d'cause.

28 (s.a.), Autre. Messieurs les Anti-Canadiens, dans Le Spectateur Canadien, vol. 11, no 3, livr. du 22 févr. 1823, p. 1, col. 4.

29 (s.a.), Poésie. (Communiqué). Chanson, dans Le Spectateur Canadien, vol. 11, no 4, livr. du 1 mars 1823, p. 1, col. 3.

De fait, les politiques anglais délibèrent encore sur l'opportunité de cet expédient injuste. Les tournures frustes de "Jean-Baptiste" mettent d'autant mieux en relief le fond de sa pensée; le plus navrant de cette affaire c'est que le Bill ferait disparaître la langue:

Ils veul' que je parlions anglais,
 Je n'dis pas d'mal d'la langue:
 Mais j'en ai-z-une autre au palais,
 Qu'ils cess' donc leur harangue.
 Pour la défens' de notre Roi
 Ma vie est toujours prête;
 S'il veut encor queq'chos' de moi
 Il n'manq' pas d'interprête (sic).

La primauté accordée à la langue traduit ici exactement le sentiment du peuple: le rimeur voit dans la langue un élément intrinsèque de la vie nationale. Fort de la volonté du peuple, il réclame le respect du voeu populaire:

C'est l'union du feu-z-avec l'eau
 Qu'on dit qu'ils voudroient faire
 Si ce plan là leur paroît beau
 Ça n'fait pas not' affaire³⁰.

Le nationalisme à tonalité fortement politique fait jaillir cependant du coeur d'un jeune étudiant en droit quelques strophes sur la patrie. Les accents émus d'Augustin-Norbert Morin, futur chef patriote--il compte alors 21 ans--attirent les applaudissements d'un auditoire réuni par la troupe des Amateurs Canadiens. Si, comme l'affirme P.-J.-O.

30 (s.s.), Etrennes, dans Le Canadien, vol. 5, livr. du 1 janv. 1825, feuille volante.

Chauveau³¹, ce chant Riches cités gardez votre opulence³², eut de la vogue, c'est que chacun y trouve les sentiments qui l'attachent à une patrie qu'on cherche à lui ravir.

Vers cette époque, les forces libérales déterminent puissamment l'existence nationale. La crise ministérielle ayant paralysé les institutions parlementaires en 1827, le nationalisme enregistre un nouvel essor.

La lutte, portée devant les électeurs, déclenche un vaste mouvement; Papineau en vient à incarner la résistance et les aspirations du peuple. Il en résulte un désir d'émancipation politique qui atteint même les campagnes. C'est alors que le parti canadien adopte officiellement le nom de parti patriote.

Dans l'ensemble, les poèmes qui circulent au Canada français à la veille de 1830, accusent cette montée du sentiment national. Il est à remarquer qu'à l'exception d'un hymne d'origine québécoise, ces pièces germent toutes en terres trifluvienne et montréalaise, dans deux périodiques dirigés par Ludger Duvernay, patriote au dynamisme si fascinant. Une quinzaine de ces pièces versifiées ont soin de traduire les réactions populaires; trois thèmes les inspirent

31 Voir P.-J.-O. Chauveau, Etude sur les commencements de la poésie française au Canada, dans Mémoires de la Société Royale du Canada, 1882, vol. 1, sect. 1, p. 68.

32 [A. N. Morin], Chanson Patriotique, dans La Gazette de Québec, no 3509, livr. du 14 févr. 1825, p. 2, col. 2-3.

les subsides, la scission du parti canadien, la patrie. Seuls les poèmes marqués par ces tendances retiendront ici notre attention.

Autour de la lutte des subsides se joue la destinée nationale: contre les bureaucrates se lève tout un peuple. L'issue de ce conflit occupe la pensée des versificateurs pendant l'année 1827, particulièrement vers l'époque des élections. L'Argus, périodique des Trois-Rivières, fait de cette issue le sujet d'une chanson satirique de six strophes, Sur les Finesses Bureaucratiques³³. Le mois suivant le même périodique publie une parodie antibureaucratique, Fragment d'un Mémoire de Famille ou Litanies de Mon Oncle Thomas³⁴.

A partir de septembre 1827, les allusions à la scission qui fractionne depuis quelque temps le parti patriote, se multiplient. D'une part l'Argus, dans une Chanson³⁵, anathématise les chouayens; d'autre part le même périodique lance un vibrant appel aux patriotes contre les bureaucrates, dans le poème Triomphe de la Vérité³⁶.

33 (s.a.), Sur les Finesses Bureaucratiques, dans L'Argus, vol. 2, no 1, livr. du 24 juillet 1827, p. 1, col. 2-3.

34 (s.a.), Fragment d'un Mémoire de Famille. Litanies de Mon Oncle Thomas, dans L'Argus, vol. 2, no 6, livr. du 14 août 1827, p. 1, col. 1.

35 (s.a.), Chanson, dans L'Argus, vol. 2, no 9, livr. du 7 sept. 1827, p. 1, col. 1.

36 (s.a.), Triomphe de la Vérité, dans L'Argus, vol. 2, no 9, livr. du 7 sept. 1827, p. 1, col. 2.

L'insécurité grandit. Les versificateurs, comme en 1822, se tournent spontanément vers la patrie. Quatre pièces qu'ils lui consacrent marquent, à elles seules, une certaine évolution du sentiment dont elles s'inspirent. Les deux strophes patriotiques³⁷ publiées par Isidore Bédard, au mois d'août 1827 en plein émoi populaire, diffèrent peu des pièces combattives traditionnelles. En janvier 1828, quatre-vingt-sept mille Canadiens français font porter leurs doléances au Roi. L'ode anonyme adressée aux porteurs des griefs, Aux Députés du Canada³⁸ révèle une plus grande inquiétude. Une nouvelle pièce lyrique, O ma chère patrie³⁹, parue à Montréal en février 1828, est franchement violente. Puis, à l'aurore de 1829, un souffle d'indépendance traverse la seconde version de l'hymne national⁴⁰ de Bédard.

A côté de ces poèmes traduisant le sentiment du peuple, figurent d'autres pièces à tendance républicaine.

37 Baptiste [Isidore Bédard], [Hymne National], dans La Gazette de Québec, no 3771, livr. du 6 août 1827, p. 2, col. 3.

38 (s.a.), Ode. Aux Députés du Canada, dans La Minerve, vol. 1, no 101, livr. du 31 janv. 1828, p. 2, col. 1.

39 (s.a.), O ma chère Patrie, dans La Minerve, vol. 2, no 5, livr. du 28 févr. 1828, p. 1, col. 1.

40 Isidore Bédard, Hymne National, dans La Gazette de Québec, no 3919, livr. du 8 janv. 1829, p. 4, col. 1.

Le mot de "liberté" y résonne partout; on y lit des titres séduisants⁴¹. Il n'y est question que de nationalités opprimées: Belges, Grecs, Irlandais. On y reconnaît les noms de versificateurs audacieux, fervents du libéralisme; on y voit surgir l'imposant défilé des champions de la liberté: Bonaparte, Byron, Washington, Lafayette, Franklin. On y entend des acclamations comme celles-ci: "Peuples, voici la Liberté!"; "C'est le glaive à la main qu'elle veut qu'on l'appelle!"

Sans doute, tous ces talents étrangers ont-ils ranimé la muse canadienne. Aussi, en 1829, stimulé par l'abondante littérature d'inspiration libérale et nationaliste, un poète de chez nous qui signe "G", prie l'éditeur de la Minerve de bien vouloir publier ses vers L'Irlande Moderne⁴². En bon nationaliste, il fait grand cas du passé héroïque de ce malheureux pays: l'attachement des Irlandais pour leur Roi, le sang versé pour lui. Pour toute récompense, poursuit-il, l'Irlande est méprisée et tenue dans les chaînes. Sujet du même roi, et voyant ce qui se passe en Irlande, l'auteur perd tout espoir en l'avenir canadien-français. A son tour,

⁴¹ Ces pièces se trouvent dans les journaux suivants: La Minerve: 17 mai, 25 juin, 26 juillet, 13 et 16 août, 6 sept. 1827; 7 janv. 18 févr. 24 mars, 15 mai, 28 août 1828. L'Argus: 27 juillet 1827, 11 févr. 1828. La Bibliothèque Canadienne: nov. 1827, mai et août 1828 (Voir le SUPPLEMENT à notre thèse).

⁴² G., L'Irlande Moderne, dans La Minerve, vol. 2, no 96, livr. du 8 janv. 1829, p. 1, col. 2.

la voix du poète "T" s'élève en faveur du peuple irlandais opprimé:

Dites aux Souverains que le règne des lois
Ainsi que pour le peuple, est sacré pour les Rois⁴³.

Cette production versifiée s'achève sur une chanson de Béranger, composée dans la prison où il purgeait une sentence imposée pour son libéralisme outré. En novembre 1829 la Minerve reproduit ce chant intitulé Le 14 Juillet 1829:

Pour un captif, souvenir plein de charmes!
J'étais bien jeune; on criait: Vengeons-nous!
A la Bastille! aux armes! vite, aux armes!
Marchands, bourgeois, artisans, couraient tous.
Je vois pâlir et mère, et femme, et fille;
Le canon gronde aux rappels du tambour.
Victoire au peuple! il a pris la Bastille.
Un beau soleil a fêté ce grand jour.

Un vieillard, nous confie Béranger, lui avait donné dès le lendemain ses premières notions sur l'esclavage et la liberté, ajoutant:

"Où nous semons, chaque peuple moissonne.
"Déjà vingt rois, au bruit de nos débats,
"Portent, tremblants, la main à leur couronne,
"Et leurs sujets de nous parlent tout bas.
"Des droits de l'homme ici l'ère féconde
"S'ouvre, et du globe accomplira le tour.
"Sur ces débris Dieu crée un nouveau monde.
"Un beau soleil a fêté ce grand jour⁴⁴."

Toute retardataire que soit l'expression poétique du Canada français entre les années 1820 et 1829, elle révèle

⁴³ T., L'Irlande, dans La Minerve, vol. 2, no 100, livr. du 22 janv. 1829, p. 4, col. 1.

⁴⁴ Béranger, Le 14 Juillet 1829, dans La Bibliothèque Canadienne, vol. 9, no 10, livr. du 15 nov. 1829, p. 197-198.

l'exaltation du sentiment national et sa marche vers le républicanisme: la fidélité au Roi a perdu son dynamisme. Les mêmes forces de transformation qui travaillent les peuples opprimés d'Europe, sont actives au Bas-Canada. Une immense soif d'émancipation perce dans les chansons, les épîtres, les hymnes, les odes qui circulent dans les journaux. A les lire, on a l'impression que le peuple bas-canadien s'achemine lentement vers le triomphe de sa liberté. Les versificateurs se mettent résolument au service de l'action: champions du nationalisme recrudescant, appuyés sur le parti patriote, ils prennent à leur compte le principe de la souveraineté du peuple, adoptent le ton militant de la Minerve, et répandent les idées de l'idole nationale Papineau. Dans un désir d'autonomie, ces porte-parole qui sont aussi des "fiseurs de vers", groupés autour de Bibaud, se réfugient parfois dans la tradition classique française. Ce n'est pas encore l'heure de la magie poétique ou de l'enthousiasme créateur; imiter Béranger et Casimir Delavigne⁴⁵, tourner des vers sur l'actualité politique, s'inspirer des goûts et des revendications du peuple, servent mieux la cause du moment. Pourtant un renouvellement s'esquisse; la génération de F.-X. Garneau s'avance et l'on perçoit déjà les premières traces du romantisme.

⁴⁵ "A partir de 1820 [...] Casimir Delavigne et Béranger sont les deux favoris et leur popularité dure jusqu'en 1850" (Laurence A. Bisson, Le romantisme littéraire au Canada français, Paris, Droz, 1932, p. 51).

CHAPITRE V

AU SEUIL DE LA REBELLION

(1830-1837)

La Révolution de Juillet, espoir des patriotes bas-canadiens. La poésie et le droit souverain des peuples. Déclin du droit divin des Rois. Poésie montréalaise et esprit insurrectionnel. Poésie québécoise et thème de la patrie opprimée. La poésie au service des partis. Climat de rébellion. Poésies de F.-X. Garneau. La poésie et les principes révolutionnaires. Sous le signe de la révolte. La voix du pays. Les slogans diffusent la nouvelle idéologie. La fièvre insurrectionnelle atteint son paroxysme. Devant l'échec national. Regrets et espoirs. Traces pré-romantiques.

Vers l'an 1830, le besoin de réforme se fait plus urgent au Canada français. La Révolution de 1830 à Paris ranime l'espoir des patriotes bas-canadiens. "Plus que 1789, les Trois Glorieuses de Juillet ont influé sur le mouvement des idées au Canada français¹". Aussi, les réformistes canadiens, fils spirituels des révolutionnaires de Juillet, désertent-ils peu à peu le terrain sûr de la résistance légale pour rêver l'indépendance. La liberté envahit toutes les sphères de l'activité nationale. Bibaud pose le premier geste d'autonomie littéraire lorsqu'en 1830, il fait paraître

¹ Lionel Groulx, L'idée d'indépendance à travers l'histoire canadienne, dans l'Action Nationale, Montréal, 1946, vol. 27, no 1, p. 416.

son recueil de poésies². Rompant avec la tradition, la Minerve cultive déjà depuis quelques années le goût romantique³. A peine les satires de Bibaud ont-elles vu le jour que la veine mélancolique de Garneau traduit les espoirs et les rêves du peuple dans la langue des romantiques. Hélas, presque toujours en ces années tourmentées, de 1830 à 1837, la passion du beau cède devant l'instinct de préservation; l'inspiration poétique est encore sacrifiée au nationalisme militant. Il en résulte plutôt de l'histoire versifiée que de la véritable poésie. On y perçoit les multiples émotions populaires, celles surtout de la génération de Garneau, jeunes démocrates qui allaient bientôt donner dans de faux sentiers.

Pour les seules années 1830 à 1832, une trentaine⁴ de poèmes font deviner un sentiment exaspéré. La liberté, la patrie opprimée, telles sont les sources d'inspiration de l'heure. Tandis que celle-ci préoccupe les poètes québécois, celle-là séduit les montréalais.

2 Michel Bibaud, Épîtres, Satires, Chansons, Epigrammes et Autres Pièces de Vers, Montréal, Imprimerie de la Minerve, 1830, 173 p.

3 "Ce journal publia, entre 1826 et 1844 des extraits de Rousseau, Hugo, Châteaubriand, Lamartine, Gautier" (Gérard Tougas, Histoire de la littérature canadienne-française, Paris, Presses Universitaires, 1960, p. 20, note 3).

4 Vu le grand nombre de pièces patriotiques parues de 1830 à 1838--plus de cent trente--nous ne citerons que les plus aptes à indiquer l'évolution de la pensée nationale. Pour les autres voir le SUPPLEMENT à notre thèse.

En guise d'étrennes, la Minerve présente--aux toutes premières heures de 1830--d'engageantes promesses de liberté:

A leurs côtés ils trouveront toujours
La Liberté, les ris et les amours⁵.

Le 8 septembre suivant, d'immenses feuilles volantes répandent la nouvelle sensationnelle: Révolution en France⁶! Les Trois Journées de Juillet inaugurent de nouveau à Paris l'ère des droits de l'homme. Vraisemblablement, à cette occasion, l'éditeur-patriote Duvernay a sollicité la pièce intitulée Stances sur la dernière Révolution en France. Les auteurs, "Deux Français", y proclament le droit des peuples; ils osent même inviter à la révolte:

Quel cri vient de se faire entendre?
C'est celui de la Liberté!
[...]
Maintenant ils doivent comprendre
Qu'un peuple, dans ses droits veut être respecté.
[...]
Ah! puisse leur mâle constance,
Servir d'exemple à l'Univers⁷.

Le tricolore nouvellement arboré par Louis-Philippe, devient aux yeux des patriotes canadiens "un signe de

5 (s.a.), Couplets adressés aux Abonnés de la Minerve
Etrennes du Jour de l'An, dans La Minerve, vol. 3, livr. du
1 janv. 1830, feuille volante.

6 La Minerve, feuille volante qui précède la livr. du
13 sept. 1830, vol. 4, no 59. Le 14 octobre suivant, ce pé-
riodique publie La Marseillaise de Rouget de Lisle.

7 Deux Français, Stances sur la dernière Révolution
en France, dans La Minerve, vol. 4, no 65, livr. du 27 sept.
1830, p. 3, col. 1.

ralliement et l'emblème de la liberté⁸". L'auteur anonyme d'un chant, Les Trois Couleurs, y voit mieux: le droit souverain de la nation triomphant du droit divin des rois:

Liberté sainte, après trente ans d'absence,
Reviens, reviens; leur trône est renversé;
[...]
Au bon plaisir, à la grâce divine,
Va succéder, pour la leçon des rois,
Un droit plus vrai, tirant son origine
Des droits du peuple et restreint par les lois⁹.

Séduit et transformé par Les Trois Glorieuses,

Papineau adopte, dès 1831, une orientation définitive:

"n'accepter désormais rien d'autre que l'indépendance complète du Bas-Canada¹⁰". Il s'inspire en quelque sorte du principe des nationalités¹¹. Cette décision est prise au moment où s'ajoutent au parti réformiste, de jeunes démocrates "qui posent à l'incrédulité et s'inspirent des faits et gestes des

8 Jean Bruchési, Histoire du Canada, Montréal, Beauchemin, 1954, p. 441.

9 (s.a.), Poésie. Les Trois Couleurs. Chant Patriotique, dans La Minerve, vol. 4, no 68, livr. du 7 oct. 1830, p. 2, col. 4.

10 Voir Bernard Dufebvre, Ludger Duvernay, dans La Revue de l'Université Laval, vol. 7, no 3, livr. de nov. 1952, p. 222.

11 "Le droit des nationalités à s'organiser en Etats procède des déclarations de la Révolution française sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" (Nouveau Larousse Illustré-Dictionnaire Universel. Encyclopédique, publié sous la direction de Claude Auger, Paris, Librairie Larousse, vol. 6, p. 316, col. 3).

fauteurs de la Révolution française¹²". La passion de leurs droits attise la haine des extrémistes envers les tièdes¹³. Une chanson railleuse, Le Chouan, signale les méfaits possibles d'une liberté perdue:

Les aînés de nos familles
Emport'raient tout l bien,
Les Cadets, garçons et filles
Pour eux n'auraient rien;
L'aîné dev'nu gros compère
Roulerait gros train;
L'cadet, comme en Angleterre,
Parfois mourrait d'faim¹⁴.

Avides d'indépendance, les réformistes se réunissent au bureau de rédaction de la Minerve, petit "club jacobin des mieux réussi¹⁵". Un chansonnier d'occasion exhale leurs appréhensions et leurs griefs dans les étrennes de 1831:

Nous comprimant dans un réseau d'airain,
Altéré d'or, un monstre plein d'audace
S'est emparé du pouvoir souverain
Et dans sa haine a proscrit notre race¹⁶.

12 Ivanhoë Caron, Influence de l'Indépendance Américaine et de la Déclaration des Droits de l'Homme sur la Rébellion Canadienne de 1837 et 1838, dans Mémoires de la Société Royale du Canada, vol. 25, livr. de mai 1931, p. 13.

13 Dans le jargon des patriotes, les tièdes comprenaient les constitutionnalistes (clergé, Neilson, Bédard etc.); les chouayens (anglophiles), les renégats (Etienne Parent, Quesnel, Mondelet etc.) (Voir Bernard Dufebvre, op. cit., p. 226).

14 (s.a.), Le Chouan, dans La Gazette de Québec, livr. du 1 janv. 1831, feuille volante. Un autre chant La clique aux Abois raille les chouayens (Le Canadien, 7 janv. 1832).

15 Bernard Dufebvre, op. cit., p. 223.

16 (s.a.), Canadienne, dans La Minerve, vol. 4, livr. du 1 janv. 1831, feuille volante.

Aussi, trois jours avant l'ouverture de la session de 1831, la Minerve s'avise-t-elle d'enseigner aux représentants nouvellement élus leur redoutable devoir:

Vous êtes appelés, généreux mandataires,
 Pour d'un peuple loyal dépêcher les affaires.
 [...]
 Montrez que vous savez quel est votre pouvoir,
 Pour mettre Peuple et Roi chacun en son devoir¹⁷.

L'engouement républicain bat son plein chez les jeunes intellectuels canadiens-français: Rodier date ainsi une lettre à Duvernay: "L'an 1er de l'Indépendance Canadienne"; Morin accuse Neilson et les Québécois d'être trop modérés; tous se saluent du nom de Citoyen¹⁸. A défaut de Béranger on dévore Delavigne:

Peuple Français, peuple de braves,
 La Liberté t'ouvre ses bras;
 On nous disait: soyez esclaves,
 Nous avons dit: soyons soldats¹⁹.

Dans l'atmosphère belliqueuse qui subsiste alors, Papineau commet une erreur fatale: celle de refuser des offres contenant en germe la responsabilité ministérielle. Férés du libéralisme de 1830, ses partisans adoptent la politique du "tout ou rien". Cette soif inassouvie de liberté se

17 (s.a.), [Pour la Minerve], (Vous êtes appelés, généreux mandataires), dans La Minerve, vol. 4, no 99, livr. du 24 janv. 1831, p. 3, col. 2. Voir aussi La Comète et l'Eclipse de 1832, dans Magasin du Bas-Canada, déc. 1832, p. 230.

18 Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1926-1927, Québec, Proulx, 1927, p. 153.

19 Casimir Delavigne, La Parisienne, dans La Minerve, vol. 5, no 63, livr. du 19 sept. 1831, p. 1, col. 1-3.

traduit dans les étrennes de 1832:

Craignons encor. N'a-t-on pas vu naguère
 Nous reprocher d'être nés Canadiens!...
 Et des enfans de la terre étrangère
 Nous préférer leurs chevaux et leurs chiens!...
 [...]
 Par le mépris, répondons au mépris.
 [...]
Rallions-nous et donnons-nous la main²⁰.

La sanglante émeute au cours des élections de mai, durant laquelle les soldats tuèrent trois Canadiens français, pousse l'indignation à son comble. Les passions s'échauffent; les propos révolutionnaires enflamment les écrits: "Il faut la révolution et la séparation de l'Angleterre²¹", s'écrie un ami de Duvernay. Le rédacteur de la Minerve, s'adressant à Béranger en France, le presse d'envoyer une de ses chansons²²; mais bientôt, à l'exemple du chansonnier républicain, Duvernay est incarcéré pour diffamation. Les journaux font trêve aux pièces séditieuses.

En ces années turbulentes de 1830 à 1832, à côté des compositions versifiées où souffle l'esprit insurrectionnel montréalais, surgissent des strophes d'origine québécoise inspirées d'un patriotisme plus touchant. Cependant tous ces

20 (s.a.), (Salut, ô toi nouvel an qui commence), dans Le Canadien, vol. 1, livr. du 1 janv. 1832, feuille volante. C'est pour railler cette attitude révolutionnaire que fut composée une parodie de la Marseillaise Sur le triomphe de Tracey et de Duvernay, Le Bulletin des Recherches Historiques, avril 1921, p. 126.

21 A ce sujet voir Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1926-1927, p. 155.

22 Ibid., p. 156.

poèmes--environ une quinzaine²³--que dicte l'amour de la patrie, parlent de combat et de liberté. La plupart restent dans la tradition du pseudo-classicisme expirant; quatre pièces sorties de la plume de F.-X. Garneau semble-t-il, indiquent chez ce poète une évolution vers une forme plus souple et une inspiration plus vraie.

Il y a d'abord Le Voltigeur²⁴ et Chant du Vieillard sur l'étranger, que P.-J.-O. Chauveau²⁵ attribue à Garneau.

Quelques vers où il s'agit des vainqueurs sont à noter:

En mon pays je ne les voulais pas;
Aussi parfois je ne pouvais me taire,
Vous le savez, ça va du même pas.
[...]

23 En plus des quatre poèmes de Garneau dont nous parlons ci-après, nous trouvons dans La Minerve: (Canada, bon pays, ô ma chère patrie), le 7 oct. 1830; A Mes Compatriotes, le 6 janv. 1831. Dans Le Canadien: Le Voltigeur de Retour, le 2 juillet 1831; (Cesse tes chants de mort, prophète de malheurs!), le 12 oct. 1831; Le deux novembre 1831, le 2 nov. 1831; Stances, le 9 nov. 1831; Le Premier Jour de l'An 1832, le 1 janv. 1832; Les vertus politiques, le 7 janv. 1832; Ode à la Patrie, le 11 janv. 1832; Avant tout je suis Canadien, le 14 mars 1832. Dans le Magasin du Bas-Canada: La Patrie, le 1 janv. 1832; La politique et la Littérature, déc. 1832. Voir le SUPPLEMENT à notre thèse.

24 [F.-X. Garneau], Le Voltigeur, dans Le Canadien, vol. 1, no 10, livr. du 8 janv. 1831, p. 1, col. 1.

25 Voir P.-J.-O. Chauveau, Etude sur les commencements de la poésie française au Canada et en particulier sur les poésies de M. F.-X. Garneau, dans Mémoires de la Société Royale du Canada, vol. 1, sect. 1, 1882, p. 71, note au bas de la page.

Des fils du sol ils combattent la cause,
 Sans toutefois vous procurer le tort.
Peuple conquis! voilà, dit-on la clause
 Qui désormais empire votre sort²⁶.

Y aurait-il ici une allusion au duel verbal provoqué en 1828 dans l'étude du notaire Campbell? Garneau, jeune clerc de dix-neuf ans avait rougi d'indignation au nom injurieux de "peuple conquis", lancé contre les siens par des clercs anglais. "Ne pouvant se taire", il avait riposté: "Qui a triomphé par la force, n'a triomphé qu'à moitié". Quoiqu'il en soit, ces deux pièces sont de fidèles imitations de Béranger dont Garneau était l'admirateur assidu.

Avant son départ pour l'Angleterre Garneau participe à un concours poétique organisé par le Canadien. Son long Dithyrambe surchargé de clichés abstraits, reste dans la veine politique; le leitmotiv "liberté" y revient neuf fois:

Que servirait une patrie
 Sans une douce liberté²⁷.

Au mauvais goût pseudo-classique du débutant se mêle pourtant la douce mélancolie de l'initiateur romantique qui indique déjà la voie nouvelle, sans devoir s'y engager lui-même.

26 [F.-X. Garneau], Chant du Vieillard sur l'étranger dans Le Canadien, vol. 1, no 21, livr. du 16 juillet, 1831, p. 1, col. 1.

27 F.-X. Garneau, Dithyrambe, dans Le Canadien, vol. 1, no 34, livr. du 31 août 1831, p. 1, col. 1-2.

L'Elégie²⁸, parue en décembre 1832, est nettement lamartinienne. On y relève maints poncifs romantiques empruntés à l'Isolement, au Lac, et au Vallon²⁹. Rapprochons par exemple ces deux vers de l'Elégie:

Sa voix que le silence inspire
A des airs qui charment le coeur.

des vers correspondants du Vallon:

Une voix à l'esprit parle dans son silence:
Qui n'a pas entendu cette voix dans son coeur?

L'influence est indéniable. Toute de nostalgie et de tendres confidences, l'élégie--l'une des meilleures pièces de l'auteur--affiche des vers plus harmonieux, un rythme plus souple, une inspiration plus authentique. Ces vers éclipsent tous les

28 Idem, Elégie, dans Magasin du Bas-Canada, vol. 2, no 6, livr. de déc. 1832, p. 225-229.

29 Voici, côte à côte, quelques expressions tirées des poèmes nommés ci-dessous:

Le lac:

ses molles clartés
le zéphir
les flots harmonieux
riants coteaux
l'aurore va dissiper la nuit

Elégie de Garneau

la douteuse clarté
les zéphirs
les flots majestueux
riants vallons
à l'aurore..je poursuivrai
l'astre des nuits

L'Isolement:

blanchit déjà les bords
éclaire d'autres cieux
ici gronde le fleuve aux
vagues écumantes

blanchissent ces bords
bien loin sous d'autres cieux
j'entends encor gronder..les
rochers écumants

Le Vallon:

le murmure des eaux
l'astre du mystère
vallon de mon enfance

le murmure des flots
l'astre du silence
témoin de mon enfance

essais poétiques du Canada français d'alors.

En juin 1831, Garneau quittait un Canada inquiet; revenu de Londres en juin 1833, il retrouve un pays en pleine ébullition républicaine: entre-temps il y a eu la Révolution de Juillet. Aussi, les poèmes politiques des années 1833 et 1834, dévoilent-ils une situation menaçante: au sein du parti réformiste les factions sont en guerre ouverte; le pays frémit dans une atmosphère de rébellion. Ces deux années d'agitation stimulent sans doute l'activité littéraire; elles suscitent une cinquantaine de poèmes reproduits successivement dans deux ou trois périodiques. Mais les passions partisans chassent la véritable poésie, ne laissant que les compositions combattives.

Si les factions ont un commun objectif--les réformes--elles s'opposent quant aux moyens de réaliser ces changements. Les modérés s'en tiennent à une ténacité patiente; les jeunes extrémistes comptent avant tout sur la force voire la violence. Le Canadien, l'Echo du Pays, la Minerve défendent Papineau et ses partisans; l'Ami du Peuple appuie les modérés.

La mentalité particulière des trois périodiques ressort des étrennes de 1833. Tous trois veulent unir les factions; la belliqueuse et sombre Minerve désespère de l'avenir:

AU SEUIL DE LA REBELLION

138

Tu fuis enfin, fatale année,
 Source d'éternelles douleurs!
 [...]
 Ton coeur fâcheux trompa notre espérance,
 Ne croyons plus à l'avenir³⁰.

Dans ses légers quatrains, l'optimiste Canadien voit surgir
 l'image de la concorde:

Et chacun l'âme satisfaite
 Ira chantant: Ah! tout est bien³¹.

L'Ami du Peuple, plus réaliste, fait office de moniteur:

Ah! puisse enfin le temps
 Emporter sur ses ailes ces noirs ressentiments
 Qui dans l'âme allumant les passions cruelles,
 Sont les avant-coureurs de sanglantes querelles³².

L'esprit de parti s'intensifie. Dès le début de l'an
 1833, devant les intransigeances de Papineau, John Neilson,
 rédacteur de la Gazette de Québec, se sépare du chef tant
 estimé. La séparation de ces deux hommes d'Etat, prive le
 tribun d'une indispensable influence modératrice, le livrant
 à l'extravagance de son âme ardente. Un poète anonyme de la
Minerve, dans le but de justifier la devise des extrémistes,
 aligne soixante-quatorze alexandrins sous le titre Némésis
Canadienne:

30 (s.a.), (Tu fuis enfin fatale année), dans La Minerve, vol. 6, no 93, livr. du 31 déc. 1832, p. 1, col. 3.

31 (s.a.), Hommage du Petit Gazetier à Messieurs les Abonnés du Canadien, dans Le Canadien, vol. 2, no 104, livr. du 2 janv. 1833, p. 1, col. 1-2.

32 (s.a.), Le Premier Jour de l'Année 1833, dans L'Ami du Peuple, vol. 1, livr. du 1 janv. 1833, feuille volante. Dans cette veine modérée, l'Ami du Peuple publie aussi Cantique pour le Six Février, 5 janv. 1833; Le Premier Jour de l'An, 31 dec. 1833. Voir le SUPPLEMENT à notre thèse.

Lève-toi, lève-toi, beau soleil Canadien.
 Les tems sont accomplis; désormais Tout ou Rien.
 [...]
 Il te faut sans retour percer cet avenir
 Qui ne laisse qu'un choix; il faut vaincre ou périr.

Cette attitude d'opposition à tous les compromis, distingue les Français sous la Monarchie de Juillet³³. A ceux donc qui reculent devant les grands moyens, l'auteur prédit le châtement:

Récompense bien due à votre apostasie;
 Puissiez-vous à la fin, tout chargé de liens,
 Ne remplir auprès d'eux que l'office des chiens³⁴.

L'Ami du Peuple, désireux d'éclairer l'opinion publique, condamne "l'aveugle et sourde Minerve³⁵"; il rallie les factions autour du gouverneur Aylmer³⁶; il s'attaque à l'Echo du Pays³⁷ partisan d'une politique aboutissant à l'anarchie.

De toute évidence, la rupture Neilson-Papineau est consommée le 19 septembre 1833. A cette date l'auteur d'une nouvelle Némésis Canadienne, accouple en rimes suivies

³³ Voir Lucien Leroy, Mickiewicz et le Romantisme français, dans L'Ecole, second cycle, 47^e année, no 11, livr. du 18 févr. 1956, p. 324.

³⁴ (s.a.), Némésis Canadienne, dans La Minerve. Invocation de Némésis au Pays, vol. 7, no 9, livr. du 14 mars 1833, p. 3, col. 2.

³⁵ X., Epître à l'Ami du Peuple, dans L'Ami du Peuple vol. 1, no 101, livr. du 26 juin 1833, p. 385, col. 3.

³⁶ (s.a.), (Celui qui d'Albion noble représentant), dans L'Ami du Peuple, vol. 2, no 11, livr. du 28 août 1833, p. 43, col. 1.

³⁷ X., A l'Editeur de l'Echo, dans L'Ami du Peuple, vol. 2, no 14, livr. du 7 sept. 1833, p. 53, col. 2.

quatre-vingt-sept alexandrins destinés tout entiers à fustiger Neilson. Le versificateur lui sait gré de son dévouement total à la cause canadienne; mais parce que ce défenseur des Canadiens français s'arrête prudemment sur la pente où s'engagent les révolutionnaires, la Minerve l'accable de reproches:

Tu les as délaissés pour devenir un sage³⁸.

Le satirique ne savoure rien plus que les personnalités. L'occasion s'offre belle: l'une des plus orageuses sessions se terminait le 18 mars 1834, par le triomphe des quatre-vingt-douze Résolutions, programme que Morin portera au Roi et dont certains articles sentent la révolution. Les députés extrémistes, partisans du manifeste, sont les victimes des traits dirigés par l'Ami du Peuple dans La Récompense du Patriote:

Huit mille francs, pour l'Angleterre
Font embarquer un pauvre hère
 Au gré des vents.
S'il part ainsi sans résistance
C'est qu'on lui donne par avance
 Huit mille francs.

Au rabat blanc³⁹ on reconnaît le tribun, véritable auteur des Résolutions:

38 V., Pour la Minerve. Némésis Canadienne. Sur le paragraphe dans la Gazette de Québec intitulé: Peux-tu guérir un esprit malade?, dans La Minerve, vol. 7, no 63, livr. du 19 sept. 1833, p. 3, col. 1.

39 Voir un portrait de Papineau datant du 13 février 1832, dans Fernand Ouellet, Papineau, Cahiers de l'Institut d'Histoire de l'Université Laval, Presses Universitaires Laval, no 1, p. 3.

AU SEUIL DE LA REBELLION

141

Vingt mille francs, telle est la somme,
 Et plus encore, pour le grand homme
 Aux rabats blancs.
 Tout attaquer et tout détruire
 Est chose aisée à qui retire
 Vingt mille francs⁴⁰.

Après la satire, la parodie; vers cette époque un chant⁴¹ entretient l'exaltation des milieux patriotes. Le chansonnier "M.R." en compose la parodie et l'accompagnement musical qu'il publie le 12 avril dans l'Ami du Peuple. Les deux versions de la sixième strophe laissent deviner quel abîme sépare les factions; écoutons les extrémistes:

Honneur à ce puissant génie
 Dont la patriotique voix
 Fait reculer la tyrannie
 Devant l'égide de nos lois.
 O Papineau, foudre de la tribune!
 Tu rediras avec la voix commune:
 Au Canada jurons fidélité,
 Vivent nos droits, vive la liberté!

Les modérés en font la parodie suivante:

Anathème au cruel génie
 Dont la sombre et sinistre voix
 Cherche à fonder la tyrannie
 Sur les ruines de nos lois.
 O Papineau, honte de la tribune!
 Cesse les cris de ta rage importune!
 Au Canada jure fidélité
 Jure à ton roi respect et loyauté⁴²!

⁴⁰ (s.a.), La Récompense du Patriote, dans L'Ami du Peuple, vol. 2, no 71, livr. du 23 mars 1834, p. 279, col. 4.

⁴¹ (s.a.), Chant patriotique, dans Répertoire National vol. 1, p. 292-293.

⁴² M.R., Chant patriotique. Parodie, dans L'Ami du Peuple, vol. 2, no 77, livr. du 12 avril 1834, p. 304, col. 1-6.

Ces deux strophes éclairent merveilleusement notre sujet. De part et d'autre, on est loin de l'attitude qu'on avait en 1763: le droit divin des rois, la fidélité qui en découle sont des réalités du passé; la fidélité au Canada occupe toute la place. Mais tandis que le nationalisme des modérés s'épanouit dans une atmosphère de respect envers le roi, le nationalisme passionné ne vit que pour ses droits et pour sa liberté.

Les modérés reviennent à la charge le 24 mai dans Biographies Poétiques de Certains Patriotes du comté du Lac des Deux Montagnes⁴³, chanson de dix-neuf quatrains, où l'heptasyllabe alterne avec le vers de cinq syllabes.

Pendant que les factions--par le truchement de leurs versificateurs--croisent le fer, une efflorescence de poèmes variés contribue à entretenir l'atmosphère de rébellion. Deux ou trois pièces de chaque catégorie suffiront à démontrer cet état de choses. Débordant d'esprit républicain, il y a d'abord les poèmes d'inspiration étrangère, lourds de contagion révolutionnaire. La Gazette de Québec est l'une des premières à publier des vers républicains qu'elle tient du Journal de Paris. Il s'agit d'une chanson parisienne saisie à Marseille lors de la fête de Louis-Philippe, parce que

⁴³ (s.a.), Biographies Poétiques de Certains Patriotes du comté du Lac des Deux Montagnes, dans L'Ami du Peuple, vol. 2, no 89, livr. du 24 mai 1834, p. 353, col. 4-5. La tendance modérée dicte encore La Saint-Jean-Baptiste (Ami du Peuple, 28 juin 1834).

"destinée à échauffer l'enthousiasme républicain". Proscrite en France, elle a cours au Bas-Canada:

A mort du roi l'impure valetaille,
 Faquins dorés, vils reptiles des cours!
 A mort, à mort la dernière prétraille
 Qui repullule et nous ronge toujours!
 Qu'en s'écroulant, trône, autels retentissent⁴⁴!

Le Canadien, à tendance pourtant modérée, affiche des vers non moins enflammés:

Prolétaire! voici le jour!
 [...]
 Les bras velus et les doigts noirs,
 Sauront seuls soulever une arme⁴⁵.

La Minerve ne se laisse pas vaincre en libéralisme. Un

"décoré de Juillet" lui fournit cet appel vibrant: Les Républicains de France aux Républicains de Tous les Pays:

Laissons le temps ébranler l'édifice,
 Il tombera sous le plus faible effort;
 Berçons les rois dans un repos factice,
 Ils passeront du sommeil à la mort:
 Coulons sans bruit la balle prolétaire
 Qui doit ouvrir la veine des tyrans;
 Et jusqu'au jour du tocsin populaire
 Laissons faire le temps⁴⁶.

⁴⁴ (s.a.), Chanson, dans La Gazette de Québec, vol. 70, no 4513, livr. du 16 juillet 1833, p. 1, col. 3.

⁴⁵ (s.a.), (Prolétaire! voici le jour!), dans Le Canadien, vol. 3, no 94, livr. du 11 déc. 1833, p. 1, col. 1-2.

⁴⁶ (s.a.), Les Républicains de France aux Républicains de tous les Pays, dans La Minerve, vol. 8, no 43, livr. du 10 juillet 1834, p. 1, col. 1. L'esprit libéral anime aussi les poèmes que publie La Minerve aux dates suivantes: les 25 mars, et 5 juin de l'an 1833; les 9 janv., 7 avril, 26 mai, 7 juillet, 25 août, 11 sept., 20 oct. et 23 oct. de l'an 1834. Voir le SUPPLEMENT à notre thèse.

Le même esprit qui a dicté ces trois poèmes, saura éventuellement faire la rébellion de 1837 au Canada, et la Révolution de 1848 à Paris.

Toutes vibrantes d'émotions nationales apparaissent en cette même année 1834 quelques pièces patriotiques de F.-X. Garneau. Comme bien d'autres il confond le sort des siens avec celui du "peuple martyr" de la Pologne. Son amour de la patrie s'est réchauffé à celui du grand poète polonais Mickiewicz⁴⁷, exilé à Dresde en 1831. N'a-t-il pas traduit quelques poésies du poète national polonais? Lui-même nous en donne la raison: "Il respire un charme et une tristesse, fruit de l'impression que lui on (sic) laissée les malheurs de sa patrie qu'il aimait tant⁴⁸". Le plus souvent il adopte, pour traduire cet amour, le ton de Béranger, ses huitains et ses sonores décasyllabes rythmés. C'est le cas pour les poèmes: Le Canadien en France⁴⁹, l'Etranger⁵⁰, Premier Jour

47 Le poète Mickiewicz disait qu'il aimait son peuple "comme un ami, un amant, un époux, un père" (Voir Lucien Leroy, op. cit., p. 322).

48 [F.-X. Garneau], Poésies d'Adam Mickiewicz (sic), dans L'Abeille Canadienne, Québec, vol. 1, no 9, livr. du 1 févr. 1834, p. 71.

49 F.-X. Garneau, Le Canadien en France, dans Le Canadien, vol. 3, no 42, livr. du 12 août 1833, p. 2, col. 3. Le même périodique publie deux autres pièces où Garneau se laisse aller aux souvenirs: ce sont Souvenirs d'un Polonais (19 juillet 1833), et Châteauguay (6 sept. 1833).

50 Idem, L'Etranger, dans Le Canadien, vol. 3, no 50, 30 août 1833, p. 1, col. 1.

de l'An 1834⁵¹, et Québec⁵². Que dire par exemple de ces vers des étrennes:

Si je vois bien dans la sphère profonde,
L'astre des rois s'éclipse à son couchant.
Peuples, pour nous c'est un heureux présage.

Respirant la haine et la vengeance, d'autres poèmes enfin illustrent bien quel nationalisme dangereux on atteint vers la fin de 1834. Il est clair que les versificateurs exploitent le thème du conflit sanglant de mai 1832. Les vers anonymes qui en marquent le premier anniversaire affichent la forme interrogative, suggestive:

Mais pour tes fils meurtris n'as-tu donc que des larmes?
N'est-il pas en tes mains de légitimes armes?
Ne saurais-tu venger leur mort⁵³?

Quelques mois plus tard le ton devient véhément tandis que, J.-E. Turcotte, épris d'indépendance affirme hardiment

Qu'un peuple doit choisir quand il voit réunis
La hache de Pologne et les fers de l'Irlande,
Et qu'il voit la guirlande
Qui pend au front sacré de nos États-Unis⁵⁴.

Le même auteur dédie à Papineau, parvenu au zénith de la popularité en 1834, un long dithyrambe acclamant "le libérateur". Il n'est qu'à faire miroiter les principes révolutionnaires,

⁵¹ Idem, Le Premier Jour de l'An 1834, dans Le Canadien, vol. 3, no 103, livr. du 2 janv. 1834, p. 1, col. 1.

⁵² Idem, Chanson, Québec, dans Le Canadien, vol. 4, no 23, 30 juin 1834, p. 2, col. 4.

⁵³ (s.a.), Anniversaire du 21 mai, dans L'Echo du Pays, vol. 1, no 13, livr. du 23 mai 1833, p. 2-3.

⁵⁴ J.-E. Turcotte, (O Mon Pays), dans La Minerve, vol. 7, no 92, livr. du 30 déc. 1833, p. 3, col. 3.

Le nationalisme aveuglé les mettra à son service:

Peuples, vous êtes souverains!

[...]

Hommes vous êtes tous égaux!

[...]

Un peuple est le maître de soi!

[...]

Que les armes peuvent reprendre
Des droits par les armes acquis⁵⁵.

La tendance séparatiste de ceux qui rêvent alors l'Etat national, tendance qui découle de ces principes, transpire dans une chanson dont l'origine remonte à 1834:

Si les Canadiens jaloux
N'ont plus peur des Loups-garous
Si sentant leur importance
Ils rêvent l'Indépendance
S'ils ont pris l'air du Bureau
C'est la faute à Papineau⁵⁶.

L'an 1834 est particulièrement pénible; si les chefs patriotes sont frustrés dans leur espoir d'y faire la révolution, du moins prennent-ils des mesures en vue d'un soulèvement prochain⁵⁷. Aussi l'année 1835 s'avère-t-elle une phase d'attente. L'histoire enregistre néanmoins une impasse parlementaire qui entraîne la venue de trois commissaires

⁵⁵ Id., A l'Honorable L.-J. Papineau, dans La Minerve vol. 8, no 47, livr. du 24 juillet 1834, p. 1, col. 1-2. Voir aussi [Banquet de Saint-Jean-Baptiste], dans Le Canadien, 27 juin 1834.

⁵⁶ Voir E.-Z. Massicotte, C'est la faute à Papineau, dans Bulletin des Recherches Historiques, vol. 24, no 3, mars 1918, p 85-88, aussi vol. 24, no 12, déc. 1918, p. 375-377.

⁵⁷ Le comité central et permanent, la Banque du Peuple sont fondés en vue de recueillir des fonds pour l'insurrection; la Société Saint-Jean-Baptiste groupe surtout les patriotes militants.

enquêteurs. Une vingtaine de pièces rimées traduisent le nationalisme vivace dont l'allure devient franchement révolutionnaire. Encore une fois, les versificateurs montréalais sont à l'avant-garde.

Ils ont épuisé, disent-ils, tous les moyens légitimes de se faire rendre justice; "l'inutilité des pétitions" constitue donc leur thème de choix. N. Aubin prétend que les Canadiens ne sont plus considérés comme un peuple:

Vous suppliez; ... vos demandes sont vaines,
Du rang des Peuples, vous êtes exclus...⁵⁸

Selon un versificateur anonyme, on se rit des Canadiens en haut lieu:

Mettant l'injure sur l'injure
Riant de nos vœux rejetés,
N'ont-ils pas comblé la mesure
De la coupe d'iniquité⁵⁹?

Le rimeur qui signe "O.A." soutient que le Roi lui-même n'y peut rien:

Pétitionner! ... Ces prières sont vaines,
Notre vieux Roi n'entend plus cette voix:
On l'en empêche, il ne voit pas nos peines.
Nous rendre heureux n'est plus son libre choix⁶⁰.

Un rimeur anonyme de renchérir:

58 [Napoléon Aubin], Pour la Minerve. Les Français aux Canadiens, dans La Minerve, vol. 8, no 90, livr. du 22 déc. 1834, p. 1, col. 1.

59 (s.a.), Dieu Sauve le Canada. Couplets du Nouvel An, dans La Minerve, vol. 8, no 93, livr. du 1 janv. 1835, p. 3, col. 2.

60 O.A., Pour la Minerve, dans La Minerve, vol. 8, no 94, livr. du 5 janv. 1835, p. 3, col. 2.

Pour leur répondre, on raccourcit la chaîne,
Où les tenaient arrêtés tous les rois⁶¹.

D'un sentiment de frustration, on glisse naturellement au thème "oppression-vengeance". N. Aubin reprend cette idée dans une pièce de circonstance, chantée par Duvernay lors du banquet de la Saint-Jean-Baptiste:

Peut-être un jour notre habitant paisible
Se lassera du pesant joug d'un roi;
Il s'écriera...mais de sa voix terrible:
"Sortez d'ici...cette terre est à moi!
"Du Canada je puis être un martyr (sic),
"Je n'obéis qu'aux lois que j'ai dicté (sic)!
"Pour son pays un Canadien désire
"La paix! la liberté⁶²!

Le thème s'y prêtant, les versificateurs multiplient alors les vocables révolutionnaires: tyrans, parti sanguinaire, esclavage, chaînes, fers, sang etc.

Rebutés par le mutisme inexorable du Roi, les patriotes-poètes se plaisent à rimer des chansons où résonne la voix de la patrie. On y perçoit le cri de la fierté française:

61 (s.a.), Réforme et liberté, dans La Minerve, vol. 9, no 93, livr. du 31 déc. 1835, p. 1. [avec musique].

62 [Napoléon Aubin], [Couplets en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste], dans La Minerve, vol. 9, no 39, livr. du 25 juin 1835, p. 2, col. 5. Nous trouvons quelques pièces de la même veine dans: Le Canadien: les 5 janv. et 7 déc. 1835; L'Echo du Pays, le 24 déc. 1835; La Minerve, le 27 août 1835. Voir le SUPPLEMENT à notre thèse.

Le tems n'est plus où le coeur en silence,
 Pouvait se taire au nom de Liberté!
 Du Saint-Laurent, aux rives de la Seine
 Ce nom magique reçoit des tributs
 Au noble sang qui coule dans vos veines
 Ah! Canadiens, ah! ne résistez plus⁶³.

Plus souvent ce sont les accents impérieux de la petite patrie:

N'est-il pas une voix sacrée
 Qui vient se mêler à nos cris?
 Impérieuse et révérée
 C'est celle de notre pays.
 Écoutons bien, et dans l'orage
 Lorsque déchirant le nuage,
 Cette voix nous appellera...
 Du courage,
 Dieu sauve le Canada⁶⁴.

Il n'est pas jusqu'aux slogans, glissés habilement dans certains refrains, qui ne servent à enflammer les animosités: La liberté! la patrie et l'honneur! La paix! la liberté! Réforme et Liberté! Justice, Égalité! Voilà un procédé qui fut cher à Béranger. Les rimes soignées, l'effet saisissant du refrain, caractérisent ces chansons démocratiques destinées à exprimer des idées et à faire naître l'action. Bref, excité par la passion politique, le nationalisme se met, dès 1835, au diapason de l'esprit révolutionnaire: les essais poétiques en font foi; ils contribuent aussi dans une certaine mesure à cette évolution.

63 [Napoléon Aubin], Pour la Minerve. Les Français aux Canadiens, déjà cité au no 57.

64 (s.a.), Dieu Sauve le Canada. Couplets du Nouvel An, dans La Minerve, vol. 8, no 93, livr. du 1 janv. 1835, p. 3, col. 2. À ces poèmes s'ajoutent quelques pièces descriptives sur les charmes de la patrie: voir, par exemple La Minerve, les 12 févr. et 29 juin 1835. Voir le SUPPLÉMENT à notre thèse.

Peu féconde en expression versifiée, l'année 1836 enregistre tout de même deux événements aux conséquences désastreuses: les patriotes se durcissent dans leur intransigeance; le parti de Québec rompt avec Papineau. A peine se trouve-t-il quelques indications des réactions nationales dans les neuf poèmes qui forment tout le bilan poétique pour cette année. Isolons deux chansons assez révélatrices du climat politique de l'époque. Il y a d'abord le chant intitulé L'Avenir par F.R. Angers; l'auteur y fait des vœux pour l'émancipation et l'indépendance du Canada:

Canada, terre d'espérance,
Un jour songe à t'émanciper;
[...]
Un peuple cesse d'être enfant:
Il rompt le joug de sa tutelle,
Puis il se fait indépendant.

Il est à noter, qu'il s'agit ici non de séparatisme bas-canadien, mais d'une légitime autonomie éventuelle:

Vieux enfants de la Normandie,
Et vous, jeunes fils d'Albion,
Réunissez votre énergie,
Et formez une nation⁶⁵.

La seconde chanson, Monsieur Judas, paraît dans La Minerve au moment où va se consommer la rupture Parent-Papineau:

Monsieur Judas est un drôle
Qui soutient avec chaleur
Qu'il n'a joué qu'un seul rôle
Et n'a pris qu'une couleur.

⁶⁵ [F.R. Angers], Poésie. Chanson du Canadien, dans Le Canadien, vol. 5, no 100, livr. du 8 janv. 1836, p. 1, col. 1.

L'auteur anonyme vise sans aucun doute l'éditeur du Canadien, Etienne Parent, qui recule alors devant le prétendu devoir de l'insurrection:

Parfois se dit journaliste,
Et tranche du libéral:
Mais voulons-nous réclamer
Le droit de tout imprimer,
Parlons bas,
Parlons bas,
Ici près j'ai vu Judas⁶⁶.

Un ciel plombé menace la vie nationale à l'aurore de 1837. Le périodique modéré du parti québécois affiche comme sienne cette chanson véhémante de F.R. Angers:

Nous chercherions, même au seuil de la mort,
Nos droits ravés, la liberté sanglante:
Mais attendez, vous qui courez plus fort,
L'étoile encore apparaît vacillante.
Rapprochons-nous, puis espérons...
Puis si leur crime se consomme,
Frères, alors nous marcherons,
Nous marcherons comme un seul homme,
Comme un seul homme.

[...]

Un peu plus loin, tout près d'un olivier,
Nous croyons voir une route plus sage:
Là, la raison tient son dernier levier,
Et la prudence a son dernier passage.

[...]

Nous trancherons là le noeud gordien;
Car pour entrer dans la terre promise,
Quand la raison, frères, ne peut plus rien,
Le glaive est juste et la hache est permise⁶⁷.

Arrive la mi-avril; la fièvre insurrectionnelle atteint son paroxysme: voilà qu'après enquête le parlement

66 (s.a.), Poésie. Monsieur Judas, dans La Minerve, vol. 10, no 42, livr. du 7 juillet 1836, p. 1, col. 3.

67 [F.R. Angers], [Le Canadien], (O Canada! que tes jours étaient beaux), dans Le Canadien, vol. 6, no 104, livr. du 9 janv. 1837, p. 1, col. 1.

londonien adopte une politique de coercition. Sans tarder la Minerve exhale son nationalisme révolté dans un chant satirique, Cadeaux des Rois, servi aux lecteurs dès le 27 avril:

Au nom de la Trinité sainte
 Qui vous créa pour obéir,
 Peuples, comprimez votre plainte;
 Nous daignons vous en avertir.
 Rampez sans bruit sur cette terre
 Que vos sueurs vont engraisser;
 C'est un cadeau qu'on croit vous faire
 Si l'on veut bien vous la laisser.
 [...]
 Vos cris fatiguent notre oreille:
 C'est bien en vain qu'ils troublent l'air;
 [...]
 La liberté? comment, canaille,
 Vous osez prononcer son nom?
 Ah! vous voulez de la mitraille?
 Ce n'est pas assez du bâton?
 [...]
 Esclave, il est temps de t'apprendre
 Que ton corps, tes fils, tous tes biens,
 Sont à nous; ne peux-tu comprendre
 Que c'est le droit des rois chrétiens⁶⁸?

Parent a beau maintenir que le pays n'est pas mûr pour l'indépendance, l'emprise de Papineau est toute-puissante; l'insurrection est sur pied. Le comité central et permanent siège jour et nuit; les arbres de la Liberté surgissent; le 1^{er} octobre les jeunes montréalais, assermentés comme Fils de la Liberté, lancent leur manifeste révolutionnaire, et le 9 une Déclaration d'Indépendance; les assemblées incendiaires se multiplient. Au célèbre rassemblement à Saint-Charles on érige un poteau de la Liberté coiffé du bonnet phrygien, on arbore le tricolore: cette assemblée est le tocsin qui

68 (s.a.), Cadeaux des Rois, dans La Minerve, vol. 11, no 22, livr. du 27 avril 1837, p. 3, col. 4.

enflamme les passions nationalistes.

Une pièce séditeuse, Au Peuple, marque cette période. L'auteur y juxtapose deux images: un monstre ensanglanté, tenant "les foudres des lords d'Albion", menaçant de son regard l'avenir du peuple; puis, l'ange de la Liberté, couvant "sous son aile l'oeuvre de tout un siècle accomplie en trois jours". La déesse des Glorieuses de Juillet s'adresse aux Canadiens:

Peuple! ces terres que féconde
Le fleuve le plus beau du monde;
Ces montagnes, ces lacs, ces ports,
Ces prés que ta main fertilise;
Puis tes moeurs, tes droits, ton église,
Veux-tu conserver ces trésors?
[...]
Crois en moi, car je suis l'égide
Où leur complot liberticide
Viendra se briser en éclats;
Crois, et tu verras leur bannière
Saluer l'aigle populaire
Ou se déchirer sous tes pas⁶⁹.

Comment résister à ce puissant appel?

Le nationalisme flambe bientôt à travers les villages insurgés: Saint-Denis, Saint-Charles; puis Saint-Eustache et Saint-Benoît. La répression est implacable: ces deux derniers foyers de révolte sont mis à feu et à sang; les prisons regorgent. La verve outrancière des poètes se tait; Papineau en fuite devient la cible des satiriques. La chanson de Malborough suggère cette parodie:

69 (s.a.), Au Peuple, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 398.

Il a pris l'escampette
 Sur les pieds, sur les mains, sur la tête,
 Il a pris etc.
 Pour gagner les Etats⁷⁰.

Sur l'air de Dieu sauve le Roi un chansonnier anonyme dénonce l'insurrection:

Les révolutions,
 Les conspirations
 N'ont rien de bon,
 Qu'à mettre l'univers
 Au dernier désespoir:
 Les vols, les assassins
 Et les larcins⁷¹.

L'auteur de cette parodie y désigne Papineau par ces noms: "sujet menaçant, fier et brigand; le hardi suborneur; l'homme noir; le chef des vagabonds; le sot"; ses partisans: "la cohorte entêtée; ces suppôts d'enfer".

Papineau disparu, la fièvre nationaliste s'apaise. Les réfugiés d'outre-frontière, rompant avec le grand chef-- que l'échec a rendu prudent--tenteront bien une nouvelle insurrection en 1838: Robert Nelson assumera "le titre de président de la république bas-canadienne⁷²"; en mars puis en novembre il émettra la Proclamation de l'Indépendance du

70 (s.a.), Pépér' n'va pas-t-en guerre, chanson reproduite par E.-Z. Massicotte, Papineau et la Chanson, dans Bulletin des Recherches Historiques, vol. 27, no 1, livr. de janv. 1921, p. 22.

71 (s.a.), (En ces jours de frayeur): Voir E.-Z. Massicotte, Papineau et la chanson, dans Bulletin des Recherches Historiques, vol. 27, no 2, livr. de févr. 1921, p. 54-58.

72 Thomas Chapais, Cours d'Histoire du Canada, vol. 4, p. 213.

Bas-Canada⁷³. Ce ne sera qu'un sursaut du nationalisme séparatiste d'hier.

Si nous jetons maintenant un regard rétrospectif sur les quelque cent trente poèmes parus entre les années 1830 et 1838, il apparaît que la longue crise bas-canadienne aboutit à un dénouement précipité. Favorisés par le vent puissant de réforme qui traversait alors l'Angleterre, les Canadiens français--sans prendre les armes--s'acheminaient vers de prometteuses victoires. La Révolution de Juillet eut un effet électrique jusque sur les bords lointains du Saint-Laurent. Le nationalisme y gauchit soudain, sous l'action de patriotes imbus des principes de '89 et des Trois Glorieuses. Il s'ensuit un soulèvement démagogique se terminant par une tentative de créer un Etat dans l'Etat.

Relevons quelques idées qui ont passionné les poètes de cette décade tourmentée: le mépris pour le droit divin des rois; le désir de mettre "Peuple et Roi" chacun en son devoir; l'éclipse des rois; le droit souverain de la nation ou du peuple; mort aux rois, indépendance aux peuples!

⁷³ Le texte fut reproduit plus tard dans La Presse, livr. du 22 mars 1924.

On comprend que Béranger⁷⁴ soit devenu l'idole de plusieurs versificateurs du Canada français d'alors. Un rythme mieux cadencé, une facture plus soignée, des accents plus personnels, caractérisent la plupart des pièces d'imitation durant cette période; les poètes abusent de la phraséologie révolutionnaire, tout en s'élevant parfois à un lyrisme néo-classique.

Les compositions versifiées de l'an 1838, accusent les mêmes faiblesses d'expression; elles révèlent cependant deux courants de pensée chez les interprètes populaires, au lendemain de la rébellion. Les uns, s'attardant au passé, appuient les révolutionnaires exilés⁷⁵, ou se perdent en futiles regrets et en sombres appréhensions⁷⁶; les autres⁷⁷ se tournent vers l'avenir d'où ils attendent la réalisation de leurs espoirs. C'est déjà la lueur d'un nationalisme moins verbal, qui prélude à une ère d'activité féconde.

74 "Ses contemporains l'ont comparé aux plus grands poètes de tous les temps", lui, ce "patriote qui, pendant un demi-siècle, avait incarné le coeur et le caractère de la nation". (Béranger, Chansons, Nouvelle Bibliothèque Populaire, cahier no 114, p. 2). "Les Chansons de Béranger furent considérées comme la découverte d'un genre nouveau, d'un genre national et populaire" (A. Chassang et Ch. Senninger, La dissertation littéraire générale, Paris, Hachette, 1955, p. 32).

75 Nous songeons aux poèmes que publie La Quotidienne au cours de l'année 1838.

76 Cette note sombre traverse la plupart des pièces dans Le Canadien en 1838.

77 Voir par exemple Le Solitaire, L'Arrivée de Lord Durham, Gouverneur-Général des Canadas, dans Le Populaire, vol. 2, no 21, livr. du 4 juin 1838, p. 1, col. 1-2.

CONCLUSION

Toute littérature de "Résistance" jaillit du coeur des hommes engagés dans le destin historique. A travers l'obscurité poésique d'actualité du Canada français, depuis la Conquête jusqu'à la rébellion de 1838, on assiste à un grand effort pour saisir la véritable personnalité collective canadienne-française.

Un à un les traits essentiels de l'entité nationale s'y dessinent. Certains, enracinés dans le passé français, demeurent immuables: les lois, la langue, le sol, la foi. Cependant, la fidélité au Roi, qui jusque-là tenait lieu de patriotisme, cède à une idéologie fondée sur l'idée de nation. Les pièces rimées qui font l'objet du présent travail, révèlent cette particularité essentielle de la mentalité canadienne-française, à savoir: l'affaiblissement du sentiment de fidélité au roi et le passage de l'idéologie monarchiste à l'idéologie nationaliste.

Il s'ensuit donc qu'un sentiment national authentique, accru au rythme des libertés parlementaires, se manifeste dans la poésie canadienne-française vers 1806; devenu nationalisme doctrinaire, il s'y affirme hardiment après 1830.

Tour à tour royaliste, bonapartiste, antiunioniste, puis, libéral, républicain, nationaliste et révolutionnaire, l'esprit national préfère la langue poésique pour traduire

CONCLUSION

158

ses multiples nuances. Mieux que la prose, le langage versifié favorise à cette époque l'expression clandestine: en haut lieu, il devient plus difficile de saisir la portée des paroles; la forme rythmée facilite la diffusion: elle répond aux goûts des Canadiens pour la chanson; les couplets d'alors font l'oeuvre des puissants slogans d'aujourd'hui. Ainsi, les "idées nationales mises à cheval sur de vieux airs" comme disait Béranger, envahissent tout le pays.

Ces poèmes qui nous occupent représentent environ un tiers des essais versifiés de l'époque. Parallèlement, surgissent des pièces légères impersonnelles et sans âme: madrigaux, épigrammes, romances tissés de lieux communs, et de tendance pseudo-classique. L'esprit national, lui, veut une poésie "nationale" qui porte le cachet de l'originalité, car ses poètes sont pris dans l'aventure commune.

Dans cette littérature versifiée, à cause de son caractère populaire, il y a de tout sauf de la poésie. La conscience poétique manque absolument; n'y cherchons pas non plus l'exploration des profondeurs psychiques. La plupart de ces pièces de circonstance ne durent pas au-delà de l'événement qui les inspire; elles constituent une sorte de journalisme poétique. Pur mécanisme, leur style s'affadit d'expressions conventionnelles et banales. Epîtres, épigrammes, satires, hymnes, fables, chansons, alexandrins, octosyllabes: voilà tout le chapitre de la poésie d'actualité au Canada français avant 1830; quelques élégies et pièces lyriques

complètent le bilan jusqu'en 1838. De petits cénacles se groupent autour de Quesnel (1800), de Mermet (1815), de Bibaud (1825), de Garneau (1830); aucun d'eux n'établit de tradition artistique.

Pourtant, il n'y a rien d'anormal dans la médiocrité de cette poésie canadienne-française. Oeuvre d'imitation, elle ne peut que refléter les défauts des poètes français d'avant 1820. Par le ton ou les procédés, elle s'inspire à l'occasion des satires de Boileau; des chansons de Collé ou de Boufflers; de la fable de Florian; des descriptions de Delille; des messéniennes de Delavigne; des chansons libérales de Béranger; des couplets révolutionnaires de M.J. Chénier ou de Rouget de Lisle.

Ce qui nous paraît le plus proche de la vraie poésie dans ces essais poétiques, c'est le drame d'une race minoritaire dont la culture, l'idiome, la nationalité sont menacés. Selon Emile Béguin (Poésie de la Présence, Cahiers du Rhône, no 95, nov. 1959, p. 255), il existe actuellement des poètes français qui croient à un âge historique éventuel où "la poésie ne sera plus dans les mots mais dans les actes quotidiens". Cette notion de la poésie est-elle vraiment nouvelle? N'est-ce pas cette "poésie en acte" que nous respirons dans les pièces épiques si naïves du Canada français? Cela fait qu'elles sont émouvantes, mais non à la manière des balbutiements enfantins. Voilà pourquoi quelques rares chants ont survécu en dépit de leur nullité poétique: le peuple

CONCLUSION

160

continue à les chanter encore aujourd'hui et à faire mentir la critique; tel est le cas pour O Canada! mon pays! mes amours! de G.-E. Cartier.

Les versificateurs d'occasion ont peut-être l'humble mérite de n'avoir pas laissé se perdre une tradition française très vivante: le goût de "faire des vers". Il leur revient surtout d'avoir centré les regards sur le peuple; ils ont enregistré les émotions de l'âme collective; ils ont traduit la volonté du peuple à un moment décisif de son existence: celui où il ne reste que l'alternative exprimée dans la formule révolutionnaire "vaincre ou mourir". Des poètes authentiques les suivront vers cette source vive qu'ils ont indiquée. De fait c'est elle qui assure le premier effort de renouvellement poétique: Garneau, préromantique canadien, tirera de la résistance, son inspiration. Son oeuvre de poète et d'historien, axée sur le peuple, représente un sommet dans l'éveil de la conscience nationale.

Point d'arrivée, Garneau est donc en même temps un point de départ. Cette affirmation laisse entrevoir le sort de la poésie d'inspiration nationale après 1838. La poésie d'actualité se fait plus rare. Désormais les poètes, surtout après l'Union en 1840, se tournent tantôt vers le regret du paradis perdu, tantôt vers l'espoir d'une aube historique. Ce dialogue canadien se poursuit sans que les versificateurs puissent traduire les nouvelles aspirations: leur technique est surannée; personne n'a encore créé une poésie nationale

CONCLUSION

161

véritable. Les trois générations d'improvisateurs, n'ont pas même le mérite d'avoir tenté sérieusement cette noble entreprise; mais ils l'ont menée si près de son terme. Selon Camille Roy, "Si 1860 existe, c'est que depuis soixante ans, notre patriotisme essayait de se donner une forme littéraire". Et voici qu'après un siècle d'émotions nationales et d'efforts poétiques, germe l'oeuvre de Crémazie--premier représentant du romantisme canadien--et celle des poètes patriotiques de 1860: fleurs rares et fragiles auxquelles il a fallu tant d'humus!

SIGLES

N.B. Les sigles ajoutés aux données bibliographiques des poèmes sont tirés du Union List of Newspapers (Winifred Gregory, New York, 1937). Ils indiquent la bibliothèque qui possède le journal ou le microfilm en question.

- CaO : Bibliothèque du Parlement, Ottawa
- CaOOA : Archives Nationales, Ottawa
- CaQ : Bibliothèque du Palais Législatif, Québec
- CaQQL : Bibliothèque de l'Université Laval, Québec
- CaQMM : Bibliothèque Municipale, Montréal
- CaQMS : Bibliothèque Saint-Sulpice, Montréal
- CaQMsm : Bibliothèque du Collège Sainte-Marie, Montréal
- mf : microfilm

BIBLIOGRAPHIE¹A. POÈMES PUBLIÉS DANS LES JOURNAUX²AMI DU PEUPLE (L')

Le premier Jour de l'Année 1833, feuille volante, livr. du 1 janv. 1833. Reproduit sous le titre Premier Janvier 1833, dans vol. 1, no 60, livr. du 3 janv. 1833, p. 231 (CaQMS); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 253-254.

Monsieur Canadien (Un), Cantique pour le Six Février, dans vol. 1, no 61, livr. du 5 janv. 1833, p. 235, col. 3-5 (CaQMS). Reproduit sous le titre Action de Grâces, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 257-258.

X., Épître à l'Ami du Peuple, dans vol. 1, no 101, livr. du 26 juin 1833, p. 385, col. 3 (CaQMS).

(Celui qui d'Albion noble représentant), dans vol. 2, no 11, livr. du 28 août 1833, p. 43, col. 1 (CaQMS).

1 Nous avons réparti notre bibliographie sous quatre titres: Poèmes publiés dans les journaux, Sources primaires, Sources secondaires, et Sources générales.

La seconde division comprend les livres et les articles qui touchent directement la poésie d'inspiration nationale de l'époque qui nous intéresse. Les journaux et les recueils consultés s'y trouvent à la fin.

Les Sources secondaires comportent la documentation qui traite indirectement notre sujet: tels sont les ouvrages ou articles sur le sentiment national ou sur la poésie du Canada français à cette même époque.

Enfin, dans les Sources générales nous signalons quelques ouvrages consacrés à la notion du nationalisme ou à l'histoire politique ou littéraire de l'époque.

2 Afin d'apporter plus de clarté, nous conservons l'ordre alphabétique des journaux et nous groupons les poèmes selon l'ordre chronologique. Pour chaque poème nous indiquons d'abord le journal qui le publie la première fois; nous nommons ensuite les autres publications qui le reproduisent. A la fin de la section A nous ajoutons trois recueils d'où proviennent quelques poèmes.

BIBLIOGRAPHIE

164

X., A l'Editeur de l'Echo, dans vol. 2, no 14, livr. du 7 sept. 1833, p. 53, col. 2 (CaQMS).

Le Premier jour de l'An, dans vol. 2, no 47, livr. du 31 déc. 1833, p. 1, col. 1 (CaQMS). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 273-274.

La Récompense du Patriote, dans vol. 2, no 71, livr. du 23 mars 1834, p. 279, col. 4 (CaQMS).

R., M., Chant Patriotique, Parodie, dans vol. 2, no 77, livr. de 12 avril 1834, p. 304, col. 1-6 (CaQMS). Ce chant est une parodie du Chant Patriotique publié dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 292-293.

Biographies Poétiques de Certains Patriotes du comté du Lac des Deux Montagnes, dans vol. 2, no 89, livr. du 24 mai 1834, p. 353, col. 4-5 (CaQMS).

de Marconnay, Leblanc, La Saint-Jean-Baptiste, dans vol. 4, no 102, livr. du 28 juin 1834, p. 2, col. 5 (CaQMS). Chanson reproduite dans La Gazette de Québec, vol. 73, no 4964, livr. du 2 juillet 1836, p. 1, col. 4-5 (Ca00A); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 392-393.

X., Etrennes des Porteurs aux Abonnés de l'Ami du Peuple, dans vol. 6, no 48, livr. du 3 janv. 1838, p. 4, col. 1-3 (Ca00A).

C., A.R., Pour l'Ami du Peuple. Pour le 1er janvier 1838. Par un Canadien, dans vol. 6, no 48, livr. du 3 janv. 1838, p. 4, col. 1-3 (Ca00A).

ARGUS (L')

Sur les Finesses Bureaucratiques, dans vol. 2, no 1, livr. du 24 juillet 1827, p. 1, col. 2-3 (Ca00A).

L., Hymne à la Liberté, dans vol. 2, no 2, livr. du 27 juillet 1827, p. 1, col. 1 (CaQQL).

Fragment d'un Mémoire de Famille. Litanies de Mon Oncle Thomas, dans vol. 2, no 6, livr. du 14 août 1827, p. 1, col. 1 (CaQQL).

Chanson, dans vol. 2, no 9, livr. du 7 sept. 1827, p. 1, col. 1 (CaQQL).

Triomphe de la Vérité, dans vol. 2, no 9, livr. du 7 sept. 1827, p. 1, col. 2 (CaQQL).

BIBLIOGRAPHIE

165

Lafayette en Amérique, dans vol. 2, no 12, livr. du 11 févr. 1828, p. 1, col. 1 (CaQQL).

AURORE (L')

de la B...., François, (Oui sur d'autres leçons on forme ma jeunesse), dans vol. 2, no 6, livr. du 15 nov. 1817, p. 12-13 (Ca00A).

C., S., Le Tombeau de Washington. Songe élégiaque, dans vol. 2, no 14, livr. du 10 janv. 1818, p. 10-11 (Ca00A).

Abeille (L'), Le Char Embourbé, dans vol. 2, no 18, livr. du 7 févr. 1818, p. 13 (Ca00A).

Épitaphe de Robespierre, dans vol. 3, no 2, livr. du 4 avril 1818, p. 20 (CaQMM).

de St-Aulaire, (M.), Lettre. D'un Français établi en Hollande, à un de ses amis qui l'avait exhorté à revenir à la Cour de France, dans vol. 4, no 15, livr. du 19 déc. 1818, p. 4, col. 2 (CaQMSm).

Souvenir et Regrets des Ultras, dans vol. 4, no 48, livr. du 7 août 1819, p. 2 (CaQMSm).

BIBLIOTHEQUE CANADIENNE (LA)

Béranger, Psara ou Chant de Victoire des Ottomans, dans vol. 5, no 6, livr. de nov. 1827, p. 233-234 (Ca00A).

G., A., Le Tombeau de Franklin, dans vol. 6, no 6, livr. de mai 1828, p. 228-229 (Ca00A).

Chanson. Faite pour un dîner donné à Benjamin à Paris, dans vol. 7, no 3, livr. d'août 1828, p. 98 (Ca00A).

Béranger, Le 14 Juillet 1829, dans vol. 9, no 10, livr. du 15 nov. 1829, p. 197-198 (Ca0).

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES (LE)

C'est la faute à Papineau, chanson reproduite par E.-Z. Massicotte, C'est la faute à Papineau, dans vol. 24, no 3, livr. de mars 1918, p. 85-87 (Ca0).

BIBLIOGRAPHIE

166

(Allons, mon Père, approchez-vous), chanson reproduite par E.-Z. Massicotte, Napoléon 1er et la chanson du Canada, dans vol. 24, no 12, livr. de déc. 1918, p. 369-370 (Ca0).

C'est la faute à Papineau, chanson reproduite par E.-Z. Massicotte, Nouvelle version de la chanson "C'est la faute à Papineau", dans vol. 24, no 12, livr. de déc. 1918, p. 375-378 (Ca0).

L'Invasion Américaine, chanson reproduite par E.-Z. Massicotte, L'Invasion Américaine Chantée, dans vol. 26, no 8, livr. d'août 1920, p. 241-242 (Ca0).

Pépèr' n'va pas-t-en guerre, chanson reproduite par E.-Z. Massicotte, Papineau et la Chanson, dans vol. 27, no 1, livr. de janv. 1921, p. 22 (Ca0).

La perte du Canada, chanson reproduite par E.-Z. Massicotte, Nos Chansons historiques, dans vol. 27, no 1, livr. de janv. 1921, p. 30-32 (Ca0).

Chanson, reproduite par E.-Z. Massicotte, Papineau et la chanson, dans vol. 27, no 2, livr. de févr. 1921, p. 54-58 (Ca0).

Sur le triomphe de Tracey et Duvernay, chanson reproduite par E.-Z. Massicotte, La politique en chanson, dans vol. 27, no 4, livr. d'avril 1921, p. 126-128 (Ca0).

CANADIEN (LE)

Fable dédiée au Mercure, dans vol. 1, no 2, livr. du 29 nov. 1806, p. 8, col. 2 (Ca00A).

(Savez-vous d'où vient qu'au Mercure), dans vol. 1, no 3, livr. du 6 déc. 1806, p. 12, col. 2 (Ca00A).

Chanson, dans vol. 1, no 4, livr. du 13 déc. 1806, p. 16, col. 2 (Ca00A).

Epigramme, dans vol. 1, no 4, livr. du 13 déc. 1806, p. 16, col. 2 (Ca00A).

F., Les Moissonneurs, dans vol. 1, no 5, livr. du 20 déc. 1806, p. 20, col. 2 (Ca00A).

Demophon (Mr), Chanson, dans vol. 1, no 8, livr. du 10 janv. 1807, p. 32, col. 2 (Ca00A).

Hymne des Bons Canadiens. A la Paix, dans vol. 1, no 9, livr. du 17 janv. 1807, p. 36, col. 2 (Ca00A).

Chanson, dans vol. 1, no 10, livr. du 24 janv. 1807, p. 40, col. 2 (Ca00A).

Caractère de la Nation Anglaise, dans vol. 1, no 11, livr. du 31 janv. 1807, p. 44, col. 2 (Ca00A).

Imitation de quelques couplets de la chanson Patriotique. Rule Britannia, dans vol. 1, no 13, livr. du 14 févr. 1807, p. 52, col. 2 (Ca00A); suite au vol. 1, no 15, livr. du 28 févr. 1807, p. 60, col. 2 (Ca00A).

Epigramme, dans vol. 1, no 16, livr. du 7 mars 1807, p. 64, col. 1 (Ca0-mf).

Impromptus, dans vol. 1, no 22, livr. du 18 avril 1807, p. 87, col. 1 (Ca00A).

Milicien Volontaire (Un). Chanson du Canadien Patriote. Milicien Volontaire, dans vol. 1, no 37, livr. du 1 août 1807, p. 147-148; suite au vol. 1, no 38, livr. du 8 août 1807, p. 152, col. 1-2 (Ca00A).

Chanson. Du 1er Bataillon de la Milice Canadienne. 25e août 1807, dans vol. 1, feuille volante entre les nos 41 et 42, livr. du 25 août 1807 (CaQQL).

Chanson. Pour le 1er Bataillon de la Milice Canadienne de Québec, dans vol. 1, feuille volante entre les nos 41 et 42, livr. du 25 août 1807 (CaQQL).

[Quesnel, Joseph, et Ambroise Delisle], L'Anti-Français dans vol. 2, no 3, livr. du 12 déc. 1807, p. 11, col. 1-2 (Ca00A). Reproduit dans Le Spectateur, vol. 2, no 49, livr. du 2 mai 1815, p. 193, col. 1 (Ca0).

Volontaire de la Compagnie de Berthier (Un). Chanson, dans vol. 2, no 4, livr. du 19 déc. 1807, p. 15-16; suite au vol. 2, no 5, livr. du 26 déc. 1807, p. 18-19 (Ca00A).

Etrennes du Canadien, dans vol. 2, livr. du 1 janv. 1808, feuille volante (CaQQL).

Chanson, dans vol. 2, no 10, feuille volante, livr. du 30 janv. 1808 (CaQQL).

A quoi sert-il de se plaindre, dans vol. 2, no 28, livr. du 28 mai 1808, p. 112, col. 2 (Ca00A).

BIBLIOGRAPHIE

168

C., D., A l'injuste Domination de l'Europe. Ode, dans vol. 2, no 45, livr. du 24 sept. 1808, p. 187, col. 1-2 (Ca00A).

Chanson, dans vol. 3, no 10, livr. du 28 janv. 1809, p. 42, col. 2 (Ca00A).

P., D., Chanson, dans vol. 3, no 29, livr. du 3 juin 1809, p. 121, col. 1-2 (Ca00A).

L'esprit Dominant, dans vol. 1, no 14, livr. du 12 avril 1820, p. 101, col. 2 (Ca0).

Je n'y renonce pas encore, dans vol. 1, no 22, livr. du 7 juin 1820, p. 166, col. 1-2 (Ca0-mf).

Landri, ou La Mort d'un Preux, dans vol. 1, no 45, livr. du 22 nov. 1820, p. 358, col. 1 (Ca0-mf).

Chanson, dans vol. 2, no 2, livr. du 31 janv. 1821, p. 9, col. 3 (Ca0-mf).

Darnac, Impromptu, Sur le vote d'un item de la liste civile de 1821, dans vol. 2, no 7, livr. du 7 mars 1821, p. 54, col. 2 (CaQMM-mf).

Chanson, Célébrons les bienfaits, dans vol. 2, no 47, livr. du 12 déc. 1821, p. 370, col. 1 (Ca0-mf).

Béranger, La Sainte Alliance des Peuples, dans vol. 3, no 20, livr. du 5 juin 1822, p. 153, col. 2 (Ca0-mf).

(Proche des bords d'un agréable fleuve), dans vol. 3, no 46, livr. du 4 déc. 1822, p. 367, col. 1-2 (Ca0-mf).

(O quelle sublime démençe), dans vol. 3, livr. du 1 janv. 1823, feuille volante (CaQMM-mf).

Chanson, dans vol. 3, no 51, livr. du 8 janv. 1823, p. 401, col. 2-3 (Ca0-mf).

Souhais au Public, dans vol. 3, no 51, livr. du 8 janv. 1823, p. 402, col. 1-2 (Ca0-mf).

Etrennes, dans vol. 5, livr. du 1 janv. 1825, feuille volante (Ca0-mf).

[Garneau, F.-X.], Le Voltigeur, dans vol. 1, no 10, livr. du 8 juin 1831, p. 1, col. 1 (Ca0). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 222-223. Selon P.-J.-O. Chauveau, Garneau serait l'auteur de ce poème (Voir Etudes sur les commencements de la poésie française au Canada en particulier sur les poésies de M. F.-X. Garneau, dans Mémoires de la Société Royale du Canada, vol. 1, sect. 1, livr. de 1882, p. 71).

Le Voltigeur de Retour, dans vol. 1, no 17, livr. du 2 juillet 1831, p. 1, col. 1 (Ca0).

[Garneau, F.-X.], Chant du Vieillard sur l'Etranger, dans vol. 1, no 21, livr. du 16 juillet 1831, p. 1, col. 1 (Ca0). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 230-231. Selon P.-J.-O. Chauveau, Garneau serait l'auteur de ce chant. Voir la référence donnée ci-haut concernant Le Voltigeur.

-----, Dithyrambe, dans vol. 1, no 34, livr. du 31 août 1831, p. 1, col. 1-2 (Ca0).

Bonnet-Rouge, (Cesse tes chants de mort, prophète de malheurs), dans vol. 1, no 46, livr. du 12 oct. 1831, p. 2, col. 1 (Ca0).

Jules, Le deux novembre 1831, dans vol. 1, no 52, livr. du 2 nov. 1831, p. 2, col. 3-4 (Ca0).

Stances, dans vol. 1, no 54, livr. du 9 nov. 1831, p. 1, col. 1 (Ca0).

Le Premier Jour de l'An 1832, dans vol. 1, livr. du 1 janv. 1832, feuille volante. Etrences reproduites sous le titre Chanson du jour de l'An, vol. 1, no 70, livr. du 4 janv. 1832, p. 1, col. 2 (Ca0).

(Salut ô toi nouvel an qui commence!), dans vol. 1, no 70, livr. du 4 janv. 1832, p. 1, col. 2-3 (Ca0).

Les vertus politiques. Chanson composée pour le dîner donné à M. Neilson, dans vol. 1, no 71, livr. du 7 janv. 1832, p. 1, col. 1-2 (Ca0).

La clique aux Abois, dans vol. 1, no 71, livr. du 7 janv. 1832, p. 1, col. 1-2 (Ca0).

Melthène, Pour le Jour de l'An. Ode à la Patrie, dans vol. 1, no 72, livr. du 11 janv. 1832, p. 1, col. 1 (Ca0). Reproduite dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 245-246.

Avant tout je suis Canadien, dans vol. 1, no 90, livr. du 14 mars 1832, p. 1, col. 1 (Ca0). Chanson reproduite dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 246-247.

Hommage du Petit Gazetteur, à Messieurs les abonnés du Canadien, dans vol. 2, no 104, livr. du 2 janv. 1833, p. 1, col. 1-2 (Ca0).

Garneau, F.-X., Souvenirs d'un Polonais, dans vol. 3, no 32, livr. du 19 juillet 1833, p. 1, col. 1-3 (Ca0-mf). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 368-373.

-----, Le Canadien en France, dans vol. 3, no 42, livr. du 12 août 1833, p. 2, col. 3 (Ca0). Chanson reproduite dans La Minerve, vol. 7, no 53, livr. du 15 août 1833, p. 1, col. 4 (Ca00A); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 237-238.

-----, L'étranger, dans vol. 3, no 50, livr. du 30 août 1833, p. 1, col. 1 (Ca0-mf). Reproduit dans La Minerve, vol. 7, no 59, livr. du 5 sept. 1833, p. 1, col. 4 (Ca00A); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 262-263.

-----, Châteauguay, dans vol. 3, no 53, livr. du 6 sept. 1833, p. 1, col. 1-2 (Ca0-mf). Paraît aussi dans L'Echo du Pays, vol. 1, no 31, livr. du 6 sept. 1833, p. 1, col. 3 (Ca00A).

Couplets parus dans Le Populaire [France], (Prolétaire! voici le jour!), dans vol. 3, no 94, livr. du 11 déc. 1833, p. 1, col. 1-2 (Ca0).

Garneau, F.-X., Le Premier Jour de l'An 1834, dans vol. 3, no 103, livr. du 2 janv. 1834, p. 1, col. 1 (Ca0). Chanson reproduite dans La Minerve, vol. 7, no 95, livr. du 9 janv. 1834, p. 1, col. 4 (Ca00A); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 274-275.

Anonyme, [Banquet de St. Jean-Baptiste (sic)] dans vol. 4, no 22, livr. du 27 juin 1834, p. 3, col. 1-2 (Ca0).

Garneau, F.-X., Chanson, Québec, dans vol. 4, no 23, livr. du 30 juin 1834, p. 2, col. 4 (Ca0). Reproduite dans La Minerve, vol. 8, no 41, livr. du 3 juillet 1834, p. 2, col. 3 (Ca00A); aussi sous le titre Pourquoi Désespérer, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 275-276.

Chanson, dans vol. 4, no 103, livr. du 5 janv. 1835, p. 1, col. 2 (CaO-mf). Reproduite dans La Minerve, vol. 8, no 96, livr. du 12 janv. 1835, p. 1, col. 3 (Ca00A); aussi sous le titre La Liberté, la Patrie et l'Honneur, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 278-279.

Le Tombeau de Waller, dans vol. 5, no 90, livr. du 7 déc. 1835, p. 1, col. 1 (Ca00A). Reproduit dans La Minerve, vol. 9, no 88, livr. du 14 déc. 1835, p. 1, col. 1 (Ca00A); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 299-301.

[Angers, F.R.], Poésie, Chanson du Canadien, dans vol. 5, no 100, livr. du 8 janv. 1836, p. 1, col. 1 (CaO). Reproduite sous le nom de l'auteur et sous le titre L'Avenir, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 383-385.

Garneau, F.-X., Le Marin Canadien, dans vol. 6, no 6, livr. du 23 mai 1836, p. 1, col. 1 (CaO-mf). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 283-284.

R., L'érable, dans vol. 6, no 85, livr. du 23 mai 1836, p. 1, col. 1 (CaO). Reproduit dans La Minerve, vol. 10, no 84, livr. du 1 déc. 1836, p. 1 (Ca00A); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 387-388.

Aubin, Napoléon, (Fils éloignés d'une même patrie), dans vol. 6, no 45, livr. du 22 août 1836, p. 3, col. 1 (CaO-mf). Chanson reproduite sous le titre Les Français en Canada, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 388-389.

[Angers, F.R.], [Le Canadien] (O Canada que tes jours étaient beaux), dans vol. 6, no 104, livr. du 9 janv. 1837, p. 1, col. 1 (CaO). Chanson reproduite sous le titre Réconciliation et sous le nom de l'auteur dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 5-8.

Garneau, F.-X., Au Canada, dans vol. 6, no 118, livr. du 10 févr. 1837, p. 1, col. 1-2 (CaO). Reproduit dans La Minerve, vol. 11, no 5, livr. du 27 févr. 1837, p. 1, col. 2 (Ca00A); aussi sous le titre "Pourquoi mon âme est-elle triste?", dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 48-51.

[Angers, F.R.], Le Canadien. Poésie, dans vol. 7, no 99, livr. du 3 janv. 1838, p. 1, col. 2-3 (CaO). Reproduit dans Le Populaire, 2e année, no 25, livr. du 13 juin 1838, p. 1, col. 1-2 (CaQMM); aussi sous le nom de l'auteur et sous le titre La Voix d'une Ombre, dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 79-82.

Chauveau, P.-J.-O., Insurrection, dans vol. 7, no 138, livr. du 5 avril 1838, p. 1, col. 1-2 (Ca0-mf). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 66-70.

Boutade, dans vol. 8, no 10, livr. du 28 mai 1838, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Garneau, F.-X., A Lord Durham, dans vol. 8, no 15, livr. du 6 juin 1838, p. 1, col. 1 (Ca00A).

-----, A mon Fils, dans vol. 8, no 49, livr. du 27 août 1838, p. 1, col. 1 (Ca00A). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 98-99.

-----, Le Rêve d'un Soldat, dans vol. 8, no 80, livr. du 7 nov. 1838, p. 1, col. 1-4 (Ca00A). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 89-94.

COURIER (sic) DE QUEBEC (LE)

Sur le Jour de l'An, dans vol. 1, no 1, livr. du 3 janv. 1807, p. 2, col. 1 (CaQMS).

Abonné (Un), Vers sur le but de la société et l'introduction des vertus ou des vices dans un état, dans vol. 1, no 6, livr. du 21 janv. 1807, p. 21-22 (CaQMS).

Cur? Quid? Quomodo? Quare?, dans vol. 1, no 21, livr. du 14 mars 1807, p. 83-84 (CaQMS).

Napoléon et l'Echo, dans vol. 1, no 46, livr. du 10 juin 1807, p. 182, col. 1 (CaQMS).

Au Courier de Québec, dans vol. 3, no 6, livr. du 20 juillet 1808, p. 17, col. 1-2 (CaQMS).

Canadien (Un), La guerre, dans vol. 3, no 42, livr. du 7 déc. 1808, p. 161 (CaQMS).

ECHO DU PAYS (L')

Anniversaire du 21 Mai, dans vol. 1, no 13, livr. du 23 mai 1833, p. 2-3 (Ca00A). Reproduit dans La Minerve, vol. 7, no 30, livr. du 27 mai 1833, p. 2, col. 2 (Ca0-mf); aussi dans Le Canadien, vol. 3, no 10, livr. du 29 mai 1833, p. 1, col. 1 (Ca0); et dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 264-265.

Loyal (Un), Chanson Constitutionnelle pour donner du coeur aux loyaux et faire peur à ces mauvaises têtes de Patriotes! Par un loyal pour de l'argent, dans vol. 3, no 41, livr. du 24 déc. 1835, p. 3, col. 4-5 (CaQMS). Reproduite dans La Minerve, vol. 9, no 94, livr. du 4 janv. 1836, p. 1, col. 3 (CaOOA).

FANTASQUE (LE)

Aubin, Napoléon, Souvenirs, dans vol. 1, no 7, livr. de sept. 1837, p. 1, col. 1 (CaO). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 273-274.

-----, Le jeune Polonais, (Traduction libre), dans vol. 1, no 25, livr. du 21 juillet 1838, p. 125 (CaO). Reproduit dans Le Populaire, 2e année, no 42, livr. du 27 juillet 1838, p. 1, col. 1 (CaQMM); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 321.

Barthe, J.-G., Aux Exilés Politiques, dans vol. 1, no 47, livr. du 26 déc. 1838, p. 301-302 (CaO). Reproduit sous le titre Les Exilés Politiques Canadiens, dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 87-89.

FOYER CANADIEN (LE)

(Les premiers coups que je tirai), dans vol. 3, p. 38 (CaOOA).

(J'entends quelquefois des faquins), dans vol. 3, p. 40-41 (CaOOA).

GAZETTE DE QUEBEC (LA)

Voltaire, Épître de Monsieur de Voltaire à Monsieur le Cardinal Querini, qui lui demandoit absolument une Ode sur l'Eglise Catholique à laquelle il a fait des Présens, dans no 116, livr. du 23 mars 1767, p. 4.

Chanson du jour de l'an, dans no 157, livr. du 31 déc. 1767, feuille volante (CaO).

Sentiment général du peuple. A Son Excellence Guy Carleton, Ecuyer, dans no 201, livr. du 3 nov. 1768, p. 4, col. 2 (CaO).

Etudiants du petit Séminaire de Québec, Ode, dans no 265, livr. du 25 janv. 1770, p. 4, col. 2 (Ca0).

[Elèves du petit séminaire de Québec (Les)], [Ode], dans no 293, livr. du 9 août 1770, p. 3, col. 2 (Ca0). Le titre et le nom des auteurs sont suggérés par Séraphin Marion, Lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Les Editions de l'Université, 1939, vol. 1, p. 66.

Vers en bouts-rimés à l'occasion du Buste du Roi, érigé sur la place d'armes à Montréal, le 7 Octobre 1773, dans no 457, livr. du 14 oct. 1773, p. 3, col. 2 (CaQMM-mf).

Petites Pensionnaires de l'Hôpital-Général de Québec (Les), Compliments, A Son Excellence Mr. (sic) Guy Carleton, dans no 511, livr. du 27 oct. 1774, p. 3, col. 2 (Ca0).

Chanson Nouvelle sur le Sacre de Louis XVI, dans no 568, livr. du 30 nov. 1775, p. 4, col. 2 (Ca0).

Gentilhomme de France (Un), Ode. A Son Excellence Monseigneur Guy Carleton, Capitaine-général et Gouverneur en Chef de la Province de Québec etc., dans no 571, livr. du 8 août 1776, p. 4, col. 2 (Ca0).

(Tout anime aujourd'hui mon coeur), dans no 572, livr. du 15 août 1776, p. 4, col. 2 (Ca0).

Vers à son Excellence Le Général Haldimand, Pour le premier jour de l'an, dans no 697, livr. du 7 janv. 1779, p. 4, col. 2 (Ca0).

Etrences du Garçon qui porte la Gazette de Québec, aux Pratiques, dans livr. du 1 janv. 1780, feuille volante (Ca0).

A Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Henri Hamilton. Sur son départ pour Londres, dans no 1054, livr. du 3 nov. 1785, p. 4, col. 2 (Ca0).

Traduction de la pièce Latine du 8 Décembre 1785, dans no 1061, livr. du 22 déc. 1785, p. 4, col. 1 (Ca0).

Réponse au Poets Corner du 8 Décembre 1785, dans no 1061, livr. du 22 déc. 1785, p. 4, col. 1 (Ca0).

Etrences du Garçon qui porte la Gazette de Québec, aux Pratiques, livr. du 1 janv. 1787, feuille volante (Ca0).

A l'Imprimeur, 8 mars 1787, dans no 1125, livr. du 8 mars 1787, p. 4, col. 1 (Ca0).

Etrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, livr. du 1 janv. 1788, feuille volante (Ca0).

Hommage sur la Convalescence de l'Honorable Henri Hope, Lieutenant-Gouverneur du Canada, dans no 1224, livr. du 29 janv. 1789, p. 4, col. 2 (Ca0).

Etrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, livr. du 1 janv. 1790, feuille volante (Ca0).

Pièce patriotique, dans no 1277, livr. du 28 janv. 1790, p. 4, col. 1 (Ca0).

Etrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, livr. du 1 janv. 1791, feuille volante (Ca0).

(Quand cette consolante et céleste maxime), dans no 1353, livr. du 30 juin 1791, p. 1, col. 2 (Ca00A).

Patriote Français (Un), Vers Ecrits par un Patriote Français à l'occasion de la Fête Nationale en Commémoration de la Révolution du 14 juillet 1789, dans no 1356, livr. du 14 juillet 1791, p. 4, col. 2 (Ca0).

Impromptu patriotique-politique du dit Garçon, livr. du 1 janv. 1792, feuille volante (Ca0).

Etrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, livr. du 1 janv. 1792, feuille volante (Ca0).

La Liberté et les Moeurs. Apologue, dans no 1429, livr. du 22 nov. 1792, p. 4, col. 2 (Ca0).

Etrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, livr. du 1 janv. 1793, feuille volante (Ca0).

Chanson du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, livr. du 1 janv. 1795, feuille volante (Ca0).

Description des Démocrates, livr. du 1 janv. 1796, feuille volante (Ca0).

BIBLIOGRAPHIE

176

Le Démocrate Réformé, livr. du 1 janv. 1796, feuille volante (Ca0).

Abonné (Un), Au Peuple Français, dans no 1604, livr. du 3 mars 1796, p. 4, col. 4 (Ca00A).

Canadien (Un), Chanson d'un Canadien Membre du Club Loyal pour célébrer l'Anniversaire du Blocus de Québec en 1775-1776, dans no 1649, livr. du 5 janv. 1797, p. 3-4 (Ca0). Les cinq premières strophes de cette chanson avaient déjà paru dans no 1504, livr. du 8 mai 1794, p. 2-3 (Ca0).

Labadie, Louis, Chanson, Pour la Naissance du Roi George, dans no 1672, livr. du 8 juin 1797, p. 2, col. 2 (Ca0).

Etrennes du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, livr. du 1 janv. 1798, feuille volante (Ca0).

Membre (Un), Chanson pour le Club du 31 décembre 1797, dans no 1702, livr. du 4 janv. 1798, p. 4, col. 2 (Ca0).

Parodie des couplets chantés à la Citoyenne Buonaparte sur la descente future de son mari en Angleterre, à la fête de Buonaparte, dans no 1720, livr. du 3 mai 1798, p. 4, col. 2 (Ca0).

Avis salutaires aux François, Pour prévenir leur Folle Entreprise de Vouloir débarquer en Angleterre, dans no 1724, livr. du 31 mai 1798, p. 4, col. 1 (Ca0).

Canadien (Un), Chanson d'un Canadien Membre du Club au Dîner du 31 décembre 1798, dans no 1756, livr. du 3 janv. 1799, p. 3, col. 2 (Ca0).

Chanson, Pour la Fête du 10 Janvier 1799, dans no 1758, livr. du 17 janv. 1799, p. 4, col. 2 (Ca0).

Couplets Loyalistes, dans no 1759, livr. du 24 janv. 1799, p. 4, col. 1 (Ca0).

Chanson, dans no 1759, livr. du 24 janv. 1799, p. 4, col. 2 (Ca0).

Buonaparte ayant Compté Sans Son Hôte, dans no 1763, livr. du 21 févr. 1799, p. 4, col. 2 (Ca0).

Le Démocrate moderne, dans no 1783, livr. du 4 juillet 1799, p. 4, col. 2 (Ca0).

Membre (Un), Chanson pour le club du 31 décembre 1799, dans Le Supplément à La Gazette de Québec, no 1810, livr. du 2 janv. 1800, p. 1, col. 2 (Ca0).

Membre(Un), Chanson. Par un Membre du Club Anniversaire pour le 31 décembre 1800, dans no 1862, livr. du 1 janv. 1801, p. 3, col. 2 (Ca0).

Etrences du Garçon qui porte la Gazette de Québec aux Pratiques, livr. du 1 janv. 1802, feuille volante (Ca0).

Membre (Un), Chanson pour le Club du 31 Dec. 1801, dans no 1916, livr. du 1 janv. 1802, p. 3, col. 2 (Ca0).

Membre (Un), Chanson pour le Club Anniversaire du 31 Décembre 1802, dans Le Supplément à la Gazette de Québec, no 1970, livr. du 13 janv. 1803, p. 2, col. 2 (Ca0).

Membre (Un), Chanson pour le Club anniversaire du 31 Décembre 1803, dans Le Supplément à la Gazette de Québec, no 2021, livr. du 5 janv. 1804, p. 1, col. 1 (Ca0).

Chanson pour le Club anniversaire du 6e. Mai (sic), 1804, dans no 2039, livr. du 10 mai 1804, p. 4, col. 2 (Ca00A).

Epigrammes apportées de France et publiées dans une Gazette de New York, dans no 2056, livr. du 6 sept. 1804, p. 2, col. 2 (Ca00A).

Ode. Sur la mort de S.A. Re Mgr le Duc D'Enghien, dans no 2068, livr. du 29 nov. 1804, p. 4, col. 1 (Ca00A).

Chanson, dans no 2126, livr. du 16 janv. 1806, p. 2, col. 1 (Ca0).

Chanson, dans no 2126, livr. du 16 janv. 1806, p. 2, col. 1 (Ca0).

Chanson sur la Victoire du Lord Nelson, dans no 2126, livr. du 16 janv. 1806, p. 2, col. 1. Reproduite dans no 2127, livr. du 23 janv. 1806, p. 2, col. 1 (Ca0).

Chanson sur la Victoire de Nelson à Trafalgar dans no 2126, livr. du 16 janv. 1806, p. 2, col. 1. Reproduite dans no 2127, livr. du 23 janv. 1806, p. 2, col. 2 (Ca0).

Chanson chantée au Théâtre Mardi au soir après la représentation du Malade Imaginaire, dans no 2127, livr. du 23 janv. 1806, p. 1, col. 1 (Ca0).

Chanson. Pour la célébration de la Victoire du Lord Nelson, dans no 2127, livr. du 23 janv. 1806, p. 4, col. 2 (Ca0). Reproduite dans La Bibliothèque Canadienne, vol. 1, no 3, livr. d'août 1825, p. 97, sous le titre Gloire à Nelson (Chanson Canadienne).

de l'Ambigu, Napoléon, Testament de Napoléon, dans no 2187, livr. du 26 mars 1807, p. 4, col. 2 (Ca0). Reproduit dans Le Canadien, vol. 1, no 19, livr. du 28 mars 1807, p. 75, col. 2 (Ca00A).

Ambigu, Prophétie de Nostradamus, dans no 2187, livr. du 26 mars 1807, p. 4, col. 2 (Ca0).

[Daulé (Messire)], Cantique sur la Guerre Présente, dans no 2472, livr. du 23 juillet 1812, p. 3, col. 4 (Ca0). Reproduit sous le nom de l'auteur dans Ma Saberdache, vol. 2, Correspondance 1813, p. 217-219 (Ca00A-mf).

Panet, (Capitaine), (Le bonheur dont jouit ce coin de l'Hémisphère), dans no 2603, livr. du 5 janv. 1815, p. 3, col. 3 (Ca0).

Hommage Des Canadiens au Gouverneur Prévost, dans no 2619, livr. du 13 avril 1815, p. 3, col. 4 (Ca0). Reproduit dans Ma Saberdache, vol. 5, Correspondance 1819, p. 147-149 (Ca00A-mf).

Chanson, dans no 2981, livr. du 3 févr. 1820, p. 3, col. 3 (Ca0). Reproduite dans Le Canadien, vol. 1, no 4, livr. du 9 févr. 1820, p. 32, col. 2-3 (Ca0-mf).

Chanson du Roi George Quatre, dans no 3031, livr. du 27 juillet 1820, p. 3, col. 1 (Ca0). Reproduite dans Le Canadien, vol. 1, no 30, livr. du 2 août 1820, p. 230, col. 1 (Ca0-mf).

Chanson, dans no 3171, livr. du 26 nov. 1821, p. 2, col. 2 (Ca0).

Chanson, dans no 3171, livr. du 26 nov. 1821, p. 2, col. 2 (Ca00A).

[Morin, A.N.], Chanson Patriotique, dans no 3509, livr. du 14 févr. 1825, p. 2, col. 2-3 (Ca0). Reproduite sous le nom de l'auteur dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 166.

[Bédard, Isidore], [Hymne National], deux strophes dans no 3771, livr. du 6 août 1827, p. 2, col. 3 (Ca00A); aussi quatre strophes dans no 3919, livr. du 8 janv. 1829, p. 4, col. 1 (Ca00A); et dans le vol. 70, no 4500, livr. du 15 juin 1833, p. 1. Reproduit sous le nom de l'auteur et sous le titre Hymne National, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 211.

de Lisle, Rouget, La Marseillaise, dans no 4106, livr. du 4 oct. 1830, p. 2, col. 1 (CaQ). Reproduite dans La Minerve vol. 4, no 70, livr. du 14 oct. 1830, p. 1, col. 1 (Ca0-mf).

Le Chouan. Hommage du petit Gazetier à Messieurs les Abonnés de la Gazette de Québec, pour le premier jour de Janvier 1831, dans livr. du 1 janv. 1831, feuille volante (Ca00A). Chanson reproduite dans La Minerve, vol. 4, no 96, livr. du 13 janv. 1831, p. 3, col. 2 (Ca0-mf).

Chanson, dans vol. 70, no 4513, livr. du 16 juillet 1833, p. 1, col. 3 (Ca0).

A., O., Le Bègue arrive à Montréal, chanson, dans vol. 5, no 113, livr. du 8 févr. 1836, p. 3, col. 5 (Ca0).

(Le trône est abaissé), dans vol. 75, no 6060, livr. du 17 oct. 1837, p. 1, col. 4 (Ca0).

La Nouvelle Année, dans vol. 75, no 6093, livr. du 4 janv. 1838, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Naudet, M.A., Poésie, dans vol. 76, no 5286, livr. du 16 août 1838, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Reboul, M., La Liberté, dans vol. 76, no 5333, livr. du 6 déc. 1838, p. 1, col. 3 (Ca00A).

GAZETTE DES TROIS-RIVIERES (LA)

Couplets adressés aux Canadiens à l'époque de la dernière guerre, dans vol. 1, no 18, livr. du 9 déc. 1817, p. 4, col. 1 (Ca0-mf).

GAZETTE LITTÉRAIRE (LA)

Spectateur tranquille (Le), [Jautard, Valentin], Vers Adressés à Son Excellence, Frédéric Haldimand, Gouverneur, etc., dans vol. 1, no 11, livr. du 12 août 1778, p. 41, col. 2 (Ca00A).

-----, (La Muse qui dicte les rimes), dans vol. 1, nos 13-14, livr. du 2 sept. 1778, p. 47, col. 2 (Ca00A).

-----, (Avec peu de talents & bien peu de génie), dans vol. 1, no 31, livr. du 30 déc. 1778, p. 115, col. 1 (Ca00A).

Ingénu (L'), Sur la mort du Capitaine Makaye, dans vol. 2, no 17, livr. du 28 avril 1779, p. 67-68 (Ca00A).

LIBERAL (LE)

Dialogue entre deux renégats politiques, dans vol. 1, no 38, livr. du 24 oct. 1837, p. 3, col. 3 (Ca00A).

MAGASIN DU BAS-CANADA

Bibaud, Michel, La Patrie, dans vol. 1, no 1, livr. du 1 janv. 1832, p. 49 (Ca0). Dans la copie qui se trouve à Ca0, le nom de Michel Bibaud est ajouté à l'encre à la fin du poème.

-----, La politique et La Littérature, dans vol. 2, no 6, livr. de déc. 1832, p. 210-211 (Ca00A).

Garneau, F.-X., Elégie, dans vol. 2, no 6, livr. de déc. 1832, p. 225-229 (Ca00A). Reproduite dans Le Canadien, vol. 2, no 129, livr. du 1 mars 1833, p. 1, col. 1-2 (Ca0); aussi sous le titre Le Voyageur, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 239, 243.

Gauthier, M.G., La Comète et l'Eclipse de 1832, dans vol. 2, no 6, livr. de déc. 1832, p. 230 (Ca00A).

MINERVE (LA)

Massas, Charles, Le retour de Napoléon en France, dans vol. 1, no 28, livr. du 17 mai 1827, p. 1, col. 2 (Ca00A).

Delavigne, Casimir, Messénienne sur Lord Byron, dans vol. 1, no 39, livr. du 28 juin 1827, p. 1, col. 1; suite au no 40, livr. du 28 juin 1827, p. 1 (Ca00A).

Devoirs de la Société, dans vol. 1, no 48, livr. du 26 juillet 1827, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Millenet, (citoyen de Genève), A l'occasion de l'inauguration du buste du général Washington, dans la société des grenadiers Genevois, dans vol. 1, no 53, livr. du 13 août 1827, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Statsast, (Baron de), Le Léopard et l'Eléphant, rois des Animaux, dans vol. 1, no 54, livr. du 16 août 1827, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Froment, Charles, (Oui, je crois à la liberté), dans vol. 1, no 59, livr. du 6 sept. 1827, p. 1, col. 2 (Ca00A).

Sonnet, dans vol. 1, no 94, livr. du 7 janv. 1828, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Ode. Aux Députés du Canada, dans vol. 1, no 101, livr. du 31 janv. 1828, p. 2, col. 1 (Ca00A).

Épître sur l'Indépendance, dans vol. 2, no 2, livr. du 18 févr. 1828, p. 1, col. 1 (Ca0-mf).

O ma chère Patrie!, dans vol. 2, no 5, livr. du 28 févr. 1828, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Bonaparte, dans vol. 2, no 12, livr. du 24 mars 1828, p. 1, col. 2 (Ca00A).

Épître sur l'Amour de la Patrie, dans vol. 2, no 27, livr. du 15 mai 1828, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Louvet, Edouard, Byron et la Liberté. Hymne de Mort. Fragment, dans vol. 2, no 57, livr. du 28 août 1828, p. 1, col. 2 (Ca00A).

G., L'Irlande Moderne, dans vol. 2, no 96, livr. du 8 janv. 1829, p. 1, col. 2 (Ca00A).

T., L'Irlande, dans vol. 2, no 100, livr. du 22 janv. 1829, p. 4, col. 1 (Ca00A).

Couplets adressés aux Abonnés de la Minerve, Etrences du Jour de l'An, dans vol. 3, livr. du 1 janv. 1830, feuille volante; reproduite dans livr. du 4 janv. 1830, p. 1, col. 3 (Ca00A).

Français, (Deux), Stances sur la dernière Révolution en France, dans vol. 4, no 65, livr. du 27 sept. 1830, p. 3, col. 1 (Ca0-mf).

Poésie. Les Trois Couleurs. Chant Patriotique, dans vol. 4, no 68, livr. du 7 oct. 1830, p. 2, col. 4 (Ca0-mf).

Pour la Minerve! (Canada bon pays, ô ma chère patrie), dans vol. 4, no 68, livr. du 7 oct. 1830, p. 3, col. 2 (Ca0-mf).

Canadienne, dans vol. 4, livr. du 1 janv. 1831, feuille volante; chanson reproduite dans vol. 4, no 93, livr. du 3 janv. 1831, p. 2, col. 4 (Ca0-mf). Aussi sous le titre Plaintes et Espoir, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 223-224.

Canadien (Un), A Mes Compatriotes, dans vol. 4, no 94, livr. du 6 janv. 1831, p. 3, col. 2 (Ca0-mf).

Le Patriote Mécontent. Chanson, dans vol. 4, no 99, livr. du 24 janv. 1831, p. 1, col. 1 (Ca0-mf).

[Pour la Minerve]. (Vous êtes appelés, généreux mandataires), dans vol. 4, no 99, livr. du 24 janv. 1831, p. 3, col. 2 (Ca0-mf).

Delavigne, Casimir, La Parisienne, dans vol. 5, no 63, livr. du 19 sept. 1831, p. 1, col. 1-3, avec accompagnement musical (Ca00A).

Mouls (Professeur), Election de M. Mondelet, dans vol. 5, no 72, livr. du 20 oct. 1831, p. 3, col. 2 (Ca00A).

(Tu fuis enfin fatale année), dans vol. 6, no 93, livr. du 31 déc. 1832, p. 1, col. 3 (Ca00A). Reproduit sous le titre Le Dernier jour de l'année 1832, dans Le Canadien, vol. 2, no 104, livr. du 2 janv. 1833, p. 1, col. 2 (Ca0); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 251-252.

Némésis Canadienne. Invocation de Némésis au Pays, dans vol. 7, no 9, livr. du 14 mars 1833, p. 3, col. 2 (Ca00A).

BIBLIOGRAPHIE

183

C., S., Le 22 Février, dans vol. 7, no 12, livr. du 25 mars 1833, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Un Citoyen, dans vol. 7, no 33, livr. du 5 juin 1833, p. 1, col. 3 (Ca00A).

V., Pour La Minerve, Némésis Canadienne, Sur le paragraphe dans la Gazette de Québec, intitulé: Peux-tu guérir un esprit malade?, dans vol. 7, no 63, livr. du 19 sept. 1833, p. 3, col. 1 (Ca00A).

Turcotte, J.E., (O Mon Pays), dans vol. 7, no 92, livr. du 30 déc. 1833, p. 3, col. 3 (Ca00A). Reproduit dans Le Canadien, vol. 3, no 104, livr. du 3 janv. 1834, p. 1, col. 1 (Ca0).

Couplets de la Gaz. (sic) de Québec, Pour le 1er janvier 1834, dans vol. 7, no 95, livr. du 9 janv. 1834, p. 1, col. 4 (Ca00A). Reproduits sous le titre Bonheur, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 284-285.

Pour la Minerve. Epigramme, dans vol. 8, no 16, livr. du 7 avril 1834, p. 3, col. 3 (Ca00A).

Turcotte, J.E., L'Anniversaire du Grand Meurtre, dans vol. 8, no 30, livr. du 26 mai 1834, p. 3, col. 2 (Ca00A). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 282-283.

Pour la Minerve. Réponse à une ancienne chanson, nouvellement publiée, dans vol. 8, no 42, livr. du 7 juillet 1834, p. 3, col. 1 (Ca00A).

Les Républicains de France aux Républicains de Tous les Pays, dans vol. 8, no 43, livr. du 10 juillet 1834, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Turcotte, J.E., A. l'Honorable L.-J. Papineau, dans vol. 8, no 47, livr. du 24 juillet 1834, p. 1, col. 1-2 (Ca00A). Reproduit dans Le Canadien, vol. 4, no 36, livr. du 30 juillet 1834, p. 2, col. 3 (Ca0); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 376-379.

Observateur Etranger (L'), Troisième Philippique, dans vol. 8, no 56, livr. du 25 août 1834, p. 1, col. 4-5 (Ca00A).

Poésie. Il est Mort, dans vol. 8, no 61, livr. du 11 sept. 1834, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Turcotte, J.E., Chanson. Le retour de N.A. Morin, Ecuyer, dans vol. 8, no 72, livr. du 20 oct. 1834, p. 1, col. 1 (Ca00A). Reproduite dans Le Canadien, vol. 4, no 72, livr. du 22 oct. 1834, p. 1, col. 1 (Ca0); aussi sous le titre Le Retour, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 280-281.

Béranger, (Dernière Chanson de Béranger), Le Vieux Caporal, dans vol. 8, no 73, livr. du 23 oct. 1834, p. 1, col. 6 (Ca00A).

A., N. [Aubin, Napoléon], Pour la Minerve. Les Français aux Canadiens, dans vol. 8, no 90, livr. du 22 déc. 1834, p. 1, col. 1 (Ca0-mf). Chanson reproduite dans La Gazette de Québec, vol. 72, no 4738, livr. du 3 janv. 1835, p. 1, col. 5 (Ca0); aussi sous le nom de l'auteur dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 287.

Dieu Sauve le Canada. Couplets du Nouvel An, dans vol. 8, no 93, livr. du 1 janv. 1835, p. 3, col. 2 (Ca00A). Reproduits dans Le Canadien, vol. 4, no 103, livr. du 5 janv. 1835, p. 1, col. 1 (Ca0); aussi sous le titre Dieu Sauve le Canada, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 254-255.

A., O., [Pour la Minerve], (Oh Monts altiers, qui bravez les tempêtes), dans vol. 8, no 94, livr. du 5 janv. 1835, p. 3, col. 2 (Ca00A).

Aubin, Napoléon, L'Amour de la Patrie, dans vol. 9, no 1, livr. du 12 févr. 1835, p. 1, col. 3 (Ca00A). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 340-341.

-----, [Couplets en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste], dans vol. 9, no 39, livr. du 25 juin 1835, p. 2, col. 5 (Ca00A). Reproduits dans Le Canadien, vol. 5, no 22, livr. du 1 juillet 1835, p. 1, col. 2 (Ca0-mf); aussi sous le titre et le nom de l'auteur, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 301-313.

Cartier, George-Etienne, Chanson de M. G. E. Cartier, dans vol. 9, no 40, livr. du 29 juin 1835, p. 3, col. 2 (Ca00A). Reproduite sous le titre O Canada! mon pays! mes amours! et sous le nom de l'auteur, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 354-355.

Couplets pour le Banquet de la Société Française en Canada, dans vol. 9, no 57, livr. du 27 août 1835, p. 1, col. 1 (Ca00A).

Réforme et liberté, dans vol. 9, no 93, livr. du 31 déc. 1835, p. 1, col. 2-4, avec accompagnement musical (Ca00A). Chanson reproduite sous le titre Chanson de la Minerve, dans Le Canadien, vol. 5, no 100, livr. du 8 janv. 1836, p. 1, col. 1-2 (Ca0-mf); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 382-383.

Ph. J. [Phelan], Quatrième Anniversaire, dans vol. 10, no 29, livr. du 23 mai 1836, p. 1, col. 1 (Ca00A). Reproduit sous le titre Le Vingt-un Mai, dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 385-387.

[La Saint-Jean-Baptiste], dans vol. 10, no 39, livr. du 27 juin 1836, p. 2, col. 4 (Ca00A). Chanson reproduite dans Le Canadien, vol. 6, no 23, livr. du 1 juillet 1836, p. 2, col. 3 (Ca0); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 391, à l'exception de la troisième strophe.

Poésie. Monsieur Judas, dans vol. 10, no 42, livr. du 7 juillet 1836, p. 1, col. 3 (Ca00A).

Notre Avenir, dans vol. 10, no 93, livr. du 2 janv. 1837, p. 3, col. 3-5, avec accompagnement musical (Ca00A). Chanson reproduite sous le titre [La Minerve], dans Le Canadien, vol. 6, no 104, livr. du 9 janv. 1837, p. 1, col. 1 (Ca0); aussi dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 3-4.

Poésie. Profession de Foi, dans vol. 11, no 4, livr. du 23 févr. 1837, p. 1, col. 2 (Ca00A).

Cadeaux des Rois, dans vol. 11, no 22, livr. du 27 avril 1837, p. 3, col. 4 (Ca00A).

Poésie. De Quoi Vous Plaignez-vous, dans vol. 11, no 37, livr. du 19 juin 1837, p. 1, col. 5 (Ca00A).

Béranger, Conseil aux Belges, dans vol. 11, no 70, livr. du 16 oct. 1837, p. 1, col. 1 (Ca00A).

POPULAIRE (LE)

Compatiens, Pour le Populaire. Un Détenu Politique à son Ami, dans vol. 1, no 137, livr. du 5 mars 1838, p. 1 (CaQMS).

Solitaire (Le), L'Arrivée de Lord Durham, Gouverneur-Général des Canadas, dans vol. 2, no 21, livr. du 4 juin, 1838, p. 1, col. 1-2 (CaQMS).

QUOTIDIENNE (LA)

Aux Canadiens, dans vol. 1, no 12, livr. du 2 janv. 1838, p. 45, col. 2 (Ca0). Chanson reproduite dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 64-65.

Chanson, dans vol. 1, no 22, livr. du 19 juin 1838, p. 86, col. 2 (Ca0).

L., (Les chouaguens, les renégats), dans vol. 1, no 25, livr. du 26 juin 1838, p. 95, col. 1 (Ca00A).

Le Départ, dans vol. 1, no 28, livr. du 3 juillet 1838, p. 109, col. 2 (Ca0).

[Cherrier, Romuald], Aux Exilés Politiques, dans vol. 1, no 31, livr. du 10 juillet 1838, p. 122, col. 2-3 (Ca0). Reproduit sous le nom de l'auteur dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 74-75.

Emile, Les Exilés, dans vol. 1, no 35, livr. du 20 juillet 1838, p. 135, col. 1 (Ca0).

Barthe, J.G., A l'Honorable M. L'Orateur Papineau, dans vol. 1, no 51, livr. du 14 sept. 1838, p. 199, col. 1-2 (Ca0). Reproduit dans Le Répertoire National, vol. 2, p. 86-87.

Chanson, dans vol. 1, no 51, livr. du 14 sept. 1838, p. 202, col. 2 (Ca00A).

(Craig, abominable), dans vol. 1, no 58, livr. du 26 oct. 1838, p. 229, col. 2 (Ca00A).

SPECTATEUR (LE) [devient LE SPECTATEUR CANADIEN, le 29 mai 1815]

Mermet, J.D., Avis en Vers à Mr. (sic) Pasteur, Sur le Porte-feuille d'un Canadien, dans vol. 1, no 17, livr. du 16 sept. 1813, p. 68, col. 1-2 (CaQMM). Reproduit dans Ma Saber-dache, vol. 4, Correspondance (1814), p. 61-67 (Ca00A-mf); quelques extraits sont aussi reproduits dans Le Spectateur Canadien, vol. 5, no 45, livr. du 20 déc. 1817, p. 3, col. 1 (Ca00A).

-----, Trait d'humeur, dans vol. 1, no 23, livr. du 28 oct. 1813, p. 1, col. 1 (CaQMM). Reproduit sous le nom de l'auteur dans Ma Saber-dache, vol. 5, Correspondance (1819), p. 145 (Ca00A-mf).

-----, Enthousiasme d'un Guerrier aux Approches du Combat, dans vol. 1, no 23, livr. du 28 oct. 1813, p. 1, col. 1 (CaQMM). Reproduit dans Ma Saberdache, vol. 5, Correspondance (1818), p. 146 (Ca00A-mf).

Canadien (Un), Chanson, dans vol. 1, no 25, livr. du 11 nov. 1813, p. 1, col. 2 (CaQMM).

Mermet, J.D., La Victoire de Châteauguay, dans vol. 1, no 27, livr. du 25 nov. 1813, p. 1, col. 1 (CaQMM). Reproduit dans Ma Saberdache, vol. 4, Correspondance (1814), p. 15-17 (Ca00A-mf); aussi dans La Bibliothèque Canadienne, vol. 1, no 2, livr. de juillet 1825, p. 62-63 (Ca0); et dans Le Canadien, vol. 1, no 19, livr. du 9 juillet 1831, p. 1, col. 1 (Ca0).

Les On, dans vol. 1, no 53, livr. du 24 mai 1814, p. 209-210 (Ca00A).

Soldat, (Un), Couplets sur la Paix, dans vol. 2, no 41, livr. du 7 mars 1815, p. 161 (Ca0).

Mermet, J.D., L'Homme-Dieu, dans vol. 2, no 45, livr. du 4 avril 1815, p. 177 (Ca0). Reproduit dans Ma Saberdache, vol. 5, Correspondance (1819), p. 150-151 (Ca00A-mf).

-----, Voeux pour la France en 1801, dans vol. 2, no 50, livr. du 9 mai 1815, p. 197 (Ca00A). Reproduit dans Ma Saberdache, vol. 5, Correspondance (1819), p. 162 (Ca00A-mf).

Typhus, Soliloque d'un enfant de Cérès sur la saison et les affaires présentes du Canada, dans vol. 2, no 51, livr. du 16 mai 1815, p. 201 (Ca0).

Le dernier cri de la vieille garde, dans no 45, livr. du 20 déc. 1817, p. 2 (Ca00A).

Couplets à l'occasion de la naissance du petit Napoléon, dans vol. 6, no 32, livr. du 19 sept. 1818, p. 2, col. 1 (Ca00A).

Variété, dans vol. 6, no 33, livr. du 26 sept. 1818, p. 1, col. 5 (Ca00A).

Artiguenave, J.J., Hymne à la Paix, dans vol. 7, no 27, livr. du 14 août, p. 1.

Peuple (Le), Pour le Spectateur Canadien, dans vol. 8, no 14, livr. du 13 mai 1820, p. 2, col. 4 (Ca00A).

Chénier, M.-J., Discours de Barneveld [Extrait de la Bataviade], dans vol. 9, no 28, livr. du 18 août 1821, p. 2, col. 1 (Ca00A).

K., (Dr.), Chanson patriotique (Impromptu), dans vol. 10, no 36, livr. du 12 oct. 1822, p. 2-3 (Ca00A).

[Bibaud, Michel], La Scotomanie, dans vol. 10, no 41, livr. du 16 nov. 1822, p. 1, col. 4 (Ca00A). Aussi sous le titre Le Bill de l'Union, dans Epîtres, Satires, Chansons, Epigrammes, et Autres Pièces de Vers, p. 83-86.

-----, Etrennes du Spectateur Canadien, dans vol. 10, no 48, livr. du 4 janv. 1823, p. 1, col. 4 (Ca00A). Aussi sous le titre L'Union, dans Epîtres, Satires, Chansons, Epigrammes, et Autres Pièces de Vers, p. 126-128.

(Communiqué) Le Voeu des Comités, dans vol. 11, no 3, livr. du 22 févr. 1823, p. 1, col. 4 (CaQMSm).

Autre. Messieurs les Anti-Canadiens, dans vol. 11, no 3, livr. du 22 févr. 1823, p. 1, col. 4 (CaQMSm).

Poésie. (Communiqué) Chanson, dans vol. 11, no 4, livr. du 1 mars 1823, p. 1, col. 3 (CaQMSm).

EPITRES, SATIRES, CHANSONS, EPIGRAMMES, ET AUTRES PIÈCES DE VERS (Michel Bibaud)³

Bibaud, Michel, Les Délices de l'Union. Par un Unionnaire du Haut-Canada, p. 79-82 (Ca0).

REPERTOIRE NATIONAL (LE) (James Huston)

Chanson, dans vol. 1, p. 228-229. [1831]

Impromptu chanté le jour de la Saint-Jean-Baptiste, dans vol. 1, p. 285-286. [1834]

Chant Patriotique, dans vol. 1, p. 292-293. [1834].

A l'Honorable L.-J. Papineau, dans vol. 1, p. 379-380. [1835].

Au Peuple, dans vol. 1, p. 398-400 [1837].

3 Voir p. 163, note 2.

MA SABERDACHE (Jacques Viger)

Mermet, J.D., Hymne des Canadiens, dans vol. 4, Correspondance (1814), p. 10-15 (Ca00A-mf). Reproduit dans Le Spectateur, vol. 1, no 29, livr. du 9 déc. 1813, p. 1, col. 1-2 (CaQMM).

-----, (Bonaparte n'est plus: Peuples soyez heureux), dans vol. 4, Correspondance (1814), p. 102 (Ca00A-mf). Reproduit dans Le Spectateur, vol. 2, no 3, livr. du 14 juin 1814, p. 1, col. 1 (CaQMM).

-----, Le Parisien en Sibérie, dans vol. 4, Correspondance (1814), p. 173-175 (Ca00A-mf). Reproduit dans Le Spectateur, vol. 2, no 1, livr. du 31 mai 1814, p. 1, col. 1 (CaQMM).

-----, Chambly, dans vol. 5, Correspondance (1816) p. 92-94 (Ca00A-mf). Reproduit dans La Bibliothèque Canadienne, vol. 4, no 5, livr. d'avril 1827, p. 185 (Ca00A); aussi dans Le Répertoire National, vol. 1, p. 105-106.

-----, Le Réveil des armées, dans vol. 5, Correspondance (1819), p. 185-187 (Ca00A-mf).

-----, Ode. Sur l'Alliance des Rois contre l'Anarchie Française, dans vol. 5, Correspondance (1819), p. 188-193 (Ca00A-mf).

Viger, Jacques, La Vigerie, dans vol. 6, Correspondance (1822), p. 32-34 (Ca00A-mf).

B. SOURCES PRIMAIRES

Bisson, Laurence A., Le romantisme littéraire au Canada français, Paris, Librairie E. Droz, 1932, 285 p.; surtout p. 31-68.

Détails abondants sur la période 1800-1840.

Charbonneau, Jean, Des influences françaises au Canada, Montréal, Beauchemin, 1916, vol. 1, ix-226 p.; 1918, vol. 2, 375 p.; vol. 3, 320 p.

Le troisième tome traite des influences politiques sur la littérature du Canada français.

Chartier, Emile, Les époques de la poésie canadienne-française, dans La Revue Trimestrielle Canadienne, vol. 9, no 34, livr. de juin 1923, p. 113-127.

L'auteur souligne l'influence du pseudo-classicisme sur la poésie de 1800 à 1855.

Chauveau, P.-J.-O., Etude sur les commencements de la poésie française au Canada, en particulier sur les poésies de M. François-Xavier Garneau, dans Les Mémoires de la Société Royale du Canada, vol. 1, section 1, p. 65-84.

Attention particulière donnée aux poèmes d'inspiration patriotique.

Dandurand, Albert, La Poésie canadienne-française, Montréal, Albert Lévesque, 1933, 244 p.; surtout p. 7-48. Quelques pages consacrées à la période 1800-1860.

Dantin, Louis, Un siècle d'histoire poétique, dans La Revue Trimestrielle Canadienne, vol. 6, no 24, livr. de déc. 1920, p. 369-376.

L'auteur accorde quelques pages aux "primitifs".

Hayne, David M., Sur les traces du préromantisme canadien, dans Archives des Lettres canadiennes, vol. 1, no spécial de la Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 31, no 2, livr. d'avril-juin 1961, p. 137-157.

L'auteur souligne l'influence de la vie nationale sur la génération préromantique canadienne.

Hébert, Maurice, Les lettres au Canada français, Montréal, Albert Lévesque, 1936, 250 p.; surtout p. 21-35. Le patriotisme y figure comme la première source d'inspiration littéraire.

Lanctôt, Gustave, Garneau historien national. Montréal, Fides, 1946, 205 p.; surtout p. 29-45.

L'auteur indique le lien qui existe entre l'histoire et la poésie de Garneau.

Lareau, Edmond, Histoire de la littérature canadienne. Montréal, Lovell, 1874, viii-496 p.; surtout p. 62-67.

Oeuvre d'un critique très sympathique; détails intéressants sur Quesnel, Mermet, Bibaud, et Garneau.

Lauzière, Arsène, Le romantisme de F.-X. Garneau, dans Archives des Lettres canadiennes, op. cit. p. 158-183.

Le patriotisme omniprésent des poésies de Garneau reçoit une attention particulière de la part de l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE

191

Léger, Jules, Le Canada français et son expression littéraire, Paris, Nizet et Bastard, 1938, 213 p.
Section consacrée aux "années terribles: 1760-1840".

Marion, Séraphin, Les lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Les Editions de l'Université, 1939, vol. 1, 185 p.; 1940, vol. 2, 191 p.; 1944, vol. 3, 204 p.
Etude savante sur l'évolution de notre littérature de 1760 à 1837.

Roy, Camille, Nos Origines littéraires, Québec, l'Action Sociale, 1909, 254 p.
Etude intéressante et complète; l'auteur y montre l'interaction de l'histoire et de la littérature de 1760 à 1840. On y trouve aussi de précieux renseignements sur les premiers journaux du Canada français.

Sylvestre, Guy, Naissance de nos lettres, dans Les Mémoires de la Société Royale du Canada, vol. 45, section 1, p. 71-78; surtout p. 71.
Il y est question de la relation entre l'éveil de la conscience nationale et l'éclosion des œuvres littéraires.

Tougas, Gérard, Histoire de la littérature canadienne-française, Paris, Presses universitaires de France, 1960, 286 p.; surtout p. 17-21.
Simple mention du sujet que nous étudions.

Viatte, Auguste, Histoire littéraire de l'Amérique française des origines à 1950, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1954, xi-545 p.; surtout p. 47-71.
Quelques pages excellentes sur la poésie révolutionnaire de 1830 au Canada.

Ami du Peuple (L'), fondé à Montréal en 1831 par Leclère. Ce journal antirévolutionnaire défend cependant la liberté. Il disparaît en 1839.

Argus (L'), petit journal temporaire bilingue publié aux Trois-Rivières par Ludger Duvernay du 30 août 1826 au 11 mars 1828. Se propose "de discuter les principes qui doivent guider les citoyens dans le choix des députés."

Aurore (L'), journal "de littérature, de politique, et de commerce" fondé à Montréal le 10 mars 1817 et rédigé par Michel Bibaud. Disparaît en 1819.

Bibliothèque Canadienne (La), revue mensuelle "d'histoire, de littérature et de science" fondé à Montréal par Michel Bibaud. Paraît de 1825 à 1830, formant neuf volumes. Contient quelques pièces patriotiques.

Bulletin des Recherches Historiques (Le), publié à Lévis par Pierre-Georges Roy. Contient quelques poèmes d'inspiration nationale en vogue entre la Conquête et la rébellion de 1837, et transmis oralement.

Canadien (Le), fondé à Québec le 22 novembre 1806 par Pierre Bédard, chef du parti canadien, et quelques députés libéraux. Rédigé par Etienne Parent à partir de 1822, il défend les droits populaires, abandonnant cependant la cause des patriotes devenus révolutionnaires et séparatistes.

Courier (sic) de Québec (Le), fondé à Québec le 3 janvier 1807 par le docteur Jacques Labrie; ce journal modéré fait une large part aux études littéraires. Il disparaît en décembre 1808.

Echo du Pays (L'), journal patriote fondé en 1833 à Saint-Charles de Richelieu par P.D. Debartzch. Disparaît en 1835.

Fantasque (Le), journal frondeur et spirituel fondé à Québec le 1 août 1837 par Napoléon Aubin. Paraît jusqu'en 1845.

Foyer Canadien (Le), revue littéraire et historique publiée à Québec de 1863 à 1866. Contient quelques chansons historiques en circulation après la Conquête.

Gazette de Québec (La), journal bilingue fondé à Québec le 21 juin 1764, rédigé plus tard par John Neilson, défenseur des Canadiens français. Organe semi-officiel du gouvernement jusqu'en 1823, ce journal fait peu de part aux lettres.

Gazette des Trois-Rivières (La), publiée aux Trois-Rivières entre 1817 et 1821. Son rédacteur, Ludger Duvernay, âgé de 18 ans, accorde assez d'importance aux "poésies et extraits" littéraires.

Gazette Littéraire (La), fondée à Montréal par Fleury Mesplet, le 3 juin 1778; ce journal ne dure qu'un an et semble se désintéresser de la question nationale.

Libéral (Le), fondé à Québec le 17 juin 1837 par Robert Bouchette, partisan de Papineau. Petit journal patriotard et anticlérical qui s'acharne contre Parent et le Canadien. Ne dure que cinq mois.

Magasin du Bas-Canada, journal littéraire et scientifique fondé à Montréal par Michel Bibaud. Publié de janvier à décembre 1832.

Minerve (La), fondée à Montréal par A.N. Morin, le 14 octobre 1826. Disparaît le mois suivant et renaît sous la direction de Ludger Duvernay le 12 février 1827, alors que Morin en devient le rédacteur. Organe du parti Papineau, ce journal publie les pièces les plus violentes de l'époque. Disparaît après la fuite de Morin et de Duvernay en 1837.

Populaire (Le), journal politique et littéraire fondé à Montréal en avril 1837 par Leblanc de Marconnay, Français d'origine. Tendances modérées. Disparaît en novembre 1838.

Quotidienne (La), journal patriote assez violent fondé à Montréal le 30 novembre 1837. Disparaît le 3 novembre 1838.

Spectateur (Le), fondé à Montréal le 12 mai 1813 par C.B. Pasteur. Devient le Spectateur Canadien le 29 mai 1815 et disparaît en 1829. Défend la cause du parti canadien. En 1819, l'Aurore est absorbée par ce journal dont Michel Bibaud assume la direction.

Bibaud, Michel⁴, Epîtres, Satires, Chansons, Epigrammes et Autres Pièces de Vers, Montréal, Imprimerie de la Minerve, 1830, 173 p.

Premier recueil de poésies publié au Canada français. Contient une quarantaine de poèmes dont quelques pièces patriotiques.

Huston, James, Le Répertoire National ou Recueil de littérature canadienne, 2e édition, Montréal, Beauchemin et Valois, 1893, vol. 1, xlv-407 p.; vol. 2, 396 p.; vol. 3, 397 p.; vol. 4, 427 p.

Nous utilisons les deux premiers volumes de ce recueil.

4 Voir p. 163, note 1.

BIBLIOGRAPHIE

194

Viger, Jacques, Ma Saberdache, Séminaire de Québec, collection d'Archives constituée entre les années 1839 et 1853.

Comprend 43 cahiers de documents historiques variés. La Saberdache rouge, qui réunit 30 volumes, a été constituée entre les années 1840 et 1853. La Saberdache bleue, dans laquelle Viger a copié une grande partie de sa correspondance, réunit 13 volumes formés entre 1839 et 1841, et contient les poésies de J.-D. Mermet composées de 1813 à 1819.

C. SOURCES SECONDAIRES

Bonenfant, Jean-Charles, et J.-C. Falardeau, Cultural and Political Implications of French-Canadian Nationalism, dans The Canadian Historical Association Report, 1946, p. 56-73; surtout p. 56-60.

Excellent aperçu de l'évolution du sentiment national après 1760.

Bracq, Jean-Charlemagne, L'évolution du Canada français, Paris, Plon, 1927, 459 p.; surtout p. 56-93 et 369-371.

Etude psychologique très détaillée.

Bruchési, Jean, Histoire du Canada, Montréal, Beauchemin, 1954, 684 p.

Oeuvre de vulgarisation. L'auteur fait ressortir l'importance de l'idée de liberté.

Brunet, Michel, La Révolution française sur les rives du Saint-Laurent, dans La Revue d'Histoire de l'Amérique Française, vol. 11, no 2, livr. de sept. 1957, p. 155-162.

L'auteur établit la part d'influence de la Révolution française au Canada.

-----, Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs, dans La Revue d'Histoire d'Amérique Française, vol. 6, no 4, livr. de mars 1953, p. 506-516.

Appréciation assez juste bien que très personnelle.

Caron, Ivanhoë, Influence de l'Indépendance Américaine et de la Déclaration des Droits de l'Homme sur la Rébellion Canadienne de 1837 et 1838, dans Les Mémoires de la Société Royale du Canada, vol. 25, livr. de mai 1931, p. 5-26.

Le témoignage d'une autorité sur le sujet.

Chapais, Thomas, Cours d'histoire du Canada, 1760-1840, Montréal, Bernard Valiquette, 1919, 8 vol. dont nous utilisons les 4 premiers: vol. 1, ix-350 p.; vol. 2, 343 p.; vol. 3, 336 p.; vol. 4, 337 p.

Oeuvre impartiale qui raconte en détail les luttes nationales et parlementaires de l'époque.

Dufebvre, Bernard, Etienne Parent, le "renégat", dans La Revue de l'Université Laval, vol. 8, no 5, livr. de janv. 1953, p. 405-412.

L'auteur commente les raisons qui ont déterminé le rédacteur du Canadien de Québec à ne pas servir la cause de l'indépendance canadienne proposée par Papineau.

-----, Ludger Duvernay, dans La Revue de l'Université Laval, vol. 7, no 3, livr. de nov. 1952, p. 220-229.

Détails intéressants sur la période 1827-1837.

Dumont, Fernand et Guy Rocher, Introduction à une Sociologie du Canada français aujourd'hui et demain, dans Recherches et Débats, no 34, livr. de mars 1961, p. 13-38.

Excellente étude sur l'évolution de la mentalité canadienne-française depuis 1760 jusqu'à nos jours.

Faucher, Albert, "Le Canadien" Upon the Defensive, dans The Canadian Historical Review, Toronto, vol. 28, no 3, livr. de sept. 1947, p. 249-265.

Il s'agit de l'histoire du journal Le Canadien. Détails importants sur la période 1806-1810.

Garneau, F.-X., Histoire du Canada, 4e édition, Montréal, Beauchemin et Valois, 1882, vol. 1, xxii-397 p.; vol. 2, 467 p.; vol. 3, 407 p.; 1883, vol. 4, 14-cccxcviii p. Précédé de "F.-X. Garneau, Sa vie et ses oeuvres" par P.J.-O. Chauveau, p. v-cclxvi.

Oeuvre trop subjective lorsqu'il s'agit des luttes nationales.

Gérin, Léon, L'intérêt sociologique de notre Histoire du lendemain de la conquête, dans La Revue Trimestrielle Canadienne, vol. 1, no 1, livr. de mai 1916, p. 3-14.

Étude excellente sur les débuts du conflit national.

Groulx, Lionel, L'indépendance du Canada, Montréal, l'Action nationale, 1949, 177 p.

L'auteur s'attache à l'idée d'indépendance à travers l'histoire canadienne.

BIBLIOGRAPHIE

196

Lanctôt, Gustave, Les Canadiens français et leurs voisins du Sud, Montréal, Bernard Valiquette, 1941, ix-322 p.
Deux sections accordées à l'influence américaine sur le Québec: de 1760 à 1820 et de 1820 à 1840.

Ouellet, Fernand, Papineau, (Textes choisis), Les Presses Universitaires Laval, Québec, 1958, 104 p.
Etude spécialisée sur la mentalité et l'influence du chef patriote.

Moore, William Henry, The Clash, Toronto, Dent, 1919, xxiii-333 p.
Etude assez impartiale sur le choc des nationalités au Canada. L'auteur démontre de quelle façon le principe des nationalités y est appliqué.

Trudel, Marcel, L'influence de Voltaire au Canada, Montréal, Fides, 1945, vol. 1, 221 p.; vol. 2, 311 p.
Étude très documentée qui jette de la lumière sur la notion du nationalisme canadien.

D. SOURCES GENERALES

Arès, Richard, Notre question nationale, Montréal, l'Action nationale, 1945, vol. 1, 217 p.; vol. 2, 252 p.

Charpentreau, Jacques, La chanson contemporaine, dans Esprit, 28e année, no 287, livr. de sept. 1960, p. 1404-1417.

Clément, Marcel, Enquête sur le nationalisme, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1957, 263 p.

Falardeau, Jean-Charles, Roots and Values in Canadian Lives, Toronto, University Press, 1961, 62 p.

Filteau, Gérard, La naissance d'une nation, Montréal, l'Action canadienne-française, 1937, vol. 1, 203 p.; vol. 2, 233 p.

Henry, Paul, Le Problème des Nationalités, Paris, La Librairie Armand Colin, 1937, 214 p.

Herbert, Sydney, Nationality and Its Problems, London Methuen, 1920, viii-170 p.

Johannet, René, Le principe des nationalités, Paris, La Nouvelle Librairie nationale, 1923, clix-454 p.

BIBLIOGRAPHIE

197

Morin, Wilfrid, Nos droits à l'indépendance politique, Paris, Guillemot de Lamothe, 1938, 253 p.

Tremblay, Jean-Jacques, Nationalisme et patriotisme, Ottawa, Les Editions de l'Université, 1940, 235 p.

Esprit, 20e année, no 193-194, livr. d'août-sept. 1952, consacrée en entier au sujet suivant: Le Canada Français.

Recherches et Débats, cahier no 34, livr. de mars 1961, consacrée en entier au sujet suivant: Le Canada français aujourd'hui et demain.

Table Ronde (La), no 147, livr. de mars 1960, consacrée à une Enquête sur les nationalismes.

SOMMAIRE

Le reflet du sentiment national dans la poésie canadienne-française depuis la Conquête jusqu'au soulèvement de 1838, tel est le sujet de la présente étude.

Cinq chapitres, portant sur les poésies de cette époque en dégagent les fluctuations de la pensée nationale. Simple conscience collective au lendemain de 1760, ce sentiment se confond au départ avec la fidélité au Roi. Après 1791 les chants révolutionnaires d'outre-mer alimentent l'imagination populaire; puis, indirectement, les pièces réactionnaires elles-mêmes y sèment la notion de la liberté. Vers l'année 1806 on assiste à l'éveil de la conscience nationale. Devant l'oppression anglo-saxonne la nationalité canadienne-française se définit; affermie par deux guerres, elle se nourrit du passé "héroïque". La tension entre la fidélité au Roi et le bien de la nation s'intensifiant après 1820, la poésie se met bientôt au service du droit des peuples. La Révolution de 1830 à Paris exalte les passions des patriotes canadiens qui précipitent le pays au seuil de la rébellion. La poésie proclame alors le droit souverain des peuples, et ceux qui se croient les titulaires de la conscience collective rêvent--et déclarent--l'indépendance.

Notre exploration à travers les trois cent vingt-cinq poèmes recueillis, nous amène à faire quelques constatations. Ces pièces dévoilent un sentiment qui va de l'état latent au

nationalisme passionné, elles en révèlent aussi l'essentiel: à savoir le passage de l'idéologie monarchiste à l'idéologie nationaliste, transformation qui s'effectue après la tentative d'union en 1822. Non moins médiocres que les poésies françaises du XVIIIe siècle expirant, elles ont cependant le double mérite de polariser l'attention autour du peuple et de maintenir la continuité de l'effort poétique, préparant ainsi l'accueil fait à l'histoire de Garneau et au renouveau poétique de 1860.